

Le caractère sacré de la vie humaine : de la conception à la mort naturelle

Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contraception et contrôle de la population

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique (Compendium de la doctrine sociale de l'Église).

L'enseignement catholique

Les catholiques se soucient de la sainteté de la vie parce que le but de chaque âme que Dieu dote d'une vie est de retrouver le chemin de Dieu en aimant Dieu et en prenant soin de toutes les âmes que Dieu a placées autour d'elle. L'interruption volontaire de la vie à tout moment entre la conception et la mort naturelle va nécessairement à l'encontre de cet objectif.

La source de la dignité humaine est la ressemblance avec Dieu qui est conférée à chacun d'entre nous au moment de notre conception. Nous répondons de manière appropriée à ce don en utilisant tout le temps, le talent et le trésor que Dieu nous a confiés pour chercher et nous rapprocher de lui, en partageant son acte continu de création et en prenant soin de ceux qui nous entourent. Notre premier objectif est de rechercher Dieu, en particulier les uns dans les autres. Si nous faisons cela, tout le reste nous sera donné. Tout ce qui interfère avec cela est contraire à la Parole de Dieu. *Genèse, chapitre 1 ; Matthieu, chapitres 6, 22 et 25.*

Avortement et euthanasie

"Tu ne tueras pas".
- le 5ème commandement

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique et implique en particulier l'illicéité de toute forme d'avortement provoqué et d'euthanasie. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 155*

Il ne s'agit pas d'un sujet susceptible de faire l'objet de prétendues réformes ou "modernisations". Il n'est pas 'progressiste' d'essayer de résoudre des problèmes en éliminant une vie humaine." -
Pape François, Evangelii Gaudium 214

Ingénierie humaine

Clonage et manipulation cellulaire

Une question d'une importance sociale et culturelle



Avortement, euthanasie et alternatives

Afin de ramener le système provincial de soins de santé à une échelle humaine, le parti préconise :

- veiller à ce que les services de santé génésique, y compris les avortements, soient couverts par Medicare et puissent être dispensés dans des cliniques communautaires telles que la Clinique 554.

Modification du sexe

Le parti déclare que :

- Il est illégal et injuste d'exercer une discrimination fondée sur l'identité sexuelle et le genre. Pourtant, malgré les progrès accomplis, les communautés lesbiennes, gays, transgenres et bispirituelles continueront d'être victimes de discrimination.

Les partisans du parti :

- garantir le droit effectif de toute personne à déterminer son identité sexuelle et son genre.
- l'interdiction de la pratique de la thérapie de conversion sur les mineurs.



Avortement, euthanasie et alternatives

Le parti déclare que :

- l'accès à des services complets de santé génésique, y compris l'avortement, est un aspect fondamental des soins de santé qui respecte le droit des individus à prendre des décisions concernant leur propre corps.
- Le règlement 84/20 de la loi sur le paiement des services médicaux du Nouveau-Brunswick limite actuellement le financement des services d'avortement à ceux pratiqués dans les hôpitaux, limitant ainsi l'accès à ces services essentiels.
- la limitation imposée par le règlement 84/20 contribue à entraver l'accès à des services d'avortement sûrs et rapides, en particulier pour les personnes vivant dans des zones rurales, confrontées à des difficultés socio-économiques ou subissant d'autres formes de discrimination systémique.
- d'autres provinces canadiennes financent les services d'avortement en dehors du cadre hospitalier, ce qui témoigne d'un engagement en faveur de soins de santé génésique équitables, accessibles et complets.

Les partisans du parti :

- la suppression immédiate du règlement 84/20 afin de garantir le financement des services d'avortement, qu'ils soient pratiqués dans un hôpital ou dans une clinique, conformément aux meilleures pratiques en matière de soins de santé génésique et dans le respect des droits et de la dignité de toutes les personnes à la recherche de tels services.
- travailler en collaboration avec les fournisseurs de soins de santé, les cliniques et les organisations communautaires pour améliorer l'accessibilité, la disponibilité et la qualité des services d'avortement dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick, en veillant à ce que toutes les personnes aient un accès équitable aux soins de santé génésique dont elles ont besoin.

Ingénierie humaine

particulière aujourd'hui, en raison de ses nombreuses et graves implications morales... la simple réplique de cellules normales ou d'une partie de l'ADN ne pose pas de problème éthique particulier. Il en va tout autrement du clonage au sens propre du terme. Un tel clonage est contraire à la dignité de la procréation humaine parce qu'il a lieu en l'absence totale d'un acte d'amour personnel entre les époux, s'agissant d'une reproduction agamique et asexuée. En second lieu, ce type de reproduction représente une forme de domination totale sur l'individu reproduit de la part de celui qui le reproduit.

Le clonage à des fins thérapeutiques n'atténue pas sa gravité morale, car pour pouvoir prélever ces cellules, il faut d'abord créer l'embryon, puis le détruire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 236*

Élection de genre

Chacun, homme ou femme, doit reconnaître et accepter son identité sexuelle. Les différences et les complémentarités physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 224*

Les hommes et les femmes ayant des tendances homosexuelles doivent être acceptés avec respect, compassion et sensibilité. Tout signe de discrimination injuste à leur égard doit être évité. *Catéchisme de l'Église catholique, 238*

Croissance démographique ; contrôle des naissances ; planification familiale

Le jugement concernant l'intervalle de temps entre les naissances, ainsi que celui concernant le nombre d'enfants, appartient aux seuls époux. C'est un de leurs droits inaliénables, à exercer devant Dieu... L'intervention des pouvoirs publics doit se faire dans le plein respect de la liberté du couple. Tous les programmes d'assistance économique visant à financer des campagnes de stérilisation et de contraception doivent être verbalement condamnés comme des atteintes à la dignité de la personne et de la famille.

La réponse aux questions liées à la croissance démographique doit au contraire être recherchée dans le respect simultané de la morale sexuelle et de l'éthique sociale, en promouvant une plus grande justice et une authentique solidarité afin que la dignité soit donnée à la vie en toutes circonstances.

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- la modification du sexe, la manipulation des gènes ou d'autres formes d'ingénierie humaine

Contraception et contrôle de la population

Le parti déclare que :

- un rapport de l'Organisation mondiale de la santé datant d'avril 2023 souligne qu'environ une personne sur six dans le monde, y compris les Canadiens, est touchée par l'infertilité. Les taux de fécondité du Canada et du Nouveau-Brunswick ayant atteint des niveaux historiquement bas, il est impératif de mettre en place des politiques de soutien à la procréation et des modèles de financement.

- Le modèle actuel de financement du traitement de la fertilité au Nouveau-Brunswick prévoit une subvention à vie limitée à 5 000 \$ par famille, ce qui est loin de couvrir les coûts et les besoins des personnes confrontées à des problèmes de fertilité. D'autres juridictions canadiennes, comme l'Ontario et le Québec, proposent des programmes de financement plus complets et plus inclusifs.

le financement des traitements de fertilité, couvrant des procédures telles que l'insémination artificielle (IA), l'insémination intra-utérine (IIU) et un cycle de fécondation in vitro (FIV) par patient, y compris le transfert de tous les embryons viables.

- Il a été démontré qu'une couverture complète des traitements de fertilité favorisait de meilleurs résultats en matière de santé, réduisait les charges financières et promouvait un accès équitable.

Les partisans du parti :

- améliorer largement l'accès aux traitements de fertilité indépendamment de la situation financière, promouvoir un accès équitable aux soins de santé dans toute la province, notamment en réformant le modèle de financement actuel, en adoptant une approche globale similaire à celle de l'Ontario et du Québec, qui finance entièrement l'IA, l'IIU et l'UI, ainsi que les traitements de fertilité.

- un cycle de FIV par patient, y compris le transfert de tous les embryons viables, et le soutien à des consultations avec des professionnels de la santé, des experts en fertilité et des groupes de défense des patients afin d'étudier si les divers besoins des personnes ayant besoin d'un traitement de fertilité sont satisfaits et d'évaluer si l'unique clinique de fertilité de Moncton offre un accès provincial adéquat.



Avortement, euthanasie et alternatives

Le parti déclare que :

- elle s'engage à faire en sorte que le régime universel d'assurance-médicaments couvre des médicaments importants tels que le Mifegymiso et la PrEP.

Ingénierie humaine

Modification du sexe

Le parti se déclare solidaire des membres de la communauté LGBTQ+ et s'engage à faire progresser les droits et les priorités des personnes LGBTQ+ et à travailler ensemble à la construction d'une province plus juste et plus inclusive, notamment :

- améliorer le programme d'éducation sexuelle dans les écoles publiques, en mettant l'accent sur l'enseignement d'une meilleure compréhension et d'un plus grand respect de la diversité des genres et des sexualités.

- s'engagent à faire progresser les soins de santé trans-inclusifs et à améliorer l'accessibilité aux services et aux médicaments.

- faciliter la modification des marqueurs d'identité de genre sur les documents officiels du gouvernement.

- la suppression de l'obligation pour les établissements d'enseignement d'avoir des salles de bain mixtes.



Toutes les techniques de reproduction - telles que le don de sperme ou d'ovules, la gestation pour autrui, la fécondation artificielle hétérologue - qui utilisent l'utérus d'une autre femme ou les gamètes de personnes autres que le couple marié, en portant atteinte au droit de l'enfant de naître d'un père et d'une mère qui sont père et mère, sont éthiquement inacceptables tant d'un point de vue biologique que d'un point de vue juridique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 234-235.

Traite des êtres humains

La proclamation solennelle des droits de l'homme est contredite par une douloureuse réalité de violations, y compris de nouvelles formes d'esclavage telles que la traite des êtres humains, le trafic illégal de stupéfiants, la prostitution. Même dans les pays à régime démocratique, ces droits ne sont pas toujours pleinement respectés. Certains problèmes graves ne sont toujours pas résolus : la traite des enfants, le phénomène des enfants des rues et l'utilisation d'enfants pour le commerce de matériel pornographique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 158, 245.

Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contraception et contrôle de la population

Le parti n'a pas publié de déclaration actuelle concernant ses politiques en la matière :

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contraception et contrôle de la population
- Traite des êtres humains



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population
- Traite des êtres humains

Points de réflexion : La vie et la dignité humaine

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Index sur la dignité et le sens de la vie et sur l'élaboration des politiques publiques

Il est triste de constater que nombre de nos partis, ainsi que beaucoup de nos électeurs, ont cessé de parler ou même de reconnaître les maux de l'avortement, de la mort socialement assistée (MSA) et d'autres péchés contre le caractère sacré du corps et la dignité de la vie. Est-ce parce que nous, en tant que société, avons été distraits par le confort et les soucis de la vie moderne, et avons perdu le contact avec le but de la vie ? Ou nous cachons-nous simplement, comme l'intendant timide de Matthieu 25:18 ?

Et qu'en est-il de nos gouvernements ? Depuis des années, beaucoup (probablement la plupart) de nos partis politiques se plaisent à affirmer, de dizaines de façons, que divers groupes de Canadiens "méritent" ou ont "droit" à une très grande variété d'avantages afin de leur (nous) permettre de vivre dans la dignité. Cependant, ils sont beaucoup plus réticents à donner des indications sur ce qu'ils entendent par une vie "digne", ou sur la manière de mesurer l'effet des avantages qu'ils proposent sur l'amélioration de cette vie. En effet, les seuls indices utilisés par la plupart des gouvernements pour mesurer le bien-être, quel qu'il soit, sont les niveaux de production intérieure brute (PIB), c'est-à-dire la valeur globale des objets matériels produits par notre société. Cette situation a amené de nombreux observateurs à remarquer que le Canada et d'autres régions du monde semblent avoir perdu toute conception commune du sens de la dignité ou du but de la vie, remplaçant cette conception commune, le sens de la communauté qui l'accompagne, le partage de la culture et le sens du bien commun par un consumérisme obsessionnel et la recherche du confort et de la richesse matérielle. Le sens de la communauté civile et notre obligation de servir ce bien commun en pâtissent également. Il en résulte un individualisme postmoderne qui donne aux êtres humains le sentiment d'être isolés et livrés à eux-mêmes.

Dans son encyclique *Fratelli tutti*, le pape François a fait remarquer que

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, l'hyperbole, l'extrémisme et la polarisation sont devenus des outils politiques. Par une stratégie de dérision, de suspicion et de critique incessante, on dénie aux autres, de diverses manières, le droit d'exister ou d'avoir une opinion. Leur part de vérité et leurs valeurs sont rejetées et, en conséquence, la vie de la société est appauvrie et soumise à l'orgueil des puissants. La vie politique n'a plus rien à voir avec des débats sains sur des projets à long terme visant à améliorer la vie des gens et à faire progresser le bien commun, mais uniquement avec des techniques de marketing habile visant principalement à discréditer les autres. Dans cet échange crapuleux d'accusations et de contre-accusations, le débat dégénère en un état permanent de désaccord et d'affrontement.

Récemment, certaines parties ont commencé à proposer divers indicateurs de "bien-être" comme alternative à l'utilisation du PIB pour mesurer le bien-être social. Ces indicateurs sont basés sur des facteurs censés représenter la santé, le bonheur et le bien-être de la société et de ses membres. En 2019, l'actuel gouvernement fédéral canadien a discrètement introduit une nouvelle mesure de la "qualité de vie" dans les instructions qu'il a données à ses nouveaux ministres, et a créé un "carrefour de la qualité de vie". Le Hub présente l'indice, un projet de méthode pour le mesurer, et sollicite les commentaires du public. (Voir <https://www160.statcan.gc.ca/index-eng.htm>)

- 1) Sachant que ce sont les citoyens électeurs qui sont responsables en dernier ressort du comportement des gouvernements démocratiques, comment les catholiques devraient-ils répondre à l'appel à commentaires du gouvernement, avec une conscience bien formée par la prière ? Devraient-ils impliquer leurs gouvernements provinciaux et municipaux dans la discussion ? Si oui, comment ?

Comment les questions suivantes, et leurs réponses, s'intègrent-elles dans le cadre proposé par le gouvernement ? Comment sont-elles liées à la vie et à la politique dans la province du Nouveau-Brunswick ?

- 2) Quelles limites devraient être imposées à l'interruption volontaire de la vie humaine, que ce soit avant la naissance ou à tout moment avant la mort ? Qu'est-ce qui peut ou doit être fait au niveau fédéral, et qu'est-ce qui doit être laissé aux provinces, ou aux organisations privées, religieuses ou autres organisations à but non lucratif ?
- 3) Quelles options notre société est-elle en mesure d'offrir aux mères réticentes ou réticentes, en tant qu'alternatives à l'avortement et pour soutenir les enfants non désirés ?
- 4) Est-il approprié de permettre aux mineurs d'envisager le suicide comme une option de soins de santé sans consulter leurs parents ?
- 5) Quelles options peuvent être offertes par les gouvernements provinciaux ou fédéraux aux familles de mineurs qui sont encouragées à envisager un suicide médicalement assisté ?
- 6) Est-il approprié d'exiger du personnel soignant réticent qu'il participe à des SAD, à des avortements ou à d'autres actions contraires aux convictions catholiques ou à leur conscience individuelle bien formée ? Ces personnes devraient-elles être légalement protégées contre l'exécution de tâches qui vont à l'encontre de leur conscience ? Dans l'affirmative, comment et dans quelle mesure ?
- 7) Dans quelle mesure les services volontaires et facultatifs qui sont moralement discutables pour un grand nombre d'individus, tels que l'interruption volontaire de la vie ou la "modification" volontaire du sexe, devraient-ils être financés par les pouvoirs publics au moyen d'une imposition obligatoire ? Si de tels services doivent être offerts, doivent-ils être financés par les individus qui choisissent d'y accéder, par des organisations caritatives compatissantes ou par des contribuables dissidents ?
- 8) Tous les partis politiques nationaux ont appelé à un engagement continu dans la lutte contre le fléau de la traite des êtres humains. Que pourrait-on faire de plus, le cas échéant, pour lutter contre ce fléau, aux niveaux personnel, local, civique, municipal et provincial, afin de protéger les personnes vulnérables ? Êtes-vous capable de reconnaître les signes de la traite ? Si une activité qui vous semble relever de la traite des êtres humains est portée à votre connaissance, que pourriez-vous ou devriez-vous faire ?
- 9) Les restrictions et les contrôles fédéraux sur le clonage et l'utilisation de cellules humaines, de fœtus et de parties du corps sont-ils correctement élaborés ? Qu'est-ce qui, le cas échéant, devrait être fait différemment ? Cette grave question morale devrait-elle faire l'objet d'un débat plus approfondi dans notre société ?



L'indice du gouvernement prend en compte 85 indicateurs clés relatifs à cinq facteurs - la prospérité, la santé, la société, l'environnement et la bonne gouvernance - considérés sous l'angle de l'équité et de l'inclusion, ainsi que de la durabilité et de la résilience. Comment les facteurs et les optiques proposés s'articulent-ils avec les sept thèmes de la justice sociale, à savoir : l'équité, l'inclusion, la durabilité et la résilience ?

- Vie et dignité humaine
- Gestion de la création
- Famille, communauté et bien commun
- Une économie pour tous
- Droits et responsabilités individuels
- Solidarité
- Bonne gouvernance ?

Gestion de la création

Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ; ce n'est pas un aspect facultatif ou secondaire de notre expérience chrétienne. (Pape François, Laudato si')

L'enseignement catholique

Dieu a donné aux humains la domination sur la terre, faisant ainsi de nous des intendants de la création, car nous travaillons avec lui dans son acte continu de création.

Nous devons constamment réfléchir à la manière dont nos actions glorifient ou nuisent à ce merveilleux cadeau que Dieu nous a confié. Il s'agit d'une question aux multiples facettes, qui ne doit pas être simplifiée à l'excès.

Avec une vocation à glorifier toute vie, qui inclut le respect de l'inviolabilité et de l'intégrité de la vie, les humains se trouvent en présence de toutes les autres créatures de Dieu. Nous pouvons et devons les mettre à notre service et en jouir, mais notre domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité. Il ne s'agit pas d'une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu. Il s'agit là d'un merveilleux défi pour l'intelligence humaine. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 112 - 113

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ;

ce n'est pas un aspect optionnel ou secondaire de notre expérience chrétienne.

Pape François, *Laudato Si'*, 23, 217

Le Livre de la Genèse nous fournit certains fondements de l'anthropologie chrétienne, y compris le sens de l'activité humaine dans le monde, qui est liée à la découverte et au respect des lois de la nature que Dieu a inscrites dans l'univers créé, afin que l'humanité puisse y vivre et en prendre soin conformément à la volonté de Dieu. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 37

Changement climatique

Cette question est urgente. Chaque pape, depuis au moins saint Paul VI, a écrit sur la nécessité de passer à une utilisation plus responsable de la terre et de ses ressources abondantes. L'Église reconnaît que ce besoin est désormais urgent.



Gestion de la création

Le parti déclare que :

- l'humanité et toutes les autres espèces font partie intégrante de la biosphère terrestre.
- la capacité de la Terre à fournir des ressources et de l'énergie pour répondre aux besoins de l'homme et à absorber nos déchets et notre pollution est limitée.
- notre responsabilité première est d'apprendre à vivre dans les limites écologiques et des ressources de la planète, en répondant aux besoins de tous, sans menacer l'existence des autres espèces et des générations futures.
- parce que nos connaissances sont limitées, nous devons emprunter la voie de la précaution afin de ne pas mettre la vie en danger et de protéger les écosystèmes.

Dans la recherche d'une telle société, le parti est guidé par les principes fondamentaux suivants :

- vivre avec les moyens écologiques de la province. L'humanité et toutes les autres espèces font partie intégrante de la biosphère terrestre. La capacité de la Terre à fournir des ressources et de l'énergie pour répondre aux besoins humains et à absorber nos déchets et notre pollution est limitée. Notre responsabilité première est d'apprendre à vivre dans les limites écologiques et des ressources de la planète, en répondant aux besoins de tous, sans menacer l'existence des autres espèces et des générations futures.
- Les Néo-Brunswickois ont droit à un air sain, à une eau salubre et à une alimentation saine ; ils ont le droit de savoir si ces éléments sont menacés ou ont été compromis ; et ils ont le droit de participer aux décisions susceptibles de nuire aux personnes et aux écosystèmes.

Changement climatique

Le parti déclare que :

- Les climatologues avertissent que le monde doit réduire de moitié la pollution qui affecte le climat d'ici à 2030 et la ramener à zéro d'ici à 2050, sous peine de voir le réchauffement planétaire s'emballer.
- Le Nouveau-Brunswick doit se rallier à ces objectifs mondiaux.
- La province s'est dotée d'une loi sur le changement climatique qui fixe des objectifs ambitieux de réduction de la pollution et prévoit des actions pour nous aider à démarrer, mais les gouvernements successifs n'ont rien fait pour la mettre en œuvre.

Les partisans du parti :

- atteindre les objectifs existants, qui sont juridiquement contraignants, grâce à une combinaison d'actions visant à réduire la pollution tout en créant des économies locales résilientes.

Gérer les urgences climatiques

Le parti déclare que :

- Le changement climatique n'est pas un phénomène à venir, il est déjà là et nous en souffrons déjà.
- Alors que le changement climatique se déroule sous nos yeux, l'assurance habitation et l'assurance des biens deviennent inabordable ou indisponibles en raison des dégâts causés par les tempêtes et les inondations. Cette situation ne fera qu'empirer.
- la protection des personnes et des communautés contre les phénomènes météorologiques violents doit être une priorité absolue.

Les partisans du parti :

"Un consensus scientifique très solide indique que nous assistons actuellement à un réchauffement inquiétant du système climatique. L'humanité est appelée à reconnaître la nécessité de changer de style de vie, de production et de consommation, afin de combattre au moins les causes humaines qui le produisent ou l'aggravent. Il est vrai qu'il existe d'autres facteurs, mais un certain nombre d'études scientifiques indiquent que la majeure partie du réchauffement climatique des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre libérés principalement par l'activité humaine. - Pape François, *Laudato si'*, 23

Énergie et ressources

Le bon intendant ne laisse pas les ressources qui lui sont confiées en jachère ou ne les laisse pas produire leurs fruits, il ne les gaspille pas et ne les détruit pas (*Matthieu 25:14-30*). Au contraire, il les utilise de manière responsable, dans l'intérêt du Seigneur, pour les faire fructifier afin de jouir de ses moyens de subsistance et de subvenir aux besoins de sa famille, de ses descendants et de ses voisins.

La relation de l'humanité avec la création et les créatures de la terre exige l'exercice de la responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 115*

L'une des questions les plus prioritaires en économie est l'utilisation des ressources, c'est-à-dire de tous les biens et services auxquels les sujets économiques - producteurs et consommateurs dans les sphères privée et publique - attribuent une valeur en raison de leur utilité inhérente dans les domaines de la production et de la consommation. Les ressources naturelles sont quantitativement rares, ce qui signifie que chaque sujet économique individuel, ainsi que chaque société individuelle, doit nécessairement élaborer un plan pour leur utilisation de la manière la plus rationnelle possible, en suivant la logique dictée par le principe d'économicité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 346*

En raison des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble que l'équilibre entre l'homme et l'environnement ait atteint un point critique. Une conception réductionniste s'est rapidement répandue, partant du présupposé - qui s'est avéré erroné - qu'une quantité infinie d'énergie et de ressources est disponible, qu'il est possible de les renouveler rapidement et que les effets négatifs de l'exploitation de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, - 461, 462*

Conservation et développement durable

La protection de l'environnement représente un défi pour l'ensemble de l'humanité. Il s'agit d'un devoir commun et universel, celui de respecter un bien commun, destiné à tous, en empêchant quiconque d'utiliser impunément les différentes catégories d'êtres,

- veiller à ce que les municipalités disposent de plans bien financés pour faire face aux phénomènes météorologiques violents, aux inondations, à la sécheresse, aux incendies de forêt et à d'autres problèmes liés au climat.
- la préservation des zones humides et des plaines inondables et l'interdiction des grandes coupes à blanc dans les forêts afin de se prémunir contre les fortes pluies, les inondations et l'élévation du niveau de la mer.
- enquêter sur chaque inondation majeure afin d'identifier les facteurs contributifs et d'intégrer les enseignements tirés dans les plans d'adaptation.
- fournir une assurance publique abordable aux propriétaires d'habitations et de biens immobiliers, qui couvre les dommages que les assureurs privés ne couvrent pas, afin de remplacer les fonds d'urgence actuellement fournis.

Énergie et ressources

Le parti déclare que :

- La plus grande source de pollution climatique du Nouveau-Brunswick est le système électrique basé sur le charbon, le pétrole et le gaz. Il est nécessaire de réduire le gaspillage d'énergie et de transformer ce système pour qu'il fonctionne avec des sources d'énergie renouvelables.
- Les Néo-Brunswickois veulent des maisons chaudes et isolées, des pompes à chaleur, des panneaux solaires sur les toits des maisons, ainsi que des systèmes solaires et éoliens appartenant à la collectivité. Tel devrait être l'objectif de la politique énergétique.

Les partisans du parti :

- l'interdiction de l'extraction de toutes les nouvelles sources de combustibles fossiles ayant un impact sur le climat, y compris le gaz de schiste.
- financer des améliorations de l'efficacité énergétique et des systèmes d'énergie renouvelable pour les habitations et les entreprises.
- en faisant passer le système électrique provincial à 100 % de sources renouvelables d'ici 2035, notamment par l'utilisation de technologies de stockage, l'installation de systèmes renouvelables sur les bâtiments et l'achat à long terme d'hydroélectricité au Québec et au Labrador, il est possible de mettre fin à la dépendance au charbon, au pétrole et au gaz.
- le soutien au développement des énergies renouvelables des Premières nations, des communautés et des coopératives, les revenus étant réinjectés dans ces communautés.

Le parti préconise de secouer Énergie NB qui, depuis des années, bloque les progrès en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, gaspillant de l'argent dans des projets fantaisistes tels que JOI Scientific, la dernière version non éprouvée de l'énergie nucléaire, et d'autres projets irresponsables, alors que d'autres pays progressent à pas de géant dans le domaine des énergies renouvelables :

- exiger d'Énergie NB qu'elle permette aux municipalités d'établir leurs propres services d'électricité, comme Saint John, Edmundston et Perth-Andover, ou de participer à des projets d'énergie renouvelable avec des partenaires, afin de fournir des services d'électricité directement à leurs citoyens.
- exigeant d'Énergie NB qu'elle respecte l'obligation de produire de l'énergie renouvelable en 2035.
- exiger d'Énergie NB qu'elle investisse dans la modernisation du réseau afin d'accueillir les nouvelles énergies renouvelables.
- l'obligation pour Énergie NB d'acheter de l'énergie renouvelable aux producteurs à des prix compétitifs.
- interdire à Énergie NB d'investir dans des technologies spéculatives et non éprouvées, y compris les réacteurs nucléaires modulaires.

Conservation et développement durable

Le parti déclare que :

- Avec le bien-être des personnes, l'état de l'environnement est le principal indicateur d'une société durable.
- la façon dont les gouvernements du Nouveau-Brunswick réglementent les pollueurs devrait être modifiée, notamment par l'adoption de nouvelles lois visant à protéger l'eau, l'air et les terres de la province.
- Les Néo-Brunswickois ont droit à un air sain, à une eau salubre et à une alimentation saine ; ils ont le droit de savoir si ces éléments sont menacés ou ont été compromis ; et ils ont le droit de participer aux décisions susceptibles de nuire aux personnes et aux écosystèmes.

Les partisans du parti :

- l'adoption d'une charte des droits environnementaux accordant aux citoyens le droit à un air, une eau et un sol propres.
- soumettre les carrières à un examen public et améliorer la réglementation et son application afin de protéger la santé et la sécurité des habitants des zones rurales.
- protéger la qualité de l'eau dans les rivières, les ruisseaux, les lacs et les baies afin de maintenir ou d'améliorer les conditions actuelles en mettant en œuvre la stratégie provinciale de l'eau de 2017.
- introduire une législation sur la protection des bassins versants, des zones humides et des zones côtières.
- investir dans de nouvelles usines de traitement de l'eau et des eaux usées, et déplacer les lagunes d'épuration hors des zones inondables.
- l'élimination progressive des rejets de polluants cancérigènes par les industries.
- fixer des objectifs stricts en matière de réduction des déchets et interdire les sacs d'épicerie en plastique.
- l'adoption d'une loi sur le "droit à la réparation" pour prolonger la durée de vie des produits.

vivants ou inanimés - animaux, plantes, éléments naturels - au gré de ses besoins économiques.

La responsabilité de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité, s'étend non seulement aux besoins actuels mais aussi à ceux de l'avenir... Il s'agit d'une responsabilité des générations présentes envers celles de l'avenir... Une compréhension correcte de l'environnement... ne doit pas en même temps... absolutiser la nature et la placer au-dessus de la dignité de la personne humaine elle-même. Dans ce dernier cas, on peut aller jusqu'à diviniser la nature ou la terre, comme on peut le constater dans certains mouvements écologistes qui cherchent à obtenir un statut institutionnel internationalement garanti pour leurs croyances. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 346, 461-463.

Diversité des espèces et faune

L'homme et la femme se trouvent également en présence de toutes les autres créatures. Ils peuvent et doivent les mettre à leur service et en jouir, mais leur domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu, qui en est l'auteur. L'homme doit découvrir et respecter cette valeur. C'est un merveilleux défi pour son intelligence, qui doit l'élever comme sur des ailes vers la contemplation de la vérité de toutes les créatures de Dieu, c'est-à-dire la contemplation de ce que Dieu voit de bon en elles. L'homme doit reconnaître toutes les créatures de Dieu pour ce qu'elles sont et établir avec chacune d'elles une relation de responsabilité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 113

Chacune des diverses créatures, voulue dans son être propre, reflète à sa manière un rayon de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu. L'homme doit respecter la bonté particulière de chaque créature, afin d'éviter tout usage désordonné des choses qui serait un mépris du Créateur et entraînerait des conséquences désastreuses pour les êtres humains et leur environnement. *Catéchisme de l'Église catholique*, 339

Il s'agit d'une responsabilité qui doit mûrir sur la base de la dimension globale de la crise écologique actuelle. Cette perspective revêt une importance particulière si l'on considère, dans le contexte des relations étroites qui lient les différentes parties de l'écosystème, la valeur environnementale de la biodiversité, qui doit être gérée avec un sens des responsabilités et protégée de manière adéquate. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 466

- la mise en place rapide de zones protégées sur 17 % du territoire provincial et l'élaboration d'un plan d'action à court terme visant à protéger au moins 25 % du territoire.

Transport

Le parti déclare que :

- Après les centrales électriques, les transports sont le deuxième plus grand contributeur de la province à la pollution qui modifie le climat. Pour respecter ses engagements en matière de climat, la province doit complètement repenser la façon dont nous nous déplaçons, au sein des communautés et entre elles.
- En plus de réduire la pollution et de soulager les embouteillages, l'accès à des transports en commun abordables et pratiques est essentiel pour réduire la pauvreté et l'isolement et pour accroître l'équité entre les citoyens. Pourtant, le Nouveau-Brunswick est la seule province qui ne subventionne pas les systèmes de transport urbain.
- Le Nouveau-Brunswick ne dispose pas non plus d'un système de transport public adéquat entre les communautés, et les gouvernements précédents ont par exemple refusé d'offrir à Campobello une liaison directe avec le continent canadien. Contrairement à Grand Manan, White Head et Deer Island, Campobello a été abandonnée.

Les partisans du parti :

- l'acceptation immédiate de l'offre de fonds du gouvernement fédéral pour soutenir le développement des transports publics et des systèmes de transport
- subventionner l'exploitation des systèmes de transport municipaux avec l'argent de la taxe carbone.
- fournir un système de transport public pratique et abordable pour les régions qui ne sont pas actuellement desservies par des bus privés.
- l'élaboration d'un plan pour les trains de banlieue dans le triangle Fredericton-Saint John-Moncton et pour un système ferroviaire reliant le nord du Nouveau-Brunswick au triangle.
- permettant aux habitants de l'île de Campobello de bénéficier toute l'année d'un service de ferry vers le continent du Nouveau-Brunswick.
- la protection du système de ferries fluviaux dans le réseau fluvial de Wolastoq en tant que liaisons de transport vitales.
- des fonds pour l'aménagement de sentiers et de pistes cyclables dans les communautés et pour la formation des enfants des écoles primaires à la pratique du vélo en toute sécurité.

Le parti préconise d'accélérer la transition vers les véhicules électriques et hybrides et de promouvoir la sécurité routière, en particulier dans les zones rurales où les routes locales sont négligées, ce qui entraîne des conditions de conduite dangereuses :

- la création d'un programme d'incitation pour les véhicules électriques (VE) visant à remplacer 20 000 véhicules à essence par des VE d'ici à 2030.
- la transition rapide de la flotte de véhicules gouvernementaux vers les VE, y compris les bus scolaires.
- un financement accru pour le débroussaillage, le fauchage, le déneigement et la peinture des lignes afin d'assurer la sécurité des automobilistes, des cyclistes et des piétons

Terres et forêts de la Couronne

Le parti déclare que :

- les gouvernements précédents ont cédé le contrôle des forêts de la Couronne à des sociétés privées. Il en a résulté des coupes à blanc généralisées, des épandages d'herbicides et une remise en cause du secteur forestier privé, qui fait vivre les familles rurales depuis des générations.
- La richesse des forêts publiques provinciales est aujourd'hui concentrée entre les mains d'un très petit nombre de personnes. La forêt indigène et les espèces qui en dépendent sont en déclin.

Les partisans du parti :

- retirer la gestion des forêts de la Couronne aux sociétés forestières et la confier à une commission de gestion des forêts (Forest Stewardship Commission), responsable devant l'opinion publique, qui établirait des accords de cogestion avec les Premières nations.
- l'annulation de tous les contrats de 25 ans portant sur des terres de la Couronne signés avec les sociétés forestières en 2014.
- le rétablissement des forêts privées en tant que source principale d'approvisionnement en bois des usines et la restitution des pouvoirs de commercialisation aux offices locaux de commercialisation des produits forestiers.
- veiller à ce qu'un tiers des terres forestières soient gérées de manière à préserver l'habitat et la biodiversité des espèces sauvages.
- en exigeant des entreprises forestières qu'elles protègent les flux d'eau naturels et l'habitat des poissons, qu'elles soutiennent les communautés d'espèces sauvages indigènes et qu'elles rétablissent la diversité des forêts.
- mettre fin aux coupes à blanc à grande échelle.
- l'interdiction de la pulvérisation d'herbicides tels que le glyphosate sur les forêts de la Couronne.

Alimentation et agriculture

Le parti déclare que :

- la pandémie a démontré la fragilité du système alimentaire mondial : les rayons des magasins se sont vidés et les habitants du Nouveau-Brunswick ont appris que 90 % des légumes et des fruits de la province étaient importés.
- Pour améliorer la capacité de la province à se nourrir, il est nécessaire d'assurer aux agriculteurs un revenu décent, d'aider les jeunes agriculteurs à se lancer dans l'activité et d'élargir les marchés pour les produits alimentaires locaux.
- pour minimiser l'impact de l'agriculture sur l'environnement, une stratégie alimentaire locale doit être fondée sur des pratiques respectueuses du climat, écologiques et humaines.

Les partisans du parti :

- la fixation d'objectifs pour réduire les importations de denrées alimentaires, et un logo standard pour identifier les denrées alimentaires cultivées et produites dans le pays.
- l'élimination des obstacles à la production, à la transformation et à la distribution de denrées alimentaires à petite et moyenne échelle, tout en maintenant la sécurité alimentaire.
- fixer des objectifs pour la production de denrées alimentaires biologiques et aider les agriculteurs à passer d'un système conventionnel à un système biologique.
- la mise en place de programmes de formation pour les nouveaux agriculteurs.
- soutenir les coopératives de commercialisation et les systèmes de gestion de l'offre, tout en exemptant les ventes directes aux clients des quotas de gestion de l'offre.
- empêcher les spéculateurs et les entreprises d'acheter des terres agricoles.
- dans le cadre d'un plan d'action sur le changement climatique, élaboration d'un programme visant à faire de l'agriculture un puits de carbone net



Changement climatique

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick est doté de riches ressources naturelles et de zones de beauté naturelle. L'économie provinciale est étroitement liée à ces ressources naturelles, qui ont un impact sur tout, des entreprises de loisirs saisonniers à l'agriculture, et la nécessité de les protéger est de plus en plus reconnue. La dépendance du Nouveau-Brunswick à l'égard des ressources naturelles, tant pour sa vitalité économique que pour le maintien d'une province saine, nécessite un équilibre prudent.
- Les Néo-Brunswickois, qui vivent, travaillent et se divertissent dans la nature et à proximité, apprécient profondément le monde naturel, et la santé et le bien-être des Néo-Brunswickois et des visiteurs de la province sont profondément liés à la santé de l'environnement.

Reconnaissant le droit à un environnement sain comme un droit humain fondamental, affirmant que les gens et la nature méritent d'être protégés et ont droit à un environnement propre, durable et sain, le parti préconise de faire du Nouveau-Brunswick une province verte en adoptant et en priorisant des politiques et des lois environnementales modernes, en se concentrant sur, mais sans s'y limiter :

- Économie verte,
- Conservation et protection de la nature
- Soutenir les initiatives locales (alimentation, bâtiments)
- Application de la réglementation environnementale
- Avancement de l'économie circulaire
- Santé, bien-être et sécurité
- Développement d'infrastructures durables
- le financement et le soutien technique aux ministères et aux parties prenantes afin de faire du Nouveau-Brunswick un chef de file dans l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de pratiques écologiques.

Le parti préconise notamment la révision et la modernisation des textes suivants, en particulier ceux qui ont 25 à 30 ans d'âge :

- Loi sur la qualité de l'air - 1997
- Loi sur la salubrité de l'environnement - 1991
- Loi sur l'eau - 1989
- Loi sur le changement climatique - 2018

- Loi sur le contrôle des pesticides - 2011
- Loi sur les récipients à boisson - 2011
- Loi sur le fonds fiduciaire pour l'environnement - 2011
- L'exploration et la mise en œuvre éventuelle d'une loi sur le bois d'abord et d'une loi sur la nature et la biodiversité, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres provinces, et la prise en compte des crises du climat et de la biodiversité.

Énergie et ressources

Production d'électricité individuelle et microélectrique

Le parti déclare que :

- Le changement climatique est un défi important et réel.
- La production d'électricité solaire contribue à réduire les émissions de carbone associées à la combustion de combustibles fossiles et permet aux citoyens de participer activement à la réduction de l'empreinte carbone.
- le réseau électrique du Nouveau-Brunswick a la capacité d'intégrer la production électrique privée.

Les partisans du parti :

- obliger Énergie NB à acheter toute l'électricité produite par le secteur privé, en veillant à ce que les ménages soient pleinement indemnisés pour toute production excédentaire.

Gaz de schiste

Le parti déclare que :

- Ces dernières années, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mis en place un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste, reconnaissant que le gaz de schiste représente une menace importante pour l'environnement. L'impact environnemental du gaz de schiste, comparable à celui d'autres combustibles fossiles, est exacerbé par sa méthode d'extraction, la fracturation hydraulique, qui libère d'importantes quantités de méthane, un gaz à effet de serre dont le potentiel de réchauffement est supérieur à celui du dioxyde de carbone.
- L'exploitation du gaz de schiste implique l'injection à haute pression d'un liquide hautement toxique, présentant des risques graves pour les écosystèmes et menaçant les nappes phréatiques.

Le parti préconise un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick.

Coopération autochtone

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick possède des ressources naturelles existantes et potentielles. Il existe une obligation légale de consulter les Premières nations de la province sur les développements ayant un impact sur les droits ancestraux ou issus de traités.
- les Premières nations du Nouveau-Brunswick n'ont jamais cédé de terres lors de la signature des traités de paix et d'amitié.
- l'implication des Premières nations en tant que partenaires dans les négociations sur les projets d'exploitation des ressources naturelles sur leurs terres traditionnelles est essentielle pour évaluer les risques et les avantages potentiels.

Les partisans du parti :

- collaborer avec les Premières nations du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir leur accord pour des projets de développement sur leurs terres.
- travailler avec les Premières nations pour établir un modèle de partage des revenus bénéficiant à tous les Néo-Brunswickois, y compris les nations Mi'gmaq, Wolastoqiyik et Peskotomuhkati.

Espèces, conservation et développement durable

Plastiques

Le parti déclare que :

- Les bouteilles en plastique à usage unique sont largement répandues dans notre environnement. Une bouteille en plastique jetée peut mettre jusqu'à 450 ans pour se décomposer, ce qui a un impact considérable sur l'environnement naturel de la province.
- il existe de nombreuses options rechargeables sur le marché, spécialement conçues pour la consommation personnelle d'eau. Santé Canada conseille de boire au moins deux litres d'eau par jour, ce qui équivaut à l'utilisation de quatre bouteilles en plastique à usage unique.

Les partisans du parti :

- Les politiques visant à éliminer progressivement les bouteilles d'eau en plastique à usage unique, en limitant finalement tous les contenants d'eau à usage unique à des tailles de deux litres et plus.
- la promotion active de l'adoption des alternatives rechargeables actuellement disponibles.

Érosion côtière

Le parti déclare que :

- Le changement climatique et le réchauffement de nos océans font peser une menace urgente d'érosion côtière sur les communautés et les infrastructures de la province, en particulier sur les citoyens résidant le long de la côte est et nord-est du Nouveau-Brunswick. Ces défis comprennent l'augmentation de l'accumulation de glace, l'élévation du niveau de l'eau et le stress et la charge financière qui en résultent pour les citoyens dans la protection de leurs terres contre l'érosion.
- il est nécessaire de prendre des mesures proactives pour atténuer ces impacts et s'y adapter grâce à une planification globale et au soutien de la communauté.

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre d'un plan d'action global contre l'érosion côtière et pour la résilience au changement climatique, dont les principales dispositions sont les suivantes : la planification des zones côtières et la préservation des zones tampons naturelles, le développement de structures et d'infrastructures techniques, des initiatives de sensibilisation et d'éducation du public, et des programmes d'assistance pour soutenir les citoyens confrontés aux défis de l'érosion et du changement climatique.
- collaborer avec les autorités fédérales, les entités municipales et les départements concernés pour créer un fonds pour l'érosion côtière et le changement climatique, afin de garantir la réussite de la mise en œuvre et l'amélioration continue du plan d'action.

Conservation des terres et de la nature

Le parti déclare que :

- À l'échelle mondiale, la nature connaît un dangereux déclin en raison de l'utilisation des terres, de l'eau et des océans, aggravée par les pressions croissantes du changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes. Le gouvernement fédéral, les États-Unis et de nombreux autres pays se sont engagés à protéger 30 % des terres et des eaux d'ici à 2030,
- Le Nouveau-Brunswick est actuellement à la traîne par rapport aux juridictions voisines en ce qui concerne l'établissement de zones protégées pour la nature. Le gouvernement provincial s'est engagé à définir un nouvel objectif en matière de zones protégées pour 2030, mais il n'a pas encore confirmé l'alignement sur l'objectif national de 30 % et n'a pas non plus défini de plan pour relier les zones critiques.
- Les écosystèmes du Nouveau-Brunswick, tels que les tourbières, les zones humides, les forêts et les zones côtières, servent de puits de carbone, de zones de protection contre les inondations et d'habitats essentiels. - La majorité des espèces inscrites sur la liste de la loi provinciale sur les espèces en péril n'ont pas de plans de protection légalement requis, et plus des deux tiers des 88 espèces en voie de disparition ou menacées n'ont pas encore été évaluées, malgré les exigences de la loi depuis 2013.
- Des recherches scientifiques menées au Nouveau-Brunswick indiquent que les vastes coupes à blanc réalisées au cours des 30 dernières années dans la forêt acadienne et abénaquise ont entraîné une dégradation importante de l'habitat de 66 % des espèces d'oiseaux, le déclin de certaines espèces atteignant jusqu'à 30 % au cours de la dernière décennie.

Les partisans du parti :

- collaborer avec des experts des communautés autochtones et scientifiques, ainsi qu'avec les groupes de conservation de la nature de la province, afin d'élaborer un plan stratégique visant à protéger 30 % des terres et des eaux du Nouveau-Brunswick d'ici 2030, en veillant à ce que ce plan respecte et reconnaisse les droits des Premières nations de la province et comprenne des ressources adéquates pour soutenir le développement des zones protégées et conservées autochtones, et que le plan comprenne des mesures de protection et de restauration des écosystèmes clés pour la lutte contre le changement climatique, tels que les zones humides, les plaines d'inondation et les marais salants du Nouveau-Brunswick, et qu'il tire parti de ces solutions naturelles pour faire face à la menace croissante des phénomènes météorologiques extrêmes et de l'érosion côtière en cours.

Pesticides

Le parti déclare que :

- L'utilisation de pesticides, y compris d'herbicides et de fongicides, a suscité des inquiétudes quant à leurs effets potentiels sur l'environnement et la santé. De plus en plus d'éléments indiquent les effets néfastes des pesticides sur la santé humaine, y compris leurs propriétés cancérigènes potentielles.
- il est nécessaire de réévaluer l'impact des pesticides sur la biodiversité, la santé des sols et la qualité de l'eau dans la province.

Les partisans du parti :

- la transition vers une province responsable en matière de pesticides, avec une réglementation améliorée, afin de protéger les ressources naturelles de la province, d'assurer le bien-être des Néo-Brunswickois et de démontrer un engagement envers une gestion responsable de l'environnement, y compris des mesures immédiates pour traiter de l'utilisation et de la réglementation des pesticides dans la province.
- en procédant à un examen complet des pratiques agricoles et sylvicoles actuelles, en explorant et en promouvant des méthodes alternatives durables sur le plan environnemental qui présentent des risques minimes pour la santé humaine, en s'engageant activement auprès des parties prenantes et en les soutenant dans l'adoption de ces alternatives.

Autonomisation locale

Le parti déclare que :

- les collectivités locales sont déjà engagées dans l'aménagement du territoire, avec des plans en place ou en cours d'élaboration.
- les effets du changement climatique exigent des changements dans nos habitudes de consommation, nos plans de développement et nos infrastructures. La perte de nature qui en découle a un impact direct sur les communautés et leurs citoyens.
- les conséquences du changement climatique, telles que l'érosion, les incendies de forêt, les vagues de chaleur ou de froid, les problèmes de qualité de l'air et les impacts économiques, ainsi que les solutions potentielles, peuvent varier considérablement d'une communauté ou d'une région à l'autre.

Les partisans du parti :

- adopter une approche collaborative avec les communautés indigènes, les municipalités, les commissions de services régionaux et les organisations à but non lucratif concernées pour concevoir des solutions locales et régionales aux effets du changement climatique et de la perte de la nature, avec un financement pluriannuel et un soutien technique aux gouvernements locaux et aux organisations à but non lucratif pour des projets liés à l'environnement et au changement climatique.

Promotion des produits locaux

Le parti déclare que :

- le changement climatique (sécheresses, inondations) affecte de plus en plus les récoltes. Les producteurs ont du mal à trouver des travailleurs saisonniers pour la récolte. Les épiceries du Nouveau-Brunswick vendent de nombreux produits importés d'autres provinces.

Le parti préconise une révision de la politique économique provinciale et l'élaboration d'une stratégie visant à encourager les Néo-Brunswickois à consommer davantage de produits locaux.



Conservation et développement durable

Le parti déclare que :

- Elle est fière d'habiter au Nouveau-Brunswick, mais elle se préoccupe du fait qu'il faut en prendre soin, au nom des générations futures. En travaillant main dans la main avec les peuples autochtones, la province peut être un leader dans la transition vers les énergies renouvelables, tout en protégeant l'environnement et en conservant les ressources naturelles.
- il est temps de s'attaquer au changement climatique et de préserver l'environnement tout en veillant à ce que les ressources naturelles soient gérées de manière responsable, dans l'intérêt à long terme des Néo-Brunswickois et selon des méthodes durables.

Plan de réduction des émissions de carbone

Le parti préconise l'introduction d'un Fonds de réduction des émissions de carbone pour aider la province à passer à l'énergie verte grâce à l'introduction d'un programme de réduction des émissions de carbone de 30 dollars par tonne pour atteindre 50 dollars par tonne au bout de quatre ans.

- un tiers des fonds générés serait reversé aux personnes à faibles et moyens revenus sous la forme d'une remise.
- un tiers serait investi dans des projets d'énergie verte, tels que la modernisation des infrastructures liées à l'énergie éolienne, solaire, marémotrice, hydraulique, nucléaire et géothermique.
- le tiers restant serait investi dans des programmes d'infrastructures vertes tels que des transports publics électrifiés et un réseau de recharge de véhicules électriques à l'échelle de la province.

Infrastructure verte

Les partisans du parti :

- réintroduire le populaire programme d'économies d'énergie en mettant l'accent sur les ménages à faibles revenus.
- la création d'un Fonds d'innovation verte pour les chercheurs et les ingénieurs locaux afin de développer des technologies vertes "made in New Brunswick" au sein des institutions publiques et universitaires de la province.
- respecter les Néo-Brunswickois en veillant à ce que le prix de l'électricité reste le même ou soit réduit afin que l'électricité soit abordable pour les familles de travailleurs et les petites entreprises.

Conservation des terres et des forêts

Pour protéger les forêts provinciales et d'autres zones naturelles importantes, le parti préconise :

- fixer un objectif de conservation des terres d'au moins 17 %.
- protéger les forêts en mettant fin aux pulvérisations de glyphosate, en protégeant les forêts anciennes et en mettant en œuvre les meilleures pratiques forestières du monde entier.
- défendre les riches terres agricoles de la province en élaborant des règlements qui empêchent le dépouillement des terres agricoles à des fins résidentielles.

L'eau, les rivages et le littoral

Les partisans du parti :

- l'augmentation de la marge de recul de 30 mètres par rapport aux voies navigables et aux zones humides, et l'adoption d'une législation renforçant la protection de toutes les voies navigables provinciales.
- appliquer ou renforcer les protections existantes pour les zones humides d'eau douce et les zones inondables, et diffuser largement les cartes des zones inondables et d'autres informations pour aider à protéger les Néo-Brunswickois contre les événements météorologiques catastrophiques tels que les inondations.



Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- le changement climatique
- Espèces, diversité ou vie sauvage

Énergie et ressources ; Conservation et développement durable

Le parti déclare qu'il demande depuis longtemps l'interdiction de l'utilisation du glyphosate sur les terres de la Couronne.

Le parti préconise en outre :

- réduire la taille et le pourcentage des autorisations de coupe à blanc sur les terres de la Couronne afin d'équilibrer la viabilité économique et les préoccupations environnementales.
- préserver l'eau et le sol en sauvegardant les zones de conservation et les bandes tampons (ruisseaux, cours d'eau, rivières).
- l'augmentation des sources primaires pour les propriétaires de boisés privés avec des valeurs de marché équitables.
- fournir un accès compétitif aux terres de la Couronne pour les usines actuelles et les nouvelles opportunités industrielles.
- collaborer avec nos Premières nations pour mettre en place une gestion responsable des ressources qui respecte les droits des autochtones.
- veiller à ce que le ministère des ressources naturelles dirige les politiques et la planification sans ingérence politique ou corporative.
- l'obligation pour le vérificateur général de procéder à un examen exhaustif des allocations, de la gestion des forêts, des redevances, des droits de coupe, etc.
- collaborer avec l'industrie pour développer des utilisations nouvelles et innovantes de la pâte à papier.
- veiller à ce que les terres de la Couronne soient accessibles à la population du Nouveau-Brunswick pour une utilisation récréative responsable.



Le soin de la création

La constitution du parti stipule que le parti croit en la protection de l'environnement : la province doit veiller à ce que la croissance économique et le développement des ressources se fassent dans le respect de l'environnement et que les décisions prises reflètent le rôle partagé du gouvernement, des entreprises et des individus en tant que gardiens de l'environnement pour la génération actuelle et les générations futures.

Avant son mandat actuel, le parti prônait la protection de l'environnement :

- recyclage du verre expansé
- programme d'extension de la rémunération des producteurs
- interdiction des sacs et bouteilles en plastique à usage unique
- des contrôles plus stricts sur les décharges illégales

Changement climatique

Le budget 2024-25 du parti propose l'allocation de.. :

- 48,7 millions de dollars pour le Secrétariat du changement climatique, afin de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à réduire les émissions globales de gaz à effet de serre de la province, y compris les préparatifs d'adaptation des Néo-Brunswickois aux conditions climatiques futures, de surveiller la mise en œuvre du plan d'action sur le changement climatique et d'administrer le Fonds pour le changement climatique et le système de tarification basé sur les extrants pour les grands émetteurs industriels.

Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources

Avant son mandat actuel, le parti prônait, afin de promouvoir la conservation, la mise en place d'un système de gestion de l'eau et d'un système de gestion des déchets :

- doublement des zones protégées
- stimuler l'octroi de licences et l'éducation en ligne
- la protection des voies d'eau à l'intérieur des frontières provinciales

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que son plan de transition vers l'énergie propre soutient son objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de transformer la façon dont les Néo-Brunswickois consomment l'énergie et de soutenir d'importantes opportunités économiques.

À cette fin, des investissements sont prévus :

- 50 millions de dollars pour l'Enhanced Energy Savings Program (programme amélioré d'économies d'énergie) afin de fournir gratuitement des pompes à chaleur, des produits d'étanchéité à l'air et de l'isolation aux bénéficiaires éligibles.
- 5 millions de dollars pour soutenir la conservation de l'énergie pour les personnes qui utilisent des types de combustibles non électriques, les Premières nations, les organisations à but non lucratif et les personnes et familles à faible revenu.
- 12,5 millions de dollars pour naviguer dans un processus d'approbation réglementaire complexe et garantir que l'énergie nucléaire propre et non émettrice est produite en toute sécurité.

Dans son budget 2024-25, le parti propose en outre l'allocation de.. :

- 3,8 millions de dollars pour la gestion et l'intervention en cas d'urgence et la prestation de services locaux dans le cadre de programmes environnementaux pertinents et d'un programme d'inspection par l'intermédiaire de six bureaux régionaux, et la liaison avec Justice et Sécurité publique pour la gestion des activités d'application liées aux lois et règlements relevant du mandat du ministère.
- 4,6 millions de dollars pour réglementer la construction et l'exploitation d'activités spécifiques afin de minimiser les impacts sur l'air, le sol et l'environnement aquatique de la province, à l'aide de divers outils réglementaires et d'un solide programme d'audit pour évaluer la conformité.
- 328 000 dollars pour gérer les activités de gestion des eaux de surface à proximité des zones humides et des cours d'eau de la province, afin de s'assurer qu'elles sont menées d'une manière durable et respectueuse de l'environnement.
- 1,4 million de dollars pour la réalisation d'études d'impact sur l'environnement des activités et développements proposés.

- 2,6 millions de dollars pour surveiller les conditions environnementales actuelles (air et eau), fournir des informations et des données de base, ainsi que des services scientifiques et des prévisions hydrologiques afin d'interpréter et d'évaluer l'état de l'environnement au Nouveau-Brunswick et d'en rendre compte.
- 1,1 million de dollars pour la fourniture de conseils scientifiques et techniques en matière de politique de santé environnementale, par l'intermédiaire de la Direction générale de la santé environnementale, notamment en ce qui concerne la protection des sources d'eau potable.
- une nouvelle augmentation de 3,9 millions de dollars pour le Fonds de durabilité pour les boisés privés

Points à méditer : La gestion de la création

De nombreuses voix, dont celles des scientifiques, du Vatican et des Nations unies, s'accordent à dire que pour éviter un réchauffement catastrophique de la planète, avec pour conséquence une augmentation imprévisible du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte de terres agricoles, en particulier dans les pays les plus pauvres, et l'effondrement des écosystèmes, l'augmentation de la température moyenne de la planète doit être limitée à 1,5 degré centigrade. 5 degrés centigrades ; et que pour atteindre cette limite, les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux (collectivement appelés "gaz à effet de serre" ou GES) doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 et ramenées à une augmentation nette nulle d'ici à 2050. Le Canada s'est actuellement engagé à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, mais, selon la vérificatrice générale, il pourrait ne pas atteindre cet objectif. D'autres se demandent si l'engagement du Canada est suffisamment important pour être équitable par rapport aux autres pays.

Les graphiques ci-dessous illustrent différents aspects des émissions de gaz à effet de serre au Canada, sur la base des données disponibles les plus récentes. Ils offrent un riche terrain de réflexion sur l'application de l'enseignement social catholique. Le premier graphique, intitulé "Figure 9", montre les émissions par personne dans chaque province, selon les données les plus récentes. Le second, intitulé "Tableau 2", montre les niveaux d'émissions de diverses industries en 2005 (l'année "de référence" par rapport à laquelle la plupart des comparaisons internationales de GES sont mesurées), en 2019 et en 2022. Le troisième, intitulé "Graphique 20", montre comment le gouvernement fédéral appréhende les niveaux d'émissions passés et comment il prévoit d'atteindre le niveau convenu d'ici à 2030.

- **Émissions au Nouveau-Brunswick :** La figure 9, qui présente les comparaisons provinciales par habitant, suggère que, par personne, la province du Nouveau-Brunswick appartient à un groupe intermédiaire (avec la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) dont les émissions se situent juste en dessous de la moyenne nationale canadienne actuelle de 18,2 tonnes par personne, entre les grands émetteurs que sont l'Alberta et la Saskatchewan et les petits émetteurs que sont le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard. Il semble toutefois qu'il reste du travail à faire si le Nouveau-Brunswick veut rattraper la moyenne mondiale actuelle de 5,9 tonnes par personne et par an (ligne dorée de la figure 9), et encore plus s'il veut atteindre l'objectif mondial pour 2030, soit 2,1 tonnes par personne et par an (ligne verte).
 - Qu'est-ce que la population du Nouveau-Brunswick peut ou doit faire pour se joindre à la campagne mondiale de réduction des niveaux d'émissions ?
 - Que peuvent ou doivent faire, le cas échéant, les autres provinces et/ou le gouvernement fédéral ?
- **Émissions industrielles :** Le tableau 2 indique des tendances à la fois encourageantes et préoccupantes dans diverses industries. Par exemple, il indique que les émissions causées par la production d'électricité ont été réduites de plus de moitié au Canada, et que des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres industries lourdes. En revanche, les émissions des secteurs du pétrole et du gaz, de l'agriculture et du bâtiment ont continué à augmenter. Que peut-on ou doit-on faire à ce sujet, en gardant à l'esprit les principes de subsidiarité, de solidarité, de bien commun et de caractère sacré de la vie ?
- **La juste part du Canada :** Le graphique 20 semble poser un défi à tous les Canadiens, où qu'ils vivent.
 - Par exemple, il est décevant de constater que les niveaux d'émissions pour les 20 premières années indiquées dans le graphique sont restés relativement constants, l'essentiel des réductions étant prévu pour les 10 dernières années. Il semble décevant de constater que les courbes relatives aux phénomènes sociaux montrent l'essentiel des progrès dans le futur, alors que peu d'améliorations ont été apportées au cours des années qui ont suivi la prise d'engagements. Faut-il qu'il en soit toujours ainsi ? En supposant que cela soit vrai dans ce cas, pouvons-nous ou devrions-nous faire mieux ?
 - Le graphique semble également suggérer que même si nous atteignons l'objectif de 2030 en tant que nation, nous avons tous beaucoup de travail à faire au-delà : notre nation s'est seulement engagée à réduire les émissions jusqu'à un point où nous produisons environ six fois plus d'émissions que le reste du monde. Si cela est vrai, pouvons-nous ou devons-nous faire mieux ?

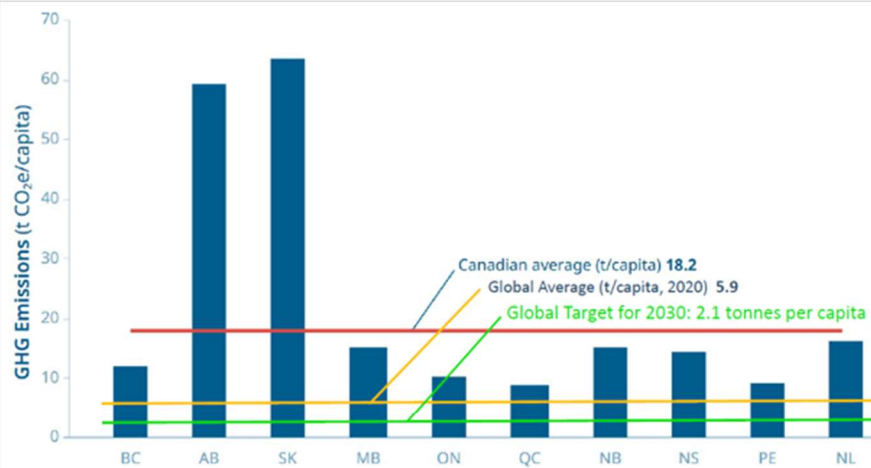


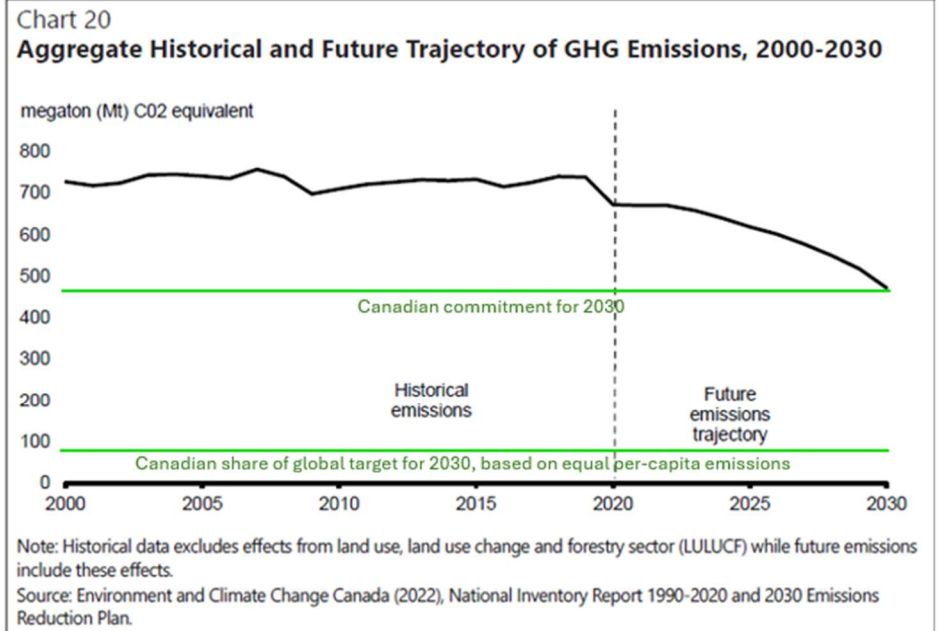
Figure 9. GHG emissions per capita by province in 2022

Data sources: 2024 National Inventory Report, Statistics Canada¹²
 - Global Average: Global Greenhouse Gas Emissions, Environment & Climate Change Canada, 2023
 - Global Target for 2030: Towards Climate Neutrality by 2025, OECD iLibrary
 Chart Source: Pembina Institute, All Together Now (July 2024) - <https://www.pembina.org/sites/default/files/2024-07/All%20Together%20Now.pdf>
 Annotated to include Global Average and Global Target by Catholic Conscience using above sources

Table 2. Canada's emissions by economic sector in key years

Economic sector	Emissions (Mt CO ₂ e)			% Change 2005-2022
	2005 Canada's baseline year	2019 pre-pandemic	2022 post-pandemic	
Canada total	761	752	708	-7.1%
Oil and Gas	195	226	217	11.0%
Electricity	117	61	47	-59.4%
Transport	156	170	156	0.1%
Heavy Industry	88	79	78	-11.5%
Buildings	85	94	89	4.5%
Agriculture	66	69	70	7.0%
Waste and Others	55	52	51	-7.8%

Note: Waste and Others includes Coal Production, and Light Manufacturing, Construction and Forest Resources



Note: Historical data excludes effects from land use, land use change and forestry sector (LULUCF) while future emissions include these effects.
 Source: Environment and Climate Change Canada (2022), National Inventory Report 1990-2020 and 2030 Emissions Reduction Plan.

Sources:

- Left, top & bottom: Pembina Institute, *All Together Now* (2024) accessed at: <https://www.pembina.org/pub/all-together-now>
- Above: Canadian Federal Budget 2023, pg 16
- Annotated by Catholic Conscience, using references cited

Greenhouse Gas (GHG) Emissions in Canada

Famille, communauté et bien commun

Rôle de la famille | Soins de santé et soins aux personnes âgées | Éducation et jeunes travailleurs | Culture, arts et tourisme

La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 166*

Le rôle et le développement de la famille

"Honore ton père et ta mère".
- le 4^e commandement

La famille est la première unité de la société. C'est là que commence l'éducation et que la Parole de Dieu est cultivée pour la première fois. **La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée.** *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 209-214*

L'Église enseigne que le rôle propre du gouvernement et des autres institutions humaines est de favoriser la vie et la dignité humaines en maintenant des conditions sociales qui nous permettent et nous encouragent à grandir de manière authentique et à servir Dieu les uns dans les autres, et donc à promouvoir ce qui est vraiment dans l'intérêt commun. Cela commence par l'encouragement et l'épanouissement des familles, ainsi que par le soutien aux personnes âgées et aux autres membres marginalisés de la société.

Soins de santé

Parmi les causes qui contribuent fortement au



Rôle de la famille

Le parti déclare que :

- Comprenant qu'il faut un village pour élever un enfant, elle affirme la responsabilité collective de la société de veiller à ce que chaque enfant soit élevé dans un environnement sain et stimulant, où il bénéficie d'une chance égale de se développer physiquement, émotionnellement, socialement et intellectuellement pour atteindre son plein potentiel.

Soins de santé

Le parti déclare que :

- tous les Néo-Brunswickois ont droit à des soins de santé de qualité. La pandémie mondiale a mis en évidence les améliorations nécessaires pour faire entrer le système de soins de santé de la province dans le XXI^e siècle.
- Les services de santé peuvent désormais être offerts virtuellement grâce à l'utilisation de la technologie. Les services dans toutes les communautés peuvent être étendus pour inclure les soins de santé primaires en établissant des centres de soins de santé multi-pratiques dans toute la province.
- il y a un besoin urgent de services de santé mentale, services qui étaient insuffisants bien avant la pandémie.
- la pandémie a mis en lumière le rôle important joué par le Bureau du médecin-chef de la santé. La société dépend de ce bureau pour obtenir des conseils scientifiques sans ingérence politique et pour disposer des ressources nécessaires pour traiter un large éventail de questions de santé publique.

Les partisans du parti :

- veiller à ce que le poste de médecin-chef de la santé soit indépendant et directement responsable devant l'Assemblée législative.
- établir des protocoles pour le diagnostic et le traitement de la maladie de Lyme, en s'inspirant des meilleures pratiques actuellement utilisées au niveau international.
- veiller à ce que les carnets de vaccination de tous les Néo-Brunswickois soient suivis et tenus à jour, et à ce que les vaccins soient facilement accessibles.
- l'élimination progressive des rejets industriels de polluants cancérigènes dans les communautés afin de réduire les maladies causées par des produits chimiques nocifs.
- taxer les boissons à forte teneur en sucre pour en décourager l'achat.
- l'augmentation de l'âge minimum pour acheter du tabac et des produits de vapotage à 21 ans, et l'interdiction de la vente de produits de vapotage aromatisés conçus pour attirer les enfants.

Afin de ramener le système de santé provincial à l'échelle humaine, le parti préconise de rapprocher la prise de décision concernant la prestation des services publics des communautés qui les utilisent, et de réinvestir dans ces services pour répondre aux besoins et aux attentes du public. Il s'agit notamment de :

- réintégrer la gestion du programme extra-mural et d'Ambulance NB dans le système public de soins de santé.
- la création de centres de santé communautaires dans toute la province, afin d'offrir les services de divers professionnels, notamment des médecins de famille, des spécialistes de la santé mentale, des infirmières praticiennes, des diététiciens, des techniciens respiratoires et des sages-femmes.
- des services accrus en matière de santé mentale et de toxicomanie, y compris des lignes d'assistance téléphonique d'urgence 24 heures sur 24.
- décentraliser la gestion des hôpitaux et des cliniques, en permettant aux conseils d'administration des hôpitaux locaux de décider des services à offrir en fonction des besoins et des attentes des personnes qu'ils desservent. Ce modèle permettrait de responsabiliser les communautés et d'éviter la fermeture partielle des salles d'urgence, comme l'a tenté le gouvernement actuel un peu plus tôt
- veiller à ce que les services de santé LGBTQ+ et de santé génésique, y compris les avortements, soient couverts par Medicare et puissent être dispensés dans des cliniques communautaires telles que la Clinique 554.
- le maintien des services d'urgence et des lits de soins aigus dans les hôpitaux ruraux.
- soutenir la création d'un programme national d'assurance-médicaments, y compris la couverture des fournitures médicales pour diabétiques, des soins de la vue, des soins dentaires et des équipements tels que les prothèses auditives.
- éliminer les primes annuelles du Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick pour les personnes et les familles dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ et 40 000 \$ respectivement.
- continuer à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il ajuste les transferts en matière de santé afin de mieux refléter les besoins de la population la plus âgée de toutes les provinces du pays

sous-développement et à la pauvreté, il faut mentionner l'analphabétisme, le manque de sécurité alimentaire, l'absence de structures et de services, les mesures inadéquates pour garantir les soins de santé de base, le manque d'eau potable et d'assainissement. -166, 447 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*.

Soutien aux personnes âgées

Si les personnes âgées se trouvent dans des situations de souffrance et de dépendance, elles ont besoin non seulement de services de santé et d'une assistance appropriée, mais aussi et surtout d'être traitées avec amour. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 222

L'éducation

"Que Nazareth nous rappelle ce qu'est la famille, ce qu'est la communion d'amour, sa beauté pure et simple, son caractère sacré et inviolable ; qu'il nous aide à voir combien l'éducation familiale est douce et irremplaçable ; qu'il nous enseigne sa fonction naturelle dans l'ordre social. Qu'enfin nous apprenions la leçon du travail". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église 210, citant St Paul VI, Discours à Nazareth (5 janvier 1964)*.

Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles de chacun. Les systèmes d'enseignement et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 289-290.

Culture, arts et tourisme

Face à la rapidité des progrès technologiques et économiques, et à la transformation tout aussi rapide des processus de production et de

Soins aux personnes âgées

Le parti déclare que :

- le gouvernement provincial a la responsabilité morale de fournir des soins respectueux et de haute qualité aux personnes âgées qui reçoivent des soins de longue durée.
- la pandémie a mis en lumière les insuffisances du modèle actuel des maisons de retraite, telles que le sous-financement, les bas salaires et le rôle croissant des entreprises privées.

Les partisans du parti :

- l'adoption d'un modèle à but non lucratif pour tous les futurs développements de maisons de repos.
- l'augmentation du financement des maisons de repos, afin de garantir 4 heures de soins par jour à tous les résidents.
- l'augmentation des salaires pour tous les travailleurs du secteur des maisons de retraite et l'amélioration de la formation et des normes de soins.
- développer un modèle de logement abordable pour les personnes âgées qui n'ont pas besoin de soins infirmiers, en particulier dans les zones rurales.
- la mise en place de structures d'accueil, sur le modèle des foyers spécialisés, pour les adultes autistes qui ne peuvent pas vivre de manière autonome

L'âgisme

Le parti déclare que :

- L'âgisme, c'est-à-dire la discrimination à l'égard des personnes en fonction de leur âge, est un défi important auquel sont confrontées les personnes âgées au Nouveau-Brunswick et au Canada, et qui se manifeste souvent par des idées fausses selon lesquelles les personnes âgées sont un fardeau pour les soins de santé et l'économie. Les personnes âgées, qui représentent 22,7 % de la population du Nouveau-Brunswick, mènent principalement un mode de vie sain et actif.
- Les contributions des seniors à la société comprennent une valeur économique substantielle par le biais du travail, du bénévolat et des dons caritatifs, comme le montrent diverses études et rapports.
- la stratégie du Nouveau-Brunswick en matière de vieillissement fait la promotion d'un vieillissement en santé dans des communautés accueillantes pour les personnes âgées et offrant du soutien. La participation des personnes âgées à des activités sociales, récréatives ou de groupe est un souhait exprimé par ce groupe démographique.

Les partisans du parti :

- élaborer et mettre en œuvre des stratégies qui favorisent des attitudes positives à l'égard du vieillissement et des contributions des personnes âgées, y compris une collaboration entre le gouvernement et le secteur privé afin de créer des incitations pour que les entreprises emploient des personnes âgées intéressées, en reconnaissant la valeur de leur expérience et de leurs compétences.

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti déclare que :

- un système éducatif tourné vers l'avenir, doté d'un financement adéquat et ancré dans la communauté qu'il dessert, et qui offre un continuum d'apprentissage, de la petite enfance à l'âge adulte.
- il est impératif que tous les Néo-Brunswickois aient un accès égal à l'éducation, que ce soit en ligne ou en personne.
- toutes les régions de la province doivent avoir accès à un service internet par fibre optique et des ordinateurs doivent être fournis à tous les élèves des écoles publiques.

L'avocat du parti :

- donner aux écoles le pouvoir de gérer leur propre budget en fonction des circonstances et des priorités de leur région.
- la mise en œuvre d'un système de garde d'enfants universellement accessible.
- l'accès au financement fédéral pour un programme universel de petits-déjeuners et de déjeuners scolaires, conçu et mis en œuvre localement pour tirer parti des circonstances locales.
- un financement adéquat des universités publiques afin qu'elles puissent réduire progressivement les frais de scolarité, l'objectif à long terme étant de parvenir à la gratuité.
- rétablir le programme de bourses d'accès aux études.
- rétablir le programme d'aide à l'achèvement des travaux dans les délais en fixant le plafond de la dette à 20 000 dollars et en prolongeant la période d'éligibilité à 5 ans.
- rétablir le programme de crédit d'impôt pour les frais de scolarité pour les diplômés qui travaillent dans la province à la fin de leurs études.
- l'élimination des intérêts sur les prêts étudiants provinciaux.
- l'élimination des vérifications de solvabilité associées à la demande de prêt et de bourse.

Culture, arts et tourisme

Francophones et anglophones ; dualité culturelle

Le parti déclare que :

- le gouvernement provincial a un rôle important à jouer pour combler les écarts qui existent entre les régions francophones et anglophones, soutenir la dualité dans les services de santé et d'éducation, éduquer la population sur les questions relatives à nos langues officielles et promouvoir les cultures des diverses communautés.

consommation, un important travail éducatif et culturel s'impose d'urgence. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 376, 401*

"Certains pays économiquement prospères ont tendance à être proposés comme modèles culturels pour les pays moins développés ; au contraire, chacun de ces pays devrait être aidé à grandir de manière distincte et à développer sa capacité d'innovation tout en respectant les valeurs de sa propre culture. Le désir superficiel et pathétique d'imiter les autres conduit à copier et à consommer au lieu de créer, et favorise une faible estime de soi au niveau national.

"Nous oublions qu'il n'y a pas de pire forme d'aliénation que de se sentir déraciné, de n'appartenir à personne. Une terre ne sera féconde, et ses habitants ne porteront des fruits et ne donneront naissance à l'avenir, que dans la mesure où elle pourra favoriser le sentiment d'appartenance de ses membres, créer des liens d'intégration entre les générations et les différentes communautés, et éviter tout ce qui nous rend insensibles aux autres et conduit à une plus grande aliénation." Pape François, *Fratelli tutti*, 51-53

Les partisans du parti :

- la création d'un comité législatif permanent sur les langues officielles et la révision de la loi sur les langues officielles dans le cadre d'un processus ouvert et transparent.
- veiller à ce que les personnes âgées aient accès aux soins de longue durée dans la langue de leur choix.
- l'augmentation du budget du commissaire aux langues officielles pour favoriser la promotion des deux langues officielles dans la province.
- obtenir une certaine autorité en matière d'immigration pour répondre aux besoins du Nouveau-Brunswick et adopter une structure de gestion qui respecte le principe de dualité en matière d'immigration francophone.
- offrir des programmes de formation linguistique gratuits dans les deux langues officielles dans les collèges communautaires et les bibliothèques publiques.
- maintenir l'Institut de Memramcook en tant qu'autout provincial, communautaire, culturel et historique qu'il est, et fournir un financement pour assurer son rôle continu dans la communauté locale et pour tous les Acadiens.

Tourisme

Le parti déclare que :

- Les Néo-Brunswickois sont retombés amoureux de leur province, suite aux bouleversements provoqués par la pandémie. Les gens du sud sont allés au nord, les gens du nord sont allés au sud, et nous sommes étonnés.
- Le tourisme au Nouveau-Brunswick repose sur deux piliers : la nature et la culture. Pourtant, les forêts sont coupées à blanc autour des parcs, les gens ont du mal à accéder aux plages à cause du développement privé, et les rivières sont attaquées.
- pendant la pandémie, les opérateurs touristiques locaux ont beaucoup souffert - beaucoup ont abandonné.
- dans une économie verte, les arts, la culture et le tourisme ne sont pas un pis-aller économique.

Les partisans du parti :

- veiller à ce que les artistes et les entrepreneurs culturels bénéficient du soutien financier dont ils ont besoin pour survivre et prospérer après la pandémie. Ce groupe bénéficierait grandement d'un revenu annuel garanti.
- l'adoption d'une législation visant à créer un titre professionnel d'artiste.
- la création d'un poète officiel provincial résidant à l'Assemblée législative.
- développer un réseau d'interprétation de la nature et de la culture dans toute la province.
- le maintien des parcs provinciaux dans le giron public.
- investir dans les infrastructures touristiques telles que les pistes cyclables, les sentiers de randonnée, l'accès public aux plages et aux voies navigables, la découverte de la culture et la gastronomie.
- mettre fin aux baux privés sur des segments des rivières Restigouche et Miramichi, comme l'a fait le Québec, ce qui permettra aux pourvoyeurs de tourisme d'élargir leur offre dans ces régions.



Rôle et soutien de la famille

Programme de petit-déjeuner à l'école

Le parti déclare que :

- La nutrition est essentielle à l'apprentissage et au développement de tous les enfants. Mais un nombre important d'élèves vivent dans la pauvreté au Nouveau-Brunswick et n'ont pas accès à une alimentation suffisante.
- Les programmes alimentaires garantissent que les élèves reçoivent des repas nutritifs, mais les programmes conçus uniquement pour les personnes en difficulté créent une stigmatisation et n'atteignent pas ceux qui en ont le plus besoin.
- L'accès à l'alimentation est un droit fondamental, et de nombreuses familles ont du mal à se procurer des aliments de qualité en quantité suffisante, ce qui fait que certains élèves n'ont pas accès à un petit-déjeuner nutritif.
- les programmes de petits déjeuners scolaires universels et gratuits offrent aux élèves une chance égale de commencer leur journée d'apprentissage, améliorent leur santé, leur bien-être et leurs résultats scolaires, et réduisent l'absentéisme.
- Le programme actuel de petits déjeuners du Nouveau-Brunswick est inéquitable car il exclut les écoles qui participent à la vie communautaire et est injuste pour les écoles qui offrent déjà un programme similaire.

Les partisans du parti :

- établir et financer un programme universel et gratuit de petits déjeuners dans toutes les écoles publiques du Nouveau-Brunswick, en mettant l'accent sur les besoins des élèves vivant dans la pauvreté, en veillant à ce que le financement provincial de ces programmes ne pénalise pas les écoles qui ont déjà des programmes de petits déjeuners gérés par des bénévoles ou grâce à des fonds communautaires.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Le parti déclare que :

- Les citoyens du Nouveau-Brunswick continuent d'être confrontés à des difficultés importantes pour accéder à des services de santé de qualité en temps voulu, ce qui entraîne une frustration accrue, un déclin potentiel de la santé, une augmentation des complications, une hausse des coûts futurs et des inquiétudes quant au bien-être général de la population.
- Les pressions exercées sur le système de soins de santé ont été exacerbées par des facteurs tels que l'augmentation et le vieillissement de la population, la prévalence accrue des maladies chroniques et les pressions persistantes découlant des crises liées à la santé, qui font peser une charge immense sur les prestataires et les établissements de soins de santé.
- Le mécontentement généralisé des habitants crée un besoin pressant de réformes ciblées qui s'attaquent à la fois aux problèmes immédiats et à la viabilité à long terme.

Les partisans du parti :

- établir un plan provincial de santé qui serve de cadre et de guide pour améliorer et renforcer l'état du système de santé, éclairé par des données et l'expérience vécue des gens, détaillé avec des projections des besoins de santé de la population pour une période allant jusqu'à 30 ans, y compris des objectifs clairs et un cadre de responsabilité, pour garantir une conception, une organisation, un fonctionnement et une utilisation des ressources raisonnables, ainsi que des normes de performance aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire des soins, y compris des composantes pour les soins primaires, les soins ruraux, les soins aigus, les soins de longue durée, les soins de toxicomanie et de santé mentale, et la préparation aux épidémies et aux pandémies.
- établir à la fois des mesures à court terme pour atténuer les pressions immédiates et éviter l'effondrement du système, et des stratégies à moyen et long terme pour façonner le système de soins de santé de demain.
- mettre en œuvre ce plan provincial de santé tout en appliquant une optique de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) dans l'ensemble du système, en reconnaissant l'importance de toutes les communautés vivant à l'intérieur de ses frontières, y compris les communautés autochtones, les nouveaux arrivants et les communautés sociolinguistiques.
- établir un protocole d'éducation et de sensibilisation du public, en soulignant les avantages des nouvelles mesures et en veillant à ce que les parties prenantes et le public soient informés bien à l'avance de tout changement dans la prestation des services de santé, tout en incluant un engagement communautaire significatif en tant qu'élément fondamental des processus de gestion du changement.

Gouvernance des soins de santé

Le parti déclare que :

- la santé et le bien-être des citoyens du Nouveau-Brunswick sont d'une importance capitale, et un modèle solide de gouvernance des soins de santé est essentiel pour atteindre ce précieux objectif.
- les conseils d'administration et les directeurs généraux des autorités sanitaires ont été licenciés par le gouvernement actuel, remplacés temporairement par des administrateurs, puis réintégrés dans un nouveau cadre législatif.
- La réduction de la taille du conseil d'administration de 15 à 7 membres et le passage complet à des membres nommés par le gouvernement actuel ont soulevé des inquiétudes quant à la représentation démocratique et à l'engagement de la communauté.
- La représentation des Premières nations dans la prise de décision en matière de soins de santé est reconnue comme une étape fondamentale pour remédier aux disparités historiques et garantir des services de santé culturellement sûrs, tandis que l'engagement des parties prenantes et l'inclusion de diverses compétences sont essentiels pour créer une stratégie globale et efficace en matière de soins de santé.

Les partisans du parti :

- examiner le nouveau cadre des conseils d'administration des autorités sanitaires afin d'assurer la meilleure représentation possible, notamment des Premières nations, y compris des membres élus ; veiller à ce que tous les membres des conseils d'administration aient les compétences appropriées pour contribuer de manière éclairée à la gouvernance des autorités sanitaires, et que les conseils d'administration aient pour mandat de représenter au mieux les intérêts de leurs autorités sanitaires respectives dans leur ensemble.
- l'examen de la structure la mieux à même d'atteindre ces objectifs dans l'année qui suit l'élection.

Soins primaires

Le parti déclare que :

- le système de santé provincial est confronté à des difficultés pour fournir des soins continus et intégrés à ses résidents, notamment l'incapacité d'accéder à des soins en temps voulu en raison d'une pénurie de prestataires de soins primaires (médecin de famille, infirmière praticienne ou équipe clinique multidisciplinaire) ou de difficultés à obtenir des rendez-vous.
- les salles d'urgence sont devenues la solution de repli pour un trop grand nombre de personnes, exacerbant les temps d'attente déraisonnables et les exigences paralysantes pour le personnel.

- Les professionnels de la santé s'accordent à dire que la mise en place rapide de centres de soins pluridisciplinaires est le modèle de soins primaires de l'avenir, et les modèles réussis de centres de soins pluridisciplinaires ont montré l'efficacité de la réunion de divers professionnels de la santé sous un même toit pour améliorer l'accessibilité, l'orientation et le suivi des patients.

Les partisans du parti :

- l'établissement rapide de centres de soins multidisciplinaires comme principal modèle de prestation de soins de santé primaires dans toute la province, les centres étant adaptés aux besoins d'une communauté particulière avec l'intégration de médecins, d'assistants médicaux, de scribes, d'infirmières, d'auxiliaires médicaux, de travailleurs sociaux, de thérapeutes et d'autres professionnels afin d'assurer des services complets et bien équilibrés.
- l'établissement d'un plan de transition pour faciliter le passage de la situation actuelle des cabinets médicaux indépendants au modèle proposé de centres de soins pluridisciplinaires avec des ressources allouées, y compris le financement et l'infrastructure.

Stratégie globale en matière de ressources humaines en santé

Le parti déclare que :

- Le dévouement et la résistance des professionnels de la santé ont été mis à l'épreuve au cours des défis sans précédent posés par les dernières années de pandémie, et il est essentiel de reconnaître leurs contributions, de répondre à leurs préoccupations et de leur offrir un environnement de travail favorable.
- la pression constante sur les travailleurs de la santé, aggravée par le sentiment de manque de respect, le manque de reconnaissance des besoins personnels et les demandes persistantes d'augmentation de la charge de travail, met en péril le maintien de professionnels de la santé de valeur dans la province.
- le gouvernement provincial a la capacité financière, grâce à des excédents record consécutifs et à la disponibilité de fonds fédéraux spécifiquement destinés aux soins de santé, d'investir dans le bien-être et le maintien des professionnels de la santé.
- pour assurer la pérennité et l'efficacité du système de santé provincial, il est nécessaire d'agir d'urgence.

Le parti préconise l'élaboration et la mise en œuvre immédiates d'une stratégie globale et pluriannuelle en matière de ressources humaines en santé (RHS) qui donne la priorité au recrutement et à la fidélisation des professionnels de la santé, y compris les éléments suivants :

- avec l'engagement d'accélérer l'expansion du rôle infirmier au sein du système, une évaluation complète de la situation afin de déterminer : le nombre requis d'infirmières praticiennes (IP) pour une fonctionnalité optimale du système, la vitesse à laquelle elles peuvent être intégrées dans le service et la faisabilité de programmes de formation accélérés pour les IP et les infirmières diplômées.
- l'intégration planifiée des infirmières praticiennes dans les systèmes communautaires, au sein des équipes de soins de santé primaires et dans les hôpitaux pour des soins efficaces.
- l'examen et la clarification du champ d'action des professionnels de la santé dans le cadre de la stratégie en matière de ressources humaines afin d'optimiser leur rôle.
- l'évaluation des processus de reconnaissance des titres de compétences afin de les rationaliser dans la mesure du possible et de surmonter les obstacles et les inefficacités.
- l'élaboration immédiate d'un plan visant à améliorer les conditions de travail des professionnels de la santé, en accordant la priorité au soutien de leur bien-être, à la lutte contre l'épuisement professionnel, à l'inclusion d'avantages compétitifs et à la prise en compte de leurs besoins les plus urgents, tels qu'ils ont été identifiés par les professionnels eux-mêmes.
- des investissements stratégiques dans l'éducation, y compris une expansion des programmes de bourses de retour au service pour une variété de professionnels de la santé, dans les régions où les besoins sont les plus importants et en collaboration avec les établissements d'enseignement.
- une révision du statut des assistants personnels, en les plaçant parmi les travailleurs de la santé essentiels, en leur offrant des salaires plus élevés et un financement stable.
- un examen des écarts de parité salariale et l'étude de mesures visant à rendre les postes plus attrayants au Nouveau-Brunswick.
- ajout de personnel administratif pour alléger la charge administrative et consacrer plus de temps aux soins des patients.
- un plan ciblé pour remédier à la pénurie de psychologues pour enfants et de travailleurs sociaux, visant à atténuer les effets à long terme sur la réussite scolaire des enfants.

Technologie des soins de santé

Le parti déclare que :

- La prestation des soins de santé devrait être améliorée par des moyens innovants et efficaces, en reconnaissant le potentiel de transformation des technologies numériques. Par exemple, l'intégration de la transformation numérique et de l'innovation en matière de soins de santé peut permettre d'améliorer les résultats pour les patients, d'accroître l'accessibilité et d'améliorer l'efficacité opérationnelle au sein du système de soins de santé.
- l'adoption de systèmes normalisés de gestion des dossiers numériques est essentielle pour l'échange transparent d'informations sur les patients et la coordination des soins entre les prestataires de soins de santé, les régions et les autorités sanitaires.
- l'investissement dans la technologie médicale pour l'admission, le suivi et le bien-être des patients est primordial pour réduire les temps d'attente pour l'accès aux soins de santé, diminuer les coûts globaux des soins de santé et améliorer les services afin d'atteindre un niveau de soins plus élevé

Les partisans du parti :

- l'établissement immédiat et la mise en œuvre d'une vision technologique globale pour la prestation de soins de santé, qui décrit l'orientation stratégique du gouvernement en matière de transformation numérique et d'innovation, et pour l'intégration des avancées technologiques dans la prestation de soins de santé, l'échange transparent et sécurisé

d'informations sur les patients entre les prestataires de soins de santé, les régions et les autorités sanitaires, et pour la recherche, le développement ou l'acquisition de technologies médicales afin de faire progresser le diagnostic et le traitement des patients, en veillant à ce que le système de soins de santé reste à la pointe de l'innovation technologique.

Soins à domicile et de longue durée

Le parti déclare que :

- L'amélioration de la qualité des soins et des services fournis aux personnes âgées et aux personnes nécessitant des soins de longue durée est de la plus haute importance. Il est nécessaire d'adopter une approche globale, rationalisée et intégrée des services de soins de longue durée, en comblant le fossé entre les soins de santé et l'aide sociale.
- le plus souvent, les personnes qui passent de l'hôpital ou des soins à domicile aux soins de longue durée ne sont pas réévaluées à la suite d'initiatives de réadaptation et de réinsertion, notamment après la stabilisation des médicaments ou la mise en place de services de soutien adéquats, même si la réévaluation peut indiquer une réduction potentielle du besoin de soins intensifs en institution, permettant ainsi une plus grande disponibilité de ces établissements pour les personnes dont on estime qu'elles en ont spécifiquement besoin.
- les citoyens du Nouveau-Brunswick, en particulier les personnes âgées, ont exprimé un fort désir de rester chez eux le plus longtemps possible ; et les coûts des soins à domicile sont inférieurs à ceux des options de soins résidentiels comme les foyers de soins spéciaux ou les maisons de soins infirmiers.
- la main-d'œuvre qui fournit des soins et des services à domicile n'est pas suffisamment valorisée par rapport à d'autres secteurs d'emploi.

Le parti s'engage :

- rationaliser les procédures d'évaluation et de placement dans le but d'intégrer les services de santé et de développement social, en fournissant une approche cohérente et centrée sur le patient en matière de soins de longue durée.
- définir clairement les responsabilités du ministère de la santé et du ministère du développement social en matière de soins de longue durée, y compris une ventilation complète de ce qui relève des soins de santé et de ce qui relève du développement social, afin d'éliminer toute ambiguïté et d'améliorer la coordination entre les deux ministères.
- mettre en œuvre des stratégies visant à supprimer les cloisonnements qui existent entre les départements et les prestataires de services dans le domaine de l'aide sociale et des soins de santé, en favorisant la collaboration par le partage des ressources, des données et des canaux de communication afin de garantir une approche homogène et intégrée des soins de longue durée.
- collaborer avec les institutions pour résoudre les problèmes liés aux patients des autres niveaux de soins dans les hôpitaux, notamment en mettant l'accent sur la réadaptation et la sortie en temps voulu afin de réduire la pression sur les ressources hospitalières et d'améliorer la transition des patients vers les établissements de soins de longue durée appropriés.
- un investissement accru dans les services de soins à domicile pour permettre aux personnes âgées de vieillir sur place, en soutenant leur désir de rester chez elles plus longtemps. Passer d'une approche institutionnelle à une approche de soins de proximité, afin de garantir que les personnes âgées reçoivent l'aide et les services nécessaires dans le confort de leur propre maison.
- créer et développer des centres de réadaptation pour les personnes âgées afin de promouvoir le vieillissement actif et de maintenir l'indépendance, y compris la promotion des centres en tant que centres de soins holistiques, incorporant le bien-être physique, mental et social dans le continuum des soins pour les personnes âgées.
- mettre en place des centres de transition pour faciliter les transitions entre les différents niveaux de soins, en utilisant les centres comme des structures de transition, fournissant un soutien et des services temporaires lorsque les personnes passent de l'hôpital aux soins à domicile ou à d'autres structures de soins de longue durée.
- élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à garantir un continuum de soins pour les personnes âgées, en répondant à leurs divers besoins aux différents stades du vieillissement, y compris une évaluation continue, des plans de soins personnalisés et une coordination entre les différents prestataires de soins afin de fournir des soins intégrés et centrés sur la personne.
- augmenter les ressources allouées au secteur des soins à domicile, en tenant compte des études antérieures qui ont analysé les besoins de cette clientèle, et promouvoir des mesures visant à faciliter le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre nécessaire, en tenant compte de la rémunération et des conditions de travail.

Soutien à la santé mentale et aux toxicomanies

Le parti déclare que :

- La santé mentale et les dépendances représentent des défis importants pour le bien-être des personnes au Nouveau-Brunswick et devraient faire partie intégrante des soins primaires.
- le plan d'action interministériel actuel pour la santé mentale et les toxicomanies doit être revu et amélioré pour répondre à l'évolution des besoins de la province.

Les partisans du parti :

- l'établissement immédiat d'un plan d'action au cours de la première année de son mandat, afin de faire de la santé mentale et de la toxicomanie un domaine d'action prioritaire et d'examiner les plans et études antérieurs, en recherchant les domaines à améliorer pour renforcer l'efficacité du plan d'action interministériel.
- en désignant les soins de santé mentale et de toxicomanie comme une composante organisationnelle distincte au sein des autorités sanitaires, ce qui garantit des ressources dédiées et une attention spécialisée.
- intégrer des thérapeutes agréés dans les structures de soins de santé primaires, afin de faciliter l'accès à des soins spécialisés pour les personnes confrontées à des problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

- explorer des solutions innovantes telles que l'externalisation avec des soins et des technologies virtuels ou la passation de contrats avec des prestataires privés à titre provisoire, afin d'accroître la capacité et l'accessibilité des services de santé mentale et de toxicomanie tout en reconnaissant la rareté des ressources en matière de santé mentale dans la province.
- garantir un engagement significatif et durable de la communauté et des ressources dans la fourniture de soins et de services de santé mentale et de toxicomanie.

Programme de vaccination contre le zona

Le parti déclare que :

- Le zona est une maladie très douloureuse qu'environ 95 % des citoyens âgés de 65 ans et plus risquent de contracter. Plus de 1 500 cas par an pourraient toucher les Néo-Brunswickois.
- le vaccin Shingrix est le seul vaccin disponible au Canada avec un taux d'efficacité de 90 % contre le zona. La population ciblée de 65 ans et plus au Nouveau-Brunswick est d'environ 184 000 personnes.

Les partisans du parti :

- l'introduction d'un programme de vaccination Shingrix contre le zona pour protéger les citoyens du Nouveau-Brunswick âgés de plus de 65 ans, en commençant par les personnes âgées à faible revenu.

Obstétrique et santé des femmes

Le parti déclare que :

- Les services d'obstétrique de l'Hôpital régional de Campbellton sont interrompus "temporairement" depuis avril 2020.
- Dans de nombreuses régions rurales de la province, les femmes doivent parcourir de longues distances pour recevoir des soins obstétriques et d'autres services répondant spécifiquement à leurs besoins en matière de santé physique et mentale, en raison des lacunes du système de santé, notamment en matière d'infrastructures, d'équipements et de personnel. D'autres régions sont confrontées à des fermetures temporaires de services, à un manque de personnel, et les habitants doivent parcourir de longues distances pour obtenir des soins.
- la population autochtone du Nouveau-Brunswick, dont plus de la moitié sont des femmes, et le nombre croissant de femmes multiculturelles, mettent en évidence la diversité des besoins en matière de soins de santé.
- le manque d'infirmières examinatrices spécialisées dans les agressions sexuelles (SANE) dans les salles d'urgence a un impact sur l'assistance rapide aux victimes de violences sexuelles et sur l'arrestation des agresseurs.
- le manque de personnel dans les lieux de travail à prédominance féminine tels que les hôpitaux, les cliniques de santé mentale et les maisons de soins crée des problèmes de qualité et des environnements stressants.
- Les transports publics inadéquats et les barrières linguistiques constituent des défis importants pour les femmes qui souhaitent accéder aux services essentiels et aux opportunités d'emploi, alors que le Nouveau-Brunswick est confronté à une pénurie chronique de travailleurs.

Les partisans du parti :

- assurer le retour et le maintien des services d'obstétrique, entre autres, à l'Hôpital régional de Campbellton et ailleurs.
- donner la priorité au maintien, au recrutement et au rapatriement du personnel de santé provincial.
- veiller à ce que chaque hôpital régional et chaque prestataire de soins dispose d'un personnel adéquat et fournisse des soins de qualité appropriés à toutes les femmes, indépendamment de leur race, de leur âge ou de leur statut socio-économique.
- soutenir toutes les femmes en leur garantissant l'accès aux transports publics, une formation linguistique accessible dans les langues officielles et des programmes sociaux cohérents coordonnés par les 12 commissions de service régionales et le département de l'égalité des femmes.

Pénuries de médecins et fermetures de cliniques

Le parti déclare que :

- La fermeture croissante de cliniques de santé et de cabinets de médecins de famille au Nouveau-Brunswick a un impact significatif sur l'accès aux services de soins de santé primaires pour les résidents, exacerbant la pénurie actuelle de médecins de famille et laissant de nombreux Néo-Brunswickois sans options viables en matière de soins de santé. La fermeture des cliniques et la migration des médecins de famille vers des emplois quotidiens dans les hôpitaux ont créé une lacune dans le système provincial de soins de santé primaires, entraînant des difficultés pour les résidents à accéder à des soins médicaux complets et opportuns.

Les partisans du parti :

- entreprendre un examen approfondi des facteurs contribuant à ces fermetures, y compris les mesures incitatives visant à maintenir les médecins de famille dans leur cabinet, et mettre en œuvre des stratégies visant à garantir aux résidents un accès continu à des services de soins de santé de qualité.

Services de sage-femme

Le parti déclare que :

- il existe un besoin reconnu d'améliorer l'accès à des services de santé maternelle de qualité, y compris pour les sages-femmes, qui jouent un rôle essentiel dans les soins maternels et la promotion d'un accouchement sain.
- Il préconise donc l'expansion des services de sages-femmes dans l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick et l'allocation de fonds pour soutenir l'éducation et la formation des sages-femmes.

Soutien aux personnes âgées

Remboursement de la taxe foncière pour maintenir les personnes âgées à domicile

Le parti déclare que :

- De nombreuses personnes âgées vivant avec un revenu fixe se débattent sous le poids de la montée en flèche des prix des denrées alimentaires, des coûts de l'énergie et des services publics, des médicaments sur ordonnance et autres, et les augmentations des pensions ne suivent pas. Le revenu médian des personnes âgées vivant uniquement de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti est d'environ 20 000 \$ chacune.
- Le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible permet souvent d'obtenir une meilleure qualité de vie et de meilleurs résultats en matière de santé. Il est plus rentable pour la province d'aider les personnes âgées à rester chez elles le plus longtemps possible, plutôt que de recourir aux soins de longue durée ou à l'hospitalisation.

Les partisans du parti :

- l'introduction d'une politique selon laquelle les personnes âgées en dessous d'un certain seuil de revenu, lorsque le propriétaire enregistré atteint l'âge de 65 ans, verraient leurs impôts fonciers gelés aussi longtemps qu'elles continueraient à résider dans ladite résidence, y compris l'examen d'un modèle selon lequel les personnes âgées pourraient recevoir un remboursement annuel allant jusqu'à 30 % de leur impôt foncier en fonction de leur revenu, diminuant au fur et à mesure que le revenu se rapproche du niveau du seuil.
- lorsque les personnes âgées quittent la maison, ou lors de la vente ou du transfert de la propriété, le gel de l'impôt foncier ne s'applique plus.

Des services de qualité et standardisés pour les personnes âgées

Le parti déclare que :

- La population du Nouveau-Brunswick vieillit. Les personnes âgées du Nouveau-Brunswick sont confrontées à des besoins croissants en matière de santé, ainsi qu'à un manque de ressources et de services.

Les partisans du parti :

- prendre les mesures nécessaires pour faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral, y compris les ministères concernés, pour qu'ils mettent en œuvre des programmes sociaux avec des ressources qualifiées et des services normalisés, afin que les personnes âgées du Nouveau-Brunswick puissent vivre leur vie dans la dignité.

Transport rural

Le parti déclare que :

- de nombreuses personnes âgées dans les communautés rurales du Nouveau-Brunswick n'ont pas accès au transport automobile. La capacité des personnes âgées à participer à des activités sociales, éducatives et culturelles dépend souvent de l'accès à d'autres modes de transport que les véhicules personnels.
- des besoins similaires en matière de transport sont également présents au sein de la population plus jeune.

Les partisans du parti :

- l'élaboration d'une stratégie provinciale globale en matière de transport qui réponde aux besoins des personnes âgées et des jeunes dans les zones rurales.

Éducation et jeunes travailleurs

L'éducation inclusive

Le parti déclare que :

- La politique provinciale d'inclusion a été systématiquement sous-financée, ce qui a entraîné une dépendance excessive à l'égard des assistants d'éducation pour traiter les comportements complexes. La politique est souvent interprétée de manière restrictive, en se concentrant uniquement sur les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage ou leur développement personnel.
- il est reconnu qu'il est important d'offrir une expérience éducative inclusive et équitable à tous les élèves, y compris les besoins uniques des enfants autistes, et qu'il est nécessaire d'évaluer et d'améliorer en profondeur les programmes d'inclusion existants dans les écoles provinciales.

Les partisans du parti :

- un examen approfondi et une amélioration de la politique et des programmes d'inclusion provinciaux existants dans nos écoles, afin de garantir un système éducatif véritablement inclusif qui englobe tous les aspects de l'humanité, y compris la race, l'ethnicité, le sexe, la sexualité, les défis éducatifs, et plus encore, avec un financement adéquat pour soutenir un système qui permet à tous les apprenants, y compris ceux qui ont des besoins uniques, de s'épanouir et de contribuer pleinement à la société néo-brunswickoise et au-delà.

Financement et allocation des ressources

Le parti déclare que :

- les procédures budgétaires actuelles, liées au calendrier fiscal du gouvernement du Nouveau-Brunswick, limitent la capacité des districts à s'autogérer et à planifier en fonction de leurs propres besoins.
- il existe une pénurie d'enseignants dans tous les districts de la province. Les programmes de formation des enseignants diplôment les étudiants au printemps et en été, mais les districts ne peuvent recruter qu'après l'approbation du budget annuel.

Les partisans du parti :

- collaborer avec le ministère des finances, l'EECD et les districts pour étudier les modifications à apporter au processus de financement afin de renforcer l'autonomie des districts, y compris, par exemple, un cycle budgétaire de trois ans pour les districts, l'ajustement de la fin de l'exercice fiscal ou d'autres mesures visant à minimiser les perturbations à l'échelle du système.
- collaborer avec l'EECD et les districts pour prendre des décisions en matière de ressources sur la base de données locales, afin de garantir un soutien éducatif adapté et efficace.

Plan de financement décennal

Le parti déclare que :

- il existe un plan décennal pour l'éducation qui a été établi au-delà des clivages politiques et avec le soutien d'experts internes et externes à l'OCDE.
- les éducateurs et les élèves ont subi de nombreuses perturbations, dues à des changements internes (comme la modification du programme d'immersion) et à des défis externes (comme la pandémie de COVID-19).
- l'éducation des futurs citoyens est un bien public. Les éducateurs de la province du Nouveau-Brunswick sont des experts dans leur domaine.

Les partisans du parti :

- collaborer avec les parties prenantes de tous les secteurs afin d'élaborer une vision de l'éducation à laquelle tous les Néo-Brunswickois peuvent participer, notamment en demandant au CEDD de collaborer avec les établissements d'enseignement postsecondaire, les districts, les partenaires industriels et les municipalités afin d'élaborer un plan décennal pour les secteurs anglophone et francophone qui réponde aux besoins provinciaux, locaux et linguistiques, avec un calendrier pour ce travail basé sur les plans décennaux actuels qui doivent être renouvelés en 2026.

Les partisans du parti :

- le gouvernement doit s'abstenir de toute ingérence politique dans l'éducation et s'engager à limiter les changements de programmes, de politiques ou de structures organisationnelles au sein de l'enseignement public, en veillant à ce que les changements soient adoptés sur la base des éléments des plans décennaux établis et en consultation avec des experts en matière d'éducation.
- soutenir l'EECD et les districts dans la mise en place d'un réseau de recherche pour informer les objectifs et résoudre les problèmes décrits dans les futurs plans décennaux, en encourageant la participation des établissements d'enseignement postsecondaire et du ministère de l'éducation postsecondaire, de la formation et de l'emploi.
- collaborer avec l'EECD pour mettre en place un tableau de bord public mettant en évidence des données et des mesures clés afin d'informer les écoles, les districts et l'EECD sur la planification et le travail.

Formation des enseignants pour une société mondiale

Le parti déclare que :

- Les technologies de l'information font désormais partie intégrante de notre société mondiale. Il est demandé aux futurs citoyens de bien maîtriser les compétences nécessaires pour contribuer à un monde connecté à la planète, au-delà des domaines spécifiques des programmes d'études.
- Les programmes de licence en éducation ont besoin d'être soutenus lorsqu'ils commencent à introduire ces compétences essentielles dans la formation des enseignants.

Les partisans du parti :

- en collaborant avec les programmes de licence en éducation, la direction de la certification des enseignants et les districts pour veiller à ce que les nouveaux enseignants reçoivent une formation pédagogique accrue, la formation étant axée sur l'utilisation efficace de la technologie, l'enseignement de compétences transversales et la mise en œuvre de pratiques d'enseignement inclusives.
- encourager les programmes de formation des enseignants à collaborer plus étroitement avec les districts afin d'améliorer la qualité des stages.
- le soutien au développement continu des enseignants dans l'utilisation de technologies utiles dans tous les domaines du programme, l'amélioration de l'apprentissage pour tous les élèves et l'utilisation de technologies multiples pour aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage.
- soutenir les efforts continus de l'EECD et des districts pour établir des partenariats avec l'industrie et la communauté afin d'élargir les possibilités d'apprentissage des élèves.
- continuer à investir dans l'infrastructure nécessaire pour aider les étudiants à devenir des citoyens du monde actifs.

Recrutement et fidélisation des enseignants

Le parti déclare que :

- il existe une pénurie d'enseignants dans tous les districts de la province.
- les changements constants apportés à l'enseignement, à la mise en œuvre des politiques et aux modèles de gouvernance ont contribué à créer un niveau de stress élevé parmi les membres du système éducatif.
- d'autres juridictions canadiennes reconnaissent les masters dans des domaines autres que l'éducation pour la certification et l'augmentation de la rémunération.

Les partisans du parti :

- collaborer avec la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick et d'autres syndicats afin de revigorer un environnement positif et favorable pour l'ensemble du personnel et des élèves, et collaborer avec les districts et les universités afin d'établir une stratégie de recrutement qui réduise le nombre de postes vacants dans le système et aborde le problème permanent de la pénurie d'enseignants suppléants. Les stratégies peuvent inclure l'établissement d'un tableau de bord de la dotation en personnel utile aux professionnels du système et aux recrutements potentiels, et la collaboration avec les parties prenantes pour remédier à la pénurie de professions non enseignantes telles que les conseillers d'orientation et les psychologues scolaires.
- travailler avec le Bureau de la certification des enseignants et les syndicats associés pour permettre aux enseignants du Nouveau-Brunswick et à d'autres professionnels (par exemple, les psychologues) d'être rémunérés de manière compétitive.

Alphabétisation et numérotie chez les élèves

Le parti déclare que :

- Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2018 classe le Nouveau-Brunswick au dernier rang, derrière le Manitoba et la Saskatchewan, avec seulement 9 % des participants atteignant les niveaux 5 et 6 en littératie, et la province où le plus grand nombre d'élèves n'atteignent que le niveau 1 (22 %) en littératie - un niveau auquel les individus ne sont pas en mesure de participer pleinement à une société moderne.
- Le Nouveau-Brunswick s'est classé 6e au niveau national selon le même rapport PISA, terminant 21 points plus bas que la moyenne canadienne.

Les partisans du parti :

- étudier les possibilités d'accroître le financement des interventions en matière d'alphabétisation et de numérotie, afin de renforcer les compétences fondamentales et d'améliorer les résultats des évaluations.

Amélioration de l'infrastructure éducative

Le parti déclare que :

- un grand nombre d'écoles de la province sont confrontées à une pénurie de salles de classe par rapport au nombre d'élèves inscrits ou ont grand besoin de réparations, et l'environnement scolaire doit refléter la diversité de la société et répondre à un large éventail de besoins. Les élèves ont besoin d'espaces physiques propices à l'apprentissage, et l'afflux d'immigrants apporte des valeurs, des langues et des cultures différentes, ce qui nécessite des changements dans l'environnement traditionnel de la salle de classe.
- la province est confrontée à des défis en matière de recrutement et de maintien en poste des enseignants, et des adaptations sont nécessaires pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'éducation en raison des lourdes charges de travail, des élèves ayant des besoins particuliers et des départs à la retraite du personnel. La mise en place d'espaces d'apprentissage propices valoriserait le travail des enseignants et contribuerait à l'amélioration de l'éducation de nos jeunes. L'environnement physique de l'école doit être sûr, agréable et stimulant pour les élèves et les employés.

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre de stratégies visant à garantir que les élèves et les enseignants aient accès à des écoles adaptées à leurs besoins, favorisant l'apprentissage dans un environnement stimulant, et que le besoin d'espace physique adéquat dans les écoles de la province soit satisfait, en tenant compte à la fois de la quantité et de la qualité des installations éducatives.
- établir des objectifs clairs pour la réparation, la rénovation et la construction d'écoles en fonction des besoins stratégiques, actuels et futurs, et élaborer des stratégies pour garantir une main-d'œuvre bien équipée, formée et motivée afin d'éduquer efficacement les jeunes.

Aide financière aux étudiants de l'enseignement supérieur

Le parti déclare que :

- L'éducation postsecondaire devient de plus en plus coûteuse pour les étudiants du Nouveau-Brunswick, ce qui se traduit par une dette universitaire moyenne d'environ 42 000 \$. En même temps, le développement économique et le bien-être du Nouveau-Brunswick dépendent d'une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux demandes futures du marché du travail. Pourtant, un programme d'aide financière pour les étudiants du Nouveau-Brunswick, fourni par le biais de l'assurance-emploi, a été aboli en 2022.

Les partisans du parti :

- le rétablissement immédiat du programme d'aide financière basé sur l'assurance-emploi pour les étudiants du Nouveau-Brunswick, et l'exploration de mécanismes supplémentaires pour fournir un soutien aux étudiants qui poursuivent des études postsecondaires.

Culture, arts et tourisme

Le parti affirme que le principe constitutionnel est le suivant :

- il défend la pleine égalité linguistique et culturelle des francophones et des anglophones, ainsi que l'égalité des deux communautés linguistiques. Ces principes seront reflétés à la fois dans l'élaboration des politiques et dans les pratiques internes.
- il s'efforcera d'encourager et de renforcer le multiculturalisme au Nouveau-Brunswick.

Activités sportives et culturelles accessibles

Le parti déclare que :

- Un nombre important de jeunes de moins de 18 ans vivent dans la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Beaucoup de leurs familles n'ont pas les moyens financiers d'inscrire leurs enfants dans des clubs ou des activités organisées pour les sports, les loisirs ou les arts.
- la participation à des activités sportives, récréatives et artistiques contribue de manière significative au développement, à l'épanouissement et à la santé mentale et physique des jeunes.

Le parti préconise la mise en œuvre d'une stratégie visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et de toutes les formes d'art chez les jeunes de moins de 18 ans, y compris des incitations attrayantes pour les municipalités désireuses de rendre ces activités plus accessibles à ces jeunes.

Langues officielles

Le parti déclare que :

- elle a été à l'origine de la première version de la loi sur les langues officielles en 1969. La loi a été modifiée en 2002, 2013, 2015 et 2023.
- le gouvernement actuel n'a pas tenu compte de l'examen le plus récent de la loi, y compris des recommandations d'un rapport de John McLaughlin et d'Yvette Finn.

Les partisans du parti :

- la création d'un comité permanent des langues officielles et l'examen des recommandations du rapport de John McLaughlin et Yvette Finn.



Rôle et soutien de la famille

Soutien au travail familial et à l'éducation

Le parti déclare que :

- De nombreuses familles néo-brunswickoises ont du mal à trouver des services de garde avant et après l'école qui soient abordables, accessibles et bien situés. Les parents ressentent le fardeau lorsque les frais de garde sont élevés ou qu'ils n'ont pas d'horaires flexibles. Beaucoup se demandent s'ils doivent quitter leur emploi rémunéré, confier leurs enfants à des services de garde dans une autre langue ou réduire leur budget familial pour pouvoir assumer les coûts élevés de la garde d'enfants.

Le parti préconise l'introduction d'un programme de garderie avant et après l'école dans toutes les écoles publiques du Nouveau-Brunswick là où la demande des parents existe, permettant aux enfants âgés de 3 à 12 ans de rester dans leur propre école pour la garderie avant et après l'école qui est fournie de 6h à 18h. Les places seraient disponibles pour tous à un coût abordable pour les familles.

Le plan comprend

- la création de 20 000 nouvelles places de garde d'enfants avant et après l'école et de 4 000 nouvelles places de garde d'enfants d'âge préscolaire pour répondre à la demande actuelle de services de garde supplémentaires.
- offrir des services de garde dans les salles de classe avant le début et après la fin de la journée scolaire, de 6 heures à 18 heures, avec des horaires flexibles pour les travailleurs postés, là où la demande existe.
- la création de 4000 nouvelles places d'école maternelle dans les communautés où les besoins ne sont pas satisfaits.
- l'accès à toutes les ressources de l'école, comme les gymnases, les bibliothèques et les terrains de jeux. Un programme basé sur le jeu comprend des activités récréatives, des collations nutritives, une aide aux devoirs, de la musique et d'autres programmes.
- veiller à ce que les travailleurs de la petite enfance soient des fonctionnaires et des éducateurs de la petite enfance qualifiés. La langue de fonctionnement sera celle de l'école, l'accent étant mis sur le bilinguisme.

- de veiller à ce que la prise en charge soit ouverte à tous et qu'il n'y ait pas de liste d'attente. Le coût pour les parents sera de 10 dollars par enfant. Les subventions provinciales et fédérales existantes suivront l'enfant dans le programme scolaire.
- cela permettrait à 18 000 parents de retourner sur le marché du travail ou de poursuivre des études

Éducation sexuelle

Le parti déclare qu'il s'engage à réformer et à améliorer le programme d'éducation sexuelle dans les écoles publiques avec les objectifs suivants :

- réduire les grossesses chez les adolescentes et les MST.
- sensibiliser à la diversité des genres et des sexualités et réduire les préjugés à ce sujet.
- enseigner l'importance du consentement sexuel, fournir des outils pour reconnaître et révéler les abus, et favoriser des relations saines.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Le parti déclare que :

- S'il est élu, il s'attachera principalement à mettre en œuvre son programme d'assurance-médicaments universelle et ses projets d'amélioration des soins à domicile et des soins de longue durée. Des études factuelles montrent qu'un régime universel d'assurance-médicaments réduira la pression sur les cabinets médicaux, les cliniques, les hôpitaux et les salles d'urgence. En permettant aux personnes âgées et aux personnes handicapées de vivre plus longtemps chez elles, on réduirait considérablement les coûts globaux du système de santé provincial.
- elle croit en un système de santé public fort qui répond aux principes de l'accès universel et de la propriété publique tels qu'ils sont définis dans la loi canadienne sur la santé.

Les partisans du parti :

- créer un plan global pour le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick, élaboré en consultation avec tous les acteurs clés, y compris le public.
- la mise en œuvre d'un régime universel d'assurance-médicaments et l'amélioration des soins à domicile pour les personnes âgées.
- mettre fin à toute privatisation des soins de santé en rétablissant la propriété et le contrôle publics du programme extra-mural, de Tele Health et d'Ambulance NB.
- la mise en place d'un nouveau programme dans les urgences pour répondre aux besoins non urgents des patients.
- réduire les temps d'attente des spécialistes et viser à atteindre la moyenne canadienne d'ici à 2030.
- améliorer l'accès aux services de santé mentale.
- accélérer le transfert des soins primaires vers les cliniques de proximité. Ces cliniques auront un nombre déterminé de patients sur le plan géographique et démographique, et pourraient être dirigées par des infirmières praticiennes, le cas échéant.
- soutenir un rôle accru des infirmières praticiennes, des auxiliaires médicaux et des sages-femmes dans le système de soins de santé.
- soutenir les programmes de réduction des risques pour lutter contre les dépendances, y compris les sites d'injection sûrs.
- le financement public de la clinique de santé sexuelle 554 à Fredericton.

Le parti préconise de recruter davantage de médecins, d'infirmières et de professionnels de la santé :

- l'embauche de 20 nouveaux médecins de famille et le recrutement de nouveaux médecins formés au Nouveau-Brunswick.
- l'embauche de 100 nouvelles infirmières praticiennes au cours des quatre prochaines années.
- collaborer avec les universités provinciales et les collèges communautaires pour veiller à ce que la province forme suffisamment d'infirmières autorisées, d'infirmières auxiliaires autorisées, de médecins, de spécialistes et de tous les autres professionnels de la santé.
- l'extension du programme de médecine à l'université du Nouveau-Brunswick à Saint John, afin de remédier à la pénurie de médecins et de spécialistes dans la province.

Couverture des médicaments sur ordonnance

Le parti déclare que :

- un Néo-Brunswickois sur cinq n'est pas couvert par un régime d'assurance-médicaments, et plus d'un quart des Canadiens de la région atlantique ont admis avoir rationné une ordonnance existante ou n'avoir pas rempli ou renouvelé une ordonnance au cours des 12 derniers mois parce qu'ils n'en avaient pas les moyens.
- Le Bureau parlementaire du budget du Canada estime que 503 millions de dollars sont dépensés en médicaments sur ordonnance au Nouveau-Brunswick chaque année - 300 millions de dollars par divers assureurs privés et des personnes non assurées, et 203 millions de dollars par la province. Les régimes d'assurance-médicaments fondés sur le revenu - en particulier ceux qui comportent des franchises importantes - compromettent l'accès aux médicaments essentiels. Ils obligent les gens à payer de leur poche les médicaments de routine.
- Certaines personnes négligent de prendre des médicaments préventifs pour des maladies telles que les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux parce qu'elles n'en ont pas les moyens. Tomber malade et se retrouver aux urgences parce qu'on n'a pas les moyens d'acheter des médicaments sur ordonnance peut entraîner des conséquences telles que des temps d'attente plus longs pour tout le monde.
- en fin de compte, tous les Néo-Brunswickois paient le coût social de la négligence de la prévention. Le manque de soins de santé préventifs coûte au gouvernement canadien pas moins de 9 milliards de dollars chaque année.
- Les experts prévoient qu'un programme d'entrée unique permettrait de réaliser des économies et des gains d'efficacité importants, même dans une province de la taille du Nouveau-Brunswick.

Les partisans du parti :

- soutenir pleinement un régime national d'assurance-médicaments universel à accès unique dont les coûts seraient partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et faire pression pour qu'un tel régime soit mis en place au niveau national.
- investir 50 millions de dollars pour établir une couverture universelle, incluant toutes les personnes du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas couvertes par un régime d'assurance existant. Tous les médicaments d'ordonnance actuellement inscrits sur la liste du Plan de médicaments du Nouveau-Brunswick seront couverts. Toutes les personnes actuellement couvertes par le Plan de médicaments du Nouveau-Brunswick et le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick ne perdront pas leur couverture.
- étudier diverses options de financement pour permettre au Nouveau-Brunswick d'avoir un régime universel d'assurance-médicaments à entrée unique à un coût raisonnable, y compris la meilleure façon de payer le programme à partir de trois sources : les lieux de travail : les employeurs contribuent ; les particuliers : les employés, les travailleurs indépendants, les retraités et les personnes qui ne font pas partie de la population active ; et le gouvernement provincial : pour fournir la moitié du coût.

Soins aux personnes âgées

Le parti déclare que de nombreuses personnes âgées ont besoin d'aide pour rester indépendantes et que ce besoin tend à augmenter avec l'âge. Mais il y a de sérieux problèmes dans la fourniture de services sociaux aux personnes âgées, aux adultes handicapés, aux enfants et aux jeunes dans le besoin, et aux victimes de violence domestique dans notre province.

Le parti préconise d'améliorer les services de soins à domicile pour les personnes âgées qui en ont besoin :

- mettre fin à la privatisation du système de soins de santé, y compris le retour du Programme extra-mural et de Télé-Soins à la province pour qu'ils soient gérés comme des institutions publiques, et faire de même avec Ambulance Nouveau-Brunswick.
- consacrer tous les nouveaux fonds fédéraux pour les soins à domicile à l'expansion du Programme extra-mural, qui répond aux besoins médicaux et fournit des services de soutien à domicile aux personnes âgées et aux autres Néo-Brunswickois qui ont besoin de soins. Cela permettra à un plus grand nombre de patients de recevoir des soins de santé à leur domicile.
- la création d'une nouvelle agence gouvernementale, Home Care Services, chargée de fournir des services d'aide à domicile abordables aux personnes âgées et aux autres personnes ayant besoin d'une aide à domicile. Tous les assistants personnels seront des fonctionnaires. Si nécessaire, la transition se fera en intégrant les services et le personnel des organismes à but non lucratif existants dans la nouvelle agence publique.
- l'extension de Tele-Care pour fournir des services de défense et d'orientation aux Néo-Brunswickois qui ont besoin d'aide pour s'orienter dans les soins de santé et les services sociaux.
- étudier la meilleure façon de créer une agence publique de soins communautaires pour remplacer les centaines d'agences qui existent actuellement. Cela améliorerait la responsabilité et la transparence, créerait des normes uniformes et permettrait aux travailleurs à domicile de devenir des fonctionnaires.
- garantir que la législation sur l'équité salariale s'applique au secteur des soins de santé du Nouveau-Brunswick. En plus d'un salaire minimum de 15 \$ l'heure, ce plan augmentera enfin les salaires des personnes qui fournissent des soins à domicile et des services de soins communautaires.

Le parti préconise d'améliorer les soins dans les maisons de retraite :

- le maintien des maisons de repos sous la responsabilité de groupes à but non lucratif basés sur la communauté et l'église.
- l'arrêt de l'évolution vers des maisons de repos à but lucratif. Toutes les nouvelles maisons de repos seront placées sous l'égide de la communauté à but non lucratif.
- garantir une meilleure prise en charge des résidents en réexaminant les ratios de compétences actuellement en cours de révision.
- tendre vers un ratio de 3,5 heures de soins par jour entre les résidents et les soignants.

Éducation et jeunes travailleurs

K-12

Le parti déclare que :

- Le système d'éducation du Nouveau-Brunswick ne répond pas aux besoins des enfants de la province. Au lieu d'investir dans un système d'éducation publique plus solide, les gouvernements précédents ont procédé à des coupes injustifiées et n'ont pas réussi à remédier aux faibles taux d'alphabetisation au Nouveau-Brunswick.
- les enfants de la province méritent mieux, tout comme les milliers d'enseignants, d'assistants d'éducation, d'éducateurs professionnels, d'administrateurs de bureau, de chauffeurs de bus, de gardiens et de tout le personnel de soutien qui travaillent dans les écoles de la province.
- Il faudra un effort concerté et un leadership fort dans l'ensemble du gouvernement pour garantir à chaque enfant les meilleures chances de réussite. L'enfant doit être nourri dans sa globalité avant de pouvoir apprendre. Les obstacles à l'apprentissage, tels que la faim, les soins de santé et les tensions à la maison, comme la violence familiale, doivent être éliminés avant qu'un enfant ne puisse réaliser son potentiel.

Les partisans du parti :

- adopter les meilleures pratiques du monde entier pour augmenter les taux d'alphabetisation dans les provinces grâce à des méthodes telles que l'enseignement en équipe, l'enseignement différencié, l'apprentissage autonome et les plans d'éducation individualisés, qui répondent tous aux besoins de l'enfant dans sa globalité.

- s'efforcer de répondre aux besoins des élèves en matière de santé mentale en examinant les ressources et les soutiens disponibles dans les écoles secondaires de la province.
- la réintégration immédiate des postes de professionnels de soutien supprimés dans les écoles, tels que les psychologues, les ergothérapeutes, les infirmières de santé publique, les spécialistes du comportement et les travailleurs sociaux.
- l'ajustement de la taille des classes pour répondre aux besoins spécifiques des élèves et de ceux des quartiers défavorisés, et l'embauche d'un plus grand nombre d'enseignants et d'assistants d'éducation.
- étendre les services de garde d'enfants avant et après l'école à toutes les écoles de la province.
- réintroduire des cours de préparation à la vie active dans les écoles intermédiaires et secondaires dans des domaines tels que l'art culinaire, l'atelier, la réparation automobile, la gestion financière, la condition physique et d'autres compétences essentielles.

Éducation sexuelle

Le parti déclare qu'il s'engage à réformer et à améliorer le programme d'éducation sexuelle dans les écoles publiques avec les objectifs suivants :

- réduire les grossesses chez les adolescentes et les MST.
- sensibiliser à la diversité des genres et des sexualités et réduire les préjugés à ce sujet.
- enseigner l'importance du consentement sexuel, fournir des outils pour reconnaître et révéler les abus, et favoriser des relations saines.

Enseignement post-secondaire

Le parti déclare que :

- L'éducation supérieure devient de plus en plus difficile pour les étudiants du Nouveau-Brunswick. Les frais de scolarité dans les universités ont augmenté de 20 % depuis 2010, à tel point que les étudiants du Nouveau-Brunswick ont maintenant la dette moyenne la plus élevée au pays et paient les taux d'intérêt les plus élevés sur cette dette. Même avec l'introduction de la bourse d'accès aux frais de scolarité, la province dépense aujourd'hui 20 millions de dollars de moins qu'avant 2010 pour l'aide financière aux étudiants.
- Afin de retenir les jeunes dans la province, des investissements audacieux en faveur de l'universalité de l'enseignement postsecondaire sont nécessaires. Il est temps de faire de l'enseignement postsecondaire un droit public.

Les partisans du parti :

- l'élimination des frais de scolarité dans tous les collèges communautaires du NBCC/CCNB.
- réduire de 25 % les frais de scolarité des étudiants de premier cycle dans toutes les universités du Nouveau-Brunswick financées par des fonds publics.
- éliminer les frais d'intérêt sur tous les prêts étudiants existants et futurs pour les résidents du Nouveau-Brunswick.
- augmenter l'aide financière initiale pour les étudiants diplômés en élargissant l'admissibilité à la bourse d'accès aux frais de scolarité et en permettant aux étudiants diplômés d'accéder à l'allègement des frais de scolarité pour la classe moyenne dans le cadre du programme d'allègement des frais de scolarité pour la classe moyenne (TRMC).
- la mise en place d'un programme de bourses pour les étudiants diplômés.
- investir dans des services de santé mentale spécialisés sur le campus.
- veiller à ce que des politiques de prévention du harcèlement et des agressions sexuelles sur le campus existent dans tous les établissements d'enseignement supérieur, avec des capacités d'enquête, d'éducation et de mise en œuvre.
- assurer un financement équitable de l'université St Thomas.

Culture, arts et tourisme

Dans le cadre de son plan d'investissement dans les communautés nordiques et rurales, le parti préconise :

- de nouveaux investissements dans les routes, autoroutes et autres infrastructures du Nord
- un accent renouvelé sur le soutien à l'industrie secondaire et aux services en investissant dans les industries traditionnelles du Nord, à savoir l'agriculture, la pêche et la sylviculture.
- des améliorations significatives du tourisme et de l'investissement dans les arts.

Soutien aux communautés francophones :

Le parti déclare que :

- il reconnaît et valorise le caractère unique du Nouveau-Brunswick en tant que seule province officiellement bilingue du Canada, où la culture acadienne française et de nombreuses autres cultures rendent notre vie riche et dynamique.
- il soutient les aspirations de nos communautés linguistiques uniques.

À cette fin, le parti préconise :

- réaffirmer et reconnaître la nature distincte des deux langues officielles et assurer un traitement équitable des deux communautés linguistiques dans la mise en œuvre de la politique.
- réitérer l'engagement en faveur de la loi sur les langues officielles.

- réaffirmer l'engagement en faveur de la dualité dans l'éducation et les soins de santé.
- réexaminer la structure de gouvernance des autorités sanitaires afin de permettre une prise de décision plus locale lorsque cela est possible et de les libérer de l'ingérence politique.
- permettre que la question du transport scolaire soit laissée à l'appréciation des conseils scolaires francophones et anglophones.

Statut de l'artiste

Le parti préconise l'introduction d'une législation sur le "statut de l'artiste", comprenant les principes suivants :

- le droit des artistes de créer des associations professionnelles et des syndicats et d'y adhérer librement.
- encourager un système équitable de négociation collective avec les mêmes droits sur le lieu de travail que les autres travailleurs du Nouveau-Brunswick, y compris les normes de santé et de sécurité, les avantages sociaux et une présomption équitable de contrats de travail avec un statut spécial pour les "artistes intermittents".
- le droit des artistes à être équitablement intégrés dans le système fiscal provincial. Pour ce faire, il conviendrait d'introduire des déductions pour frais professionnels et revenus de droits d'auteur, d'étaler le revenu moyen sur plusieurs années d'imposition et d'exempter les œuvres d'art finales de la partie provinciale de la taxe de vente harmonisée.
- le droit à la liberté artistique et à la liberté d'expression des artistes

Pour améliorer le développement des arts, les conditions de travail et l'expérience d'apprentissage des artistes, le parti préconise d'investir 20 millions de dollars de nouveaux fonds.



Rôle de la famille

En préconisant que les citoyens du Nouveau-Brunswick bénéficient de l'excellence dans les programmes, l'enseignement et les systèmes pour atteindre les normes d'apprentissage provinciales, nationales et internationales, le parti préconise de renforcer l'importance de la participation de la famille et de la communauté à la poursuite de la croissance éducative et sociale en dehors de l'environnement scolaire.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Soins de niveau alternatif (SLA) et soins aigus

Le parti déclare que :

- à tout moment, des centaines de lits d'hôpitaux de soins aigus ne sont pas disponibles dans la province parce qu'ils sont occupés par des personnes qui ont besoin d'un autre niveau de soins, ce qui signifie qu'elles n'ont plus besoin de soins médicaux dans un hôpital, mais qu'elles n'ont nulle part où aller et qu'elles ne peuvent pas être libérées.
- en raison de la disponibilité limitée de lits de soins aigus :
 - Les salles d'urgence sont encombrées de patients qui attendent d'être admis, ce qui entraîne des retards dans la prise en charge des autres patients et des blocages dans la salle d'attente.
 - Les ambulances subissent de longs délais de déchargement pendant que les ambulanciers attendent de transférer les soins aux patients qu'ils ont transportés.
 - Les salles de télévision et les salles familiales ont parfois été transformées en chambres d'hôpital improvisées. Parfois, les patients sont hébergés dans les couloirs pendant des jours sans aucune aide.
 - Des opérations chirurgicales ont été retardées ou carrément annulées.

Les partisans du parti :

- prendre toutes les mesures nécessaires, y compris la modification de la législation, pour permettre aux patients du SLA d'être placés temporairement dans n'importe quelle maison de soins infirmiers ou de soins spéciaux disponible dans leur région, jusqu'à ce qu'un lieu de prédilection se libère.

Capacité des maisons de soins infirmiers/de soins spéciaux

Le parti déclare que :

- Des centaines de lits de SLA dans la province sont restés vides en raison d'une pénurie de personnel pour fournir des soins adéquats. Le parti s'engage à recruter et à retenir les travailleurs de la santé, les travailleurs de soutien personnel et le personnel de soutien approprié afin de fournir aux Néo-Brunswickois les services qu'ils méritent.

- De nombreux établissements existants peuvent être rénovés ou agrandis pour ajouter des lits en moins de temps et à moindre coût qu'une nouvelle construction. Il est donc beaucoup plus facile d'ajouter des lits là où ils sont nécessaires dans toute la province qu'une seule nouvelle construction ne le permettrait.
- La population du Nouveau-Brunswick continue de croître. Aujourd'hui ou à l'avenir, des constructions supplémentaires seront nécessaires. La planification doit commencer immédiatement, et non pas une fois qu'une crise se produit.

Autres initiatives en matière de soins de santé :

Les partisans du parti :

- l'élimination du système de numéro de facturation des médecins afin de retenir et de recruter des médecins de famille.
- augmenter le nombre de postes de spécialistes afin de réduire les temps d'attente pour une consultation, un traitement ou une intervention chirurgicale.
- veiller à ce que la rémunération soit compétitive par rapport aux juridictions régionales et à la charge de travail.
- la mise en place d'un nouveau programme au sein des urgences afin de fournir des soins alternatifs pour les cas non urgents ne disposant pas d'autres solutions raisonnables.
- l'augmentation des ressources et le développement de soins de santé mentale et de traitement de la toxicomanie accessibles et efficaces.
- améliorer et élargir les programmes de formation et d'éducation ici au Nouveau-Brunswick pour répondre aux besoins de notre province.
- accroître les ressources et les subventions disponibles pour aider les familles à maintenir leurs proches à domicile le plus longtemps possible, et collaborer avec les organisations à but non lucratif qui fournissent ces services et d'autres services à domicile.
- reconnaître et alléger les contraintes financières auxquelles sont confrontées les personnes âgées vivant à domicile.
- Les bénéfices tirés de la vente d'alcool et de cannabis ne devraient pas être considérés comme une source de revenus générale pour le gouvernement. Au contraire, ils devraient être explicitement affectés aux soins de santé (y compris la santé mentale et les dépendances) et à l'éducation.

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti s'engage à faire en sorte que les citoyens du Nouveau-Brunswick bénéficient de l'excellence dans les programmes, l'enseignement et les systèmes afin d'atteindre les normes d'apprentissage provinciales, nationales et internationales, y compris :

- maintenir l'accent sur l'atteinte des normes éducatives et au-delà, en accordant une attention particulière à la lecture, à l'écriture, aux mathématiques et aux sciences de base.
- un examen approfondi de l'enseignement et de la formation en langue seconde afin de garantir une qualité constante des prestations et des résultats, tout en veillant à ne pas entraver les bases de l'éducation dans la langue maternelle.
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle d'éducation englobant les études, les métiers, les aptitudes à la vie quotidienne et les besoins particuliers.
- la prestation de services intégrés pour garantir l'accès au programme d'intelligence émotionnelle, aux psychologues scolaires et aux infirmières de santé publique pour le bien-être général et l'intervention.
- garantir un environnement d'apprentissage sûr, positif et respectueux pour le personnel et les élèves. Renforcer l'importance de l'implication de la famille et de la communauté dans la poursuite de la croissance éducative et sociale en dehors de l'environnement scolaire.
- accroître l'accès aux centres d'apprentissage alternatifs et se concentrer sur la mise en œuvre et l'utilisation de la technologie pour l'enrichissement, l'apprentissage à distance et l'apprentissage tout au long de la vie.

Enseignement post-secondaire

Le parti déclare que :

- la capacité des établissements d'enseignement postsecondaire de la province est un atout qui ne doit pas être sous-estimé et qui doit être exploité pour favoriser le développement économique et la prospérité à long terme du Nouveau-Brunswick grâce à des compétences pertinentes et commercialisables.
- À cette fin, il préconise de revoir les modèles de financement actuels afin de garantir les meilleurs résultats, de maintenir/promouvoir la compétitivité et de réduire la dépendance à l'égard des inscriptions excessives et des financements incertains.

Culture, arts et tourisme

Les partisans du parti :

- la révision et, si nécessaire, le renforcement des lois et des politiques pour la protection et le bien-être des animaux domestiques, y compris la collaboration avec les parties prenantes pour améliorer l'application de la législation actuelle.



Rôle et soutien de la famille

Dans son budget 2024-25, le parti déclare avoir alloué 1,91 milliard de dollars (1 911 millions de dollars) au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces allocations comprennent :

- 1,63 milliard de dollars pour les districts scolaires et les écoles primaires et secondaires.
- 288 millions de dollars pour le développement de la petite enfance, y compris la fourniture de services visant à soutenir les parents et à améliorer les expériences d'apprentissage précoce afin d'améliorer les résultats de l'enfance.

Garde d'enfants et éducation précoce

Ce parti s'engage en outre à augmenter de 7,4 millions de dollars le financement dans le cadre de l'Accord pancanadien Canada-Nouveau-Brunswick sur la garde d'enfants, ce qui portera l'investissement total à 150,7 millions de dollars en 2024-25, dans le but d'améliorer l'accès à des places de garde d'enfants désignées, abordables et de haute qualité, et que d'autres investissements comprennent :

- 4,4 millions de dollars pour soutenir les enfants atteints de troubles du spectre autistique, en leur apportant le soutien nécessaire au bon moment et en les préparant à la réussite.

Dans son budget 2024-25, l'autre parti déclare avoir alloué 1,66 milliard de dollars (1,663 million de dollars) au ministère du Développement social. Ces allocations comprennent :

- 182 millions de dollars pour les services de protection de l'enfance et de la jeunesse, afin d'améliorer le fonctionnement personnel et social grâce à la fourniture de services de protection de l'enfance. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 191,4 millions de dollars dépensés en 2023-24.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Les statuts du parti stipulent que le parti croit en.. :

- 7. Accès à l'éducation et aux soins de santé : la force du Nouveau-Brunswick provient de la capacité de la province à éduquer ses citoyens et à encourager un mode de vie sain afin qu'ils puissent réaliser leur potentiel, ainsi que de notre capacité à fournir des soins aux Néo-Brunswickois lorsqu'ils en ont besoin.
- 8. Politiques sociales qui favorisent la responsabilité individuelle : les programmes sociaux provinciaux devraient assurer une vie digne et significative aux personnes qui ont besoin d'aide, mais aussi reconnaître l'importance de fournir le soutien et les ressources nécessaires à un environnement dans lequel les Néo-Brunswickois peuvent travailler ensemble, être autonomes et assumer la responsabilité de leur propre vie.

Avant son mandat actuel, le parti a préconisé des actions visant à promouvoir la santé mentale et à lutter contre les dépendances :

- cliniques de santé mentale sans rendez-vous
- réseau psychiatrique virtuel
- formation pour les professionnels
- plan de prévention, de traitement et de répression de la toxicomanie

Avant son mandat actuel, le parti prônait une action en faveur des soins de santé :

- financement accru pour recruter des médecins, des infirmières praticiennes et des infirmières de liaison extra-murales
- amélioration des listes d'attente pour les opérations de remplacement de la hanche et du genou
- utilisation accrue des rendez-vous virtuels pour les soins de santé en milieu rural
- la vaccination universelle et gratuite contre la grippe, y compris la vaccination à haute dose pour les personnes âgées
- rôle accru des pharmaciens pour améliorer l'accès aux soins de santé

En annonçant son budget 2024-25, le parti déclare qu'il a présenté le plus grand budget de soins de santé de l'histoire de la province, près de 3,8 milliards de dollars, en mettant l'accent sur le développement d'un système innovant, opportun et axé sur le patient, y compris :

- 850 millions de dollars pour Medicare.
- 252 millions de dollars pour les programmes pharmaceutiques.
- 1,81 milliard de dollars (1 808 millions de dollars) pour les services hospitaliers, plus 44,4 millions de dollars pour les dépenses en capital des hôpitaux.
- 200 millions de dollars pour les services de toxicomanie et de santé mentale.
- 266 millions de dollars pour les soins à domicile et les services d'ambulance .
- 70 millions de dollars pour développer les pratiques collaboratives et améliorer l'accès aux soins de santé primaires, conformément aux recommandations formulées par les médecins, les infirmières et les autres professionnels de la santé.
- 562 000 \$ pour étendre les services de sage-femme à Fredericton et ajouter des services dans deux autres communautés.
- 7,1 millions de dollars pour financer des accords avec des centres de chirurgie de la cataracte, afin de proposer des opérations de la cataracte en dehors des hôpitaux.
- 7 millions de dollars supplémentaires pour les services de santé mentale et de traitement des dépendances.
- 1,4 million de dollars pour financer des actions de marketing et des programmes supplémentaires visant à attirer et à recruter des professionnels de la santé nationaux et internationaux.
- s'efforcer de réduire le nombre de postes d'infirmières vacants en proposant un programme d'incitation pour pourvoir les postes "difficiles à recruter".
- 2,9 millions de dollars pour soutenir les programmes de dépistage du cancer du côlon, du cancer du poumon et du cancer du col de l'utérus à HPV, ainsi que le financement de médicaments oncologiques.

- l'extension du dépistage du cancer du sein aux femmes âgées de 40 à 49 ans, au bénéfice de plus de 50 000 femmes.
- 2,1 millions de dollars pour des ressources supplémentaires afin de garantir que les survivants de violences sexuelles ou domestiques reçoivent des soins appropriés.

Soutien aux personnes âgées

Le parti indique dans son budget 2024-25 qu'il a alloué 1,66 milliard de dollars (1,663 milliard de dollars) au ministère du Développement social, soit une augmentation par rapport à 1,55 milliard de dollars. Les allocations comprennent :

- 1,075 milliard de dollars pour les personnes âgées et les soins de longue durée, afin d'améliorer le fonctionnement personnel et social et de soutenir la vie autonome par le biais d'une gamme de services communautaires et de développer des initiatives autour du vieillissement et des soins aux personnes âgées, et comprend 275 millions de dollars pour les services de soutien aux personnes handicapées. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 984 millions de dollars dépensés en 2023-24, sur un budget de 1,004 milliard de dollars.
- 47,2 millions de dollars pour d'autres prestations, afin de fournir une aide financière aux personnes âgées et aux familles à faible revenu ayant des enfants de moins de 18 ans, ainsi qu'aux ménages à faible revenu, pour les aider à compenser ou à réduire les coûts énergétiques. L'aide est fournie par le biais de programmes tels que la prestation pour les personnes âgées à faible revenu, la prestation fiscale pour enfants et le supplément au revenu gagné, ainsi que le projet pilote pour des personnes âgées en bonne santé. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 52,6 millions de dollars dépensés en 2023-24.

Éducation et jeunes travailleurs

Avant son mandat actuel, le parti prônait la promotion de l'éducation :

- augmentations pour les éducateurs de la petite enfance
- des programmes scolaires alimentaires pilotes dans 10 écoles, à l'échelle de la province en 2021
- moderniser les programmes d'études et l'enseignement en ligne
- introduire des cours d'éducation civique, rafraîchir l'histoire des indigènes et des Noirs

Dans son budget 2024-25, le parti déclare avoir alloué 1,91 milliard de dollars (1 911 millions de dollars) au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ces allocations comprennent :

- 105,1 millions de dollars pour la gestion et la supervision, dont 63,9 millions de dollars pour fournir des services éducatifs, y compris la planification et la mise en œuvre des programmes d'études prescrits ; des services de soutien au personnel des districts pour l'organisation et la mise en œuvre des services éducatifs ; des services directs et indirects aux élèves ayant des besoins supplémentaires ; des programmes d'examen provinciaux aux niveaux primaire et secondaire ; et des interventions précoces.
- 1,517 milliard de dollars (1 517 millions de dollars) pour les districts scolaires et les écoles K-12, y compris :
 - 42,1 millions de dollars pour les services administratifs des districts scolaires.
 - 1 360 millions de dollars (1,260 milliard) pour les programmes d'enseignement prescrits.
 - 152,6 millions de dollars pour la planification et le fonctionnement des installations scolaires.
 - 61,9 millions de dollars pour l'exploitation et l'entretien des autobus scolaires.

Le parti déclare en outre qu'il augmentera de 7,4 millions de dollars le financement dans le cadre de l'Accord pancanadien Canada-Nouveau-Brunswick sur la garde d'enfants, ce qui portera l'investissement total à 150,7 millions de dollars en 2024-25, dans le but d'améliorer l'accès à des places de garde d'enfants désignées, abordables et de haute qualité, et que d'autres investissements sont prévus :

- 4,4 millions de dollars pour soutenir les enfants atteints de troubles du spectre autistique, en leur apportant le soutien nécessaire au bon moment et en les préparant à la réussite.
- 18,6 millions de dollars pour relever les défis résultant de la croissance des effectifs, ainsi que 24,3 millions de dollars supplémentaires pour faire face à l'augmentation des coûts de fonctionnement tels que l'énergie, les transports et d'autres services.
- 1,1 million de dollars pour couvrir les coûts liés à l'ouverture de nouvelles écoles à Fredericton et à Moncton en septembre.
- 2,5 millions de dollars pour soutenir l'apprentissage de la langue et faciliter la transition des élèves immigrants qui entrent dans le système éducatif du Nouveau-Brunswick.
- 7,4 millions de dollars pour fournir des services visant à aider les élèves à fréquenter l'école et à répondre à leurs divers besoins.
- 7,8 millions de dollars pour fournir un soutien afin d'inverser les effets du temps d'instruction perdu pendant la pandémie.
- 4,1 millions de dollars pour commencer à mettre en œuvre des mesures à plus long terme, telles que le recrutement et la fidélisation des enseignants, l'amélioration de l'apprentissage virtuel et le développement du leadership chez les chefs d'établissement.

Enseignement post-secondaire

Le budget 2024-25 du parti propose d'allouer un total de 724 millions de dollars à l'enseignement postsecondaire (une augmentation de 10 % par rapport au budget 2023-24), y compris :

- 534,2 millions de dollars pour soutenir les universités et les collèges communautaires, dont 70,5 millions de dollars pour l'aide financière aux étudiants et 295 millions de dollars de subventions aux institutions pour des programmes éducatifs visant à répondre aux besoins sociaux et économiques.
- 150,8 millions de dollars pour WorkingNB, afin de fournir des interventions créatives et des services significatifs aux individus, aux employeurs et au marché du travail, pour que le Nouveau-Brunswick dispose d'une main-d'œuvre qualifiée.

une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux besoins d'un marché du travail en constante évolution.

- 19,0 millions de dollars pour le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick.
- 17,4 millions de dollars (augmentation de 96 % par rapport au budget 2023-24) pour l'apprentissage et la certification professionnelle, afin de fournir un apprentissage de qualité, un développement des compétences tout au long de la vie et des possibilités de certification dans les professions désignées actuelles et futures qui sont normalisées, à jour et pertinentes pour les besoins de l'industrie et de sa main-d'œuvre ; et de planifier et de fournir un financement pour la formation en apprentissage.
- 14,0 millions de dollars (augmentation de 26 % par rapport au budget 2023-24) pour l'immigration, afin de soutenir la croissance démographique et économique en faisant progresser les activités d'immigration, d'établissement et de rétention ; administrer les voies d'immigration provinciales et aider les candidats et les employeurs à avoir accès aux programmes d'immigration les plus adaptés à leur situation ; fournir des conseils et un soutien aux ministères sur l'élaboration des politiques, la coordination interministérielle et les relations intergouvernementales ; promouvoir, mettre en œuvre et surveiller les activités de recrutement à l'étranger afin d'attirer et d'intégrer les immigrants. Fournir un soutien financier au secteur de l'établissement et aux organisations ethnoculturelles afin de favoriser l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants.

Culture, arts et tourisme

Les statuts du parti stipulent que le parti croit en.. :

- 3. l'égalité des deux communautés linguistiques : elle estime que la diversité de nos deux communautés linguistiques est une force unique de la province. Elle croit au bilinguisme officiel, et qu'il faut protéger et promouvoir les cultures et le patrimoine, tout en traitant chaque communauté avec équité et justice.

Avant son mandat actuel, le parti prônait la promotion du lien social :

- développer l'accès et la vitesse de l'internet en milieu rural.
- la poursuite de la 5G.
- la création d'un pôle de cybersécurité pour attirer les investissements et les emplois étrangers.

Avant son mandat actuel, le parti préconisait en outre, afin de promouvoir la croissance de la population provinciale :

- l'investissement dans les communautés dotées de plans de croissance.
- un modèle pilote pour les travailleurs étrangers temporaires et l'emploi à l'année.
- établir des partenariats avec des universités afin d'attirer davantage d'étudiants étrangers.
- par l'intermédiaire de FutureNB, qui promeut l'apprentissage par l'expérience.
- le partenariat avec des associations professionnelles pour une reconnaissance plus rapide des diplômes.
- augmenter le flux de nouveaux arrivants francophones - 33 % d'ici 2024

Le parti indique dans son budget 2024-25 qu'il a alloué 80,7 millions de dollars au ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, une augmentation par rapport aux 76,0 millions de dollars dépensés en 2023-24. Les allocations comprennent :

- 18,3 millions de dollars pour les parcs provinciaux, une augmentation par rapport aux 14,7 millions de dollars dépensés en 2023-24. L'allocation vise à fournir des destinations naturelles et culturelles protégées et inclusives qui inspirent le bien-être, le plaisir et l'éducation pour tous. Avec une vision selon laquelle tous les gens sont des intendants des destinations naturelles et culturelles protégées en permanence au Nouveau-Brunswick, la division est responsable de l'intendance de 25 parcs provinciaux et d'une réserve spéciale de la Couronne. La division est directement responsable de la gestion et de l'exploitation de 12 parcs provinciaux, d'un pavillon de pêche et de plusieurs parcs d'utilisation diurne.
- 7,0 millions de dollars pour le sport et les loisirs, une augmentation par rapport aux 6,996 millions de dollars dépensés en 2023-24. Cette allocation vise à fournir un leadership et un soutien stratégiques pour renforcer le sport et les loisirs au Nouveau-Brunswick et promouvoir la participation, favoriser le développement et célébrer l'excellence. Un réseau de bureaux régionaux appuie la prestation de programmes et de services communautaires en matière de sport, de loisirs et d'activité physique.
- 31,4 millions de dollars pour la culture, l'archéologie et le patrimoine, une augmentation par rapport aux 30,7 millions de dollars dépensés en 2023-24. La culture, l'archéologie et le patrimoine soutiennent la croissance économique et favorisent la fierté d'appartenir à un lieu grâce à la conservation, au développement, à la promotion et à l'entretien de nos ressources archéologiques et patrimoniales humaines et naturelles, des arts et de nos industries culturelles.
- 20,136 millions de dollars pour le tourisme, une diminution par rapport aux 20,168 millions de dollars dépensés en 2023-24. Cette allocation vise à assurer le leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de produits expérientiels novateurs, de campagnes de marketing et de vente multicanaux, de la gestion de la communauté des médias sociaux et de stratégies relatives aux médias de voyage, tout en s'engageant avec les diverses organisations touristiques régionales et municipales de la province à devenir la destination la plus recherchée au Canada

Points à méditer : La famille, la communauté et le bien commun

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Familles et bien-être des enfants

- 1) Dans quelles circonstances, le cas échéant, est-il approprié que les gouvernements limitent le droit des parents à prendre des décisions concernant les soins ou l'éducation de leurs enfants ?

- 2) Dans quelle mesure la pauvreté des enfants est-elle un problème au Canada ? Dans la mesure où il s'agit d'un problème, que faudrait-il faire pour y remédier ?
- 3) Certains partis politiques ont suggéré que pour maximiser le rendement des économies nationales et/ou provinciales, la pleine participation de tous les membres éligibles de la population active, y compris tous les parents - qu'ils soient membres d'une famille monoparentale ou biparentale - est essentielle, afin d'optimiser le bien-être économique. En outre, selon eux, pour parvenir à une pleine participation économique, il est essentiel de veiller à ce que toutes les familles aient accès à des services de garde d'enfants abordables. Examinons la question suivante : Qu'est-ce qui est le plus important pour les enfants : un foyer stable et digne avec des parents aimants, dont l'un peut être disponible pour rester à la maison à temps partiel ou complet, ou un rendement économique maximal ? Dans la mesure où le fait de rester à la maison avec un parent est la meilleure solution pour un enfant, comment la société peut-elle l'encourager ? Est-il possible, par exemple, d'égaliser les conditions de logement pour les familles monoparentales ?

Soins de santé

Étant donné que l'Église parle d'un **droit à des soins de santé adéquats**, il convient de se poser les questions suivantes, auxquelles tout catholique informé devrait réfléchir avant de voter pour tel ou tel parti politique :

- 1) Que faut-il faire pour garantir que des niveaux adéquats de soins de santé de qualité sont disponibles pour tous ceux qui en ont besoin, sans délais ou temps d'attente excessifs ?
- 2) Alors que les pilules contraceptives et abortives sont couvertes par le système de santé provincial et qu'au moins un parti a proposé de couvrir (y compris les frais de déplacement, si nécessaire) la fécondation in vitro, les coûts des conseils pour la planification familiale naturelle ne le sont pas. Est-il raisonnable de fournir gratuitement des médicaments et des procédures invasives et coûteuses aux jeunes couples, tout en demandant à ceux qui recherchent des méthodes naturelles et non chimiques de payer ? Ou bien les gouvernements fédéral et/ou provinciaux devraient-ils envisager de couvrir et de promouvoir les méthodes naturelles de planification familiale qui ont fait leurs preuves ?
- 3) Dans un système de soins de santé public, existe-t-il une obligation pour une personne de prendre des mesures raisonnables pour éviter les problèmes de santé (par exemple, porter un masque pendant une pandémie ou un casque en faisant du vélo), afin d'éviter de devenir une charge pour les soins de santé financés par l'État lorsque survient une maladie ou une blessure évitable ? Dans l'affirmative, que peut-on ou doit-on faire pour encourager les individus à adopter de telles mesures ?
- 4) Est-il judicieux pour un pays de s'assurer qu'il est autonome en ce qui concerne les produits de soins de santé importants, tels que les vaccins contre les maladies graves ? Dans l'affirmative, que peuvent ou doivent faire les gouvernements fédéral et provinciaux pour encourager et soutenir cette autosuffisance ?

Soins aux personnes âgées

1. Certaines parties réclament une augmentation de l'espace dans les établissements financés par l'État pour les personnes âgées et les patients en soins de longue durée. D'autres solutions, telles que le développement d'une culture de cohésion et de soutien familial intergénérationnel tout au long de la vie, y compris pour les aidants à domicile, devraient-elles être envisagées également, en complément ou en remplacement des soins résidentiels de longue durée ? Dans l'affirmative, que peut-on faire pour promouvoir ou encourager de telles solutions ?
2. Qui devrait être responsable de l'aide à long terme aux personnes âgées ? Elles-mêmes ? Leurs familles ? Les gouvernements fédéral ou provinciaux ? Les institutions caritatives ? Une combinaison de ces éléments ? Dans quelle mesure ?
3. Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour promouvoir la santé physique, spirituelle et émotionnelle des résidents et du personnel des établissements publics et privés et des centres de soins de longue durée ? Par exemple, ces établissements sont-ils parfois trop grands pour permettre des relations interhumaines ou des conditions sanitaires adéquates ? La centralisation de la gestion de ces établissements est-elle un problème ? Par exemple, une centralisation excessive peut-elle affecter les taux d'infection ou la propagation des virus, etc.

L'éducation

1. Il a été suggéré que trop de Canadiens ne comprennent pas les principes démocratiques de base, tels que les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, et les rôles appropriés des institutions non gouvernementales telles que les organismes de bienfaisance, les écoles, les entreprises, les médias d'information et les organisations morales et religieuses. Que peut ou doit faire le gouvernement provincial pour promouvoir une meilleure compréhension de l'éducation civique et des rôles appropriés des institutions au Nouveau-Brunswick ?
2. Un cours d'économie devrait-il être obligatoire dans les écoles secondaires ? Dans l'affirmative, quels sujets devraient être abordés ? Macroéconomie (étude de l'économie provinciale, nationale et internationale) ? La microéconomie (l'étude du budget personnel et du financement, etc.) Les deux ? Dans quelle mesure ?
3. Les techniques de planification familiale naturelle (PFN) devraient-elles être enseignées dans les écoles secondaires ?
4. Les cours d'histoire devraient-ils être obligatoires au lycée ? Si oui, combien ? Quels sujets devraient être abordés ?

Culture, arts et tourisme

1. Le pape François a parlé de colonisation "idéologique" ou "culturelle", processus par lequel les valeurs populaires et dominantes des puissants sont imposées aux populations locales. Lorsque les gouvernements prennent des décisions concernant l'objectif des investissements injectés dans les arts et la culture, qui est consulté ? Quelles sont les voix écoutées ?

Une économie au service de tous

Dignité du travail | Logement et réduction de la pauvreté | Travail, syndicats et emploi | Entreprises, concurrence et consommateurs

"Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît." (Matthieu 6:33)

L'enseignement catholique

Jésus dit aux foules : "C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus importants qu'eux ? L'un d'entre vous peut-il, en s'inquiétant, ajouter un seul instant à sa durée de vie ? ...cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît".

Matthieu 6:25-33

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; il leur suffira de revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François, *Fratelli tutti*, 109

La dignité et l'importance du travail

L'utilisation de ses dons pour chercher et servir Dieu inclut nécessairement le travail, par lequel l'homme coopère avec Dieu dans l'acte continu de création de Dieu. Le travail a une place d'honneur parce qu'il est la source des conditions d'une vie décente et qu'il est, en



Une économie au service de tous

Le parti déclare que :

- pendant trop longtemps, les gouvernements provinciaux ont poursuivi la croissance économique à tout prix.
- La croissance qui détruit les forêts et les zones humides et qui pollue l'air, les rivières et les baies n'est pas rentable. Les entreprises peuvent en tirer profit, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui en paient le prix.
- Plutôt que de se tourner vers le passé avec une pensée fatiguée et ratée du 20e siècle, une économie verte va de l'avant avec confiance, anticipant et relevant les défis de l'urgence climatique avec créativité et énergie.
- Depuis que la pandémie de Covid-19 a révélé les vulnérabilités de la province face à la mondialisation, les Néo-Brunswickois veulent être plus autonomes, et ils peuvent l'être, simplement en exploitant la créativité et l'énergie qui existent déjà dans leurs communautés. Les communautés et les régions devraient tracer leur propre voie, en s'appuyant sur leurs atouts, leur culture et leur géographie uniques, le gouvernement provincial les soutenant par des politiques et des financements appropriés.
- il vise à passer de la société de consommation actuelle, fondée sur la croissance perpétuelle, à une société de consommation fondée sur la durabilité écologique et sociale.

Dans la recherche d'une telle société, le parti est guidé par les principes fondamentaux suivants :

- vivre avec les moyens écologiques de la province.
- l'autonomie locale. Les communautés du Nouveau-Brunswick doivent être en charge de leur propre destin dans la mesure du possible. Les communautés résilientes et durables ont besoin d'économies qui répondent aux besoins locaux et qui sont contrôlées localement, minimisant ainsi la dépendance à l'égard des forces extérieures. L'autosuffisance et la résilience reposent sur des biens publics placés entre les mains des communautés locales et dédiés à leur service. L'autonomie locale fait partie intégrante du passage à une société qui respecte les limites écologiques et sociales de la production humaine.
- la justice sociale et l'égalité. Tout le monde est diminué par la présence de la pauvreté au milieu d'une grande richesse. Une société solidaire veille à ce que chacun ait un accès égal aux nécessités de la vie et aux équipements qui améliorent notre expérience humaine collective - santé, éducation, logement de qualité, moyens de subsistance utiles et enrichissement culturel. Reconnaissons que la richesse individuelle est créée par la société, la charge la plus lourde pour garantir une société juste doit être supportée par ceux qui ont les moyens les plus importants.
- elle s'engage à réduire le fossé entre les riches et les pauvres en identifiant et en s'attaquant aux causes profondes de l'injustice économique et sociale dans son pays et dans le monde.

Les partisans du parti :

- fixer un quota d'approvisionnement local pour les hôpitaux, les écoles, les universités et les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que pour les établissements de soins de longue durée, afin d'accroître la production locale de biens et de services essentiels et de réduire la dépendance à l'égard des importations.
- la création d'un ministère des affaires rurales et du développement communautaire doté d'un pouvoir de décision décentralisé, afin de soutenir le développement régional mené par les communautés et d'accroître le rôle des coopératives, des entreprises détenues par les travailleurs et des entreprises sociales dans l'économie.
- soutenir, promouvoir et développer les fonds d'investissement pour le développement économique communautaire en tant que moyen de financement du développement local.
- fournir des fonds aux communautés pour rénover et réaffecter des bâtiments inutilisés et historiques tels que des écoles, des palais de justice et l'Institut de Memramcook.

Réduction de la pauvreté

Le parti déclare que :

- la province doit placer le bien-être et la dignité des Néo-Brunswickois au cœur de toutes les décisions gouvernementales. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence de nombreuses inégalités sociales.
- elle s'est engagée à renforcer le filet de sécurité sociale et à réduire la pauvreté.

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre d'un revenu vital garanti avec le soutien du gouvernement fédéral, en commençant par un projet pilote pour les personnes vivant avec un handicap.
- l'augmentation des taux d'aide sociale de 11 % pour les personnes seules et de 8,3 % pour les familles.

principe, un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. Mais il ne faut pas succomber à la tentation de faire du travail une idole, car le sens ultime et définitif de la vie ne se trouve pas dans le travail. Le travail est indispensable, mais c'est Dieu - et non le travail - qui est l'origine de la vie et le but ultime de l'homme.

Le principe sous-jacent de la sagesse est la crainte du Seigneur. L'exigence de justice, qui en découle, précède le souci du profit : Mieux vaut un peu de crainte du Seigneur qu'un grand trésor et des ennuis avec lui. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église 257, Proverbes 15:16.*

Le travail n'est pas seulement une partie essentielle de la vie, mais lorsque nous travaillons en accord avec nos passions intérieures - nos vocations individuelles - c'est une joie. C'est aussi une obligation envers sa famille, ses voisins et sa nation. L'homme doit travailler, à la fois parce que le Créateur l'a ordonné et pour répondre au besoin de maintenir et de développer sa propre humanité. Nous sommes les héritiers du travail des générations et en même temps les artisans de l'avenir de tous ceux qui vivront après nous. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 274*

Mais le travail, et en particulier le travail digne, n'est pas facilement accessible à tous ceux qui le recherchent. Ceux qui sont au chômage ou sous-employés souffrent des conséquences négatives profondes qu'une telle situation crée dans la personnalité et ils courent le risque d'être marginalisés dans la société, de devenir victimes de l'exclusion sociale... *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, 289*

Réduction de la pauvreté

Les pauvres, les marginalisés et, dans tous les cas, ceux dont les conditions de vie entravent leur bon développement doivent faire l'objet d'une attention particulière. Dans ce but, l'option préférentielle pour les pauvres doit être réaffirmée dans toute sa force... Aujourd'hui, cet amour de préférence pour les pauvres, et les décisions qu'il nous inspire, ne peuvent qu'embrasser les immenses multitudes des affamés, des nécessiteux, des

- abolir les règles d'assistance sociale qui récupèrent les prestations des personnes qui partagent un logement.
- augmenter le financement des services d'aide juridique pour qu'il soit équivalent à celui de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.
- la création d'un système public d'assurance automobile, étant donné que la Commission des services financiers et des services aux consommateurs n'a pas garanti une assurance équitable et abordable.
- subventionner entièrement les initiatives "Housing First" à Fredericton, Moncton et Saint John, et fournir des suppléments de loyer transférables aux locataires plutôt qu'aux propriétaires.
- investir dans des logements abordables dans les zones rurales, maintenir les logements publics et les aides au loyer.

Afin de ramener le système provincial de soins de santé à une échelle humaine, le parti préconise :

- soutenir la création d'un programme national d'assurance-médicaments, y compris la couverture des fournitures médicales pour diabétiques, des soins de la vue, des soins dentaires et des équipements tels que les prothèses auditives.
- éliminer les primes annuelles du Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick pour les personnes et les familles dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ et 40 000 \$ respectivement.

Travail, syndicats et emploi | Entreprises, concurrence et consommateurs

Le parti déclare que :

- la pandémie nous a fait prendre conscience de l'identité des travailleurs essentiels de nos communautés. Nombre d'entre eux gagnent le salaire minimum, ou un peu plus, ce qui est loin de refléter la valeur sociale de leur travail.

Les partisans du parti :

- augmenter immédiatement le salaire minimum à 15 dollars et l'indexer sur le taux d'inflation, et soutenir les petites entreprises pour qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles exigences salariales.
- abolir les modifications apportées par le gouvernement actuel à la loi sur les services essentiels dans les maisons de retraite, afin de garantir aux travailleurs des maisons de retraite le droit à un processus de négociation équitable et efficace.
- l'augmentation des salaires des travailleurs de l'aide à domicile et de la garde d'enfants.
- l'interdiction du remplacement des travailleurs pendant une grève ou un lock-out.
- garantir des congés de maladie, des vacances et des heures supplémentaires rémunérées à tous les travailleurs couverts par la *loi sur les normes d'emploi*.



Une économie au service de tous

Le parti affirme qu'en vertu d'un principe constitutionnel,

- il croit que des programmes sociaux efficaces et inclusifs contribuent au développement d'une économie dynamique et reconnaît qu'une économie forte est nécessaire pour offrir de tels programmes. Il recherche donc des moyens novateurs et progressifs pour assurer le développement continu de programmes sociaux pertinents et adaptés, ainsi que l'expansion des possibilités d'emploi pour tous les Néo-Brunswickois.

Réduction de la pauvreté

Le parti déclare que :

- L'augmentation du coût de la vie est une préoccupation importante pour de nombreux résidents du Nouveau-Brunswick. Le prix de l'électricité n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, grevant encore davantage le budget des ménages.

Les partisans du parti :

- alléger les charges financières en supprimant la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les factures d'électricité des particuliers.

Extension du revenu de base

Le parti déclare que :

- les populations clés du Nouveau-Brunswick, y compris les enfants (par le biais de la prestation canadienne pour enfants) et les personnes âgées de plus de 65 ans (par le biais de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti), sont admissibles à une version du revenu de base. Le gouvernement du Canada a proposé un revenu de base pour les personnes handicapées.

sans-abri, de ceux qui n'ont pas de soins de santé et, surtout, de ceux qui n'ont pas l'espérance d'un avenir meilleur. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 182*

Les catholiques sont appelés à se souvenir des paroles de Jésus : Ce que nous faisons au plus petit d'entre nous, c'est à Lui que nous le faisons. - *Matthieu 25, 31-46*

L'aide financière aux pauvres doit toujours être une solution provisoire face à des besoins pressants. L'objectif plus large doit toujours être de leur permettre une vie digne par le travail. Pape François, Laudato si', 128

Une économie au service des personnes

J'encourage les experts financiers et les dirigeants politiques à méditer les paroles de l'un des sages de l'Antiquité : "Ne pas partager ses richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Ce ne sont pas nos propres biens que nous détenons, mais les leurs..." L'argent doit servir et non régner ! -Pape François, La joie de l'Évangile, 57-58

Le développement de l'activité économique et la croissance de la production ont pour but de répondre aux besoins des êtres humains. La vie économique n'est pas seulement destinée à multiplier les biens produits et à accroître le profit ou la puissance ; elle est d'abord ordonnée au service des personnes, de l'homme tout entier et de la communauté humaine dans son ensemble. Pour de nombreuses personnes, un salaire décent et un logement digne sont hors de portée. *Catéchisme de l'Église catholique, 2426*

La capacité de planification d'une société orientée vers le bien commun et tournée vers l'avenir se mesure... avant tout sur la base des perspectives d'emploi qu'elle est en mesure d'offrir. Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles. Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

- Différentes versions du revenu de base ont été testées ou lancées par les gouvernements du Manitoba, de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le programme de revenu de base de Terre-Neuve-et-Labrador s'adresse aux personnes âgées de 60 à 64 ans et s'aligne sur les prestations pour personnes âgées fournies par le gouvernement du Canada.

- Les programmes de revenu de base sont généralement mis en œuvre par le biais du système de l'impôt sur le revenu sous forme de crédits d'impôt remboursables, nécessitant une déclaration annuelle de revenus pour y avoir accès, ce qui permet également de débloquer des aides supplémentaires des programmes fédéraux et provinciaux pour les déclarants à faible revenu. Ces programmes réduisent la pauvreté, favorisent l'accès à un meilleur logement et à une alimentation nutritive, améliorent l'accès à d'autres aides nécessaires et augmentent le bien-être général des bénéficiaires.

Le parti préconise, dans un premier temps, la mise en place d'un projet pilote visant à évaluer l'impact de l'octroi d'un revenu de base aux personnes âgées de 60 à 64 ans.

Réforme de l'impôt foncier

Le parti déclare que :

- il reconnaît les préoccupations et les défis posés par l'augmentation des impôts fonciers pour les propriétaires et les entreprises, reconnaît la nécessité d'une approche équilibrée des impôts fonciers qui garantisse la responsabilité fiscale sans causer de contraintes financières excessives aux propriétaires, et reconnaît la nécessité d'un système d'impôts fonciers juste et équitable qui favorise la stabilité économique des municipalités et tienne compte de la nature complexe des impôts fonciers et de la nécessité d'un examen minutieux.

Les partisans du parti :

- réforme de l'impôt foncier avec les dispositions clés suivantes : (1) évaluation équitable, (2) exonérations et allègements, (3) réforme de la propriété commerciale et industrielle, et (4) engagement public, suivi et ajustement.
- la création d'un petit comité représentatif d'experts chargé d'étudier les options et de proposer un régime d'imposition foncière plus équitable pour l'avenir, et que le rapport du comité comprenne un résumé qui présente les principaux points dans un langage clair et facile à comprendre
- travailler en collaboration avec les municipalités, les parties prenantes, les organisations communautaires et les experts en politique fiscale, afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre de cette réforme globale de l'impôt foncier.

Remboursement de la taxe foncière pour maintenir les personnes âgées à domicile

Le parti déclare que :

- De nombreuses personnes âgées vivant avec un revenu fixe se débattent sous le poids de la montée en flèche des prix des denrées alimentaires, des coûts de l'énergie et des services publics, des médicaments sur ordonnance et autres, et les augmentations des pensions ne suivent pas. Le revenu médian des personnes âgées vivant uniquement de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti est d'environ 20 000 \$ chacune.
- Le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible permet souvent d'obtenir une meilleure qualité de vie et de meilleurs résultats en matière de santé. Il est plus rentable pour la province d'aider les personnes âgées à rester chez elles le plus longtemps possible, plutôt que de recourir aux soins de longue durée ou à l'hospitalisation.

Les partisans du parti :

- l'introduction d'une politique selon laquelle les personnes âgées en dessous d'un certain seuil de revenu, lorsque le propriétaire enregistré atteint l'âge de 65 ans, verraient leurs impôts fonciers gelés aussi longtemps qu'elles continueraient à résider dans ladite résidence, y compris l'examen d'un modèle selon lequel les personnes âgées pourraient recevoir un remboursement annuel allant jusqu'à 30 % de leur impôt foncier en fonction de leur revenu, diminuant au fur et à mesure que le revenu se rapproche du niveau du seuil.
- lorsque les personnes âgées quittent la maison, ou lors de la vente ou du transfert de la propriété, le gel de l'impôt foncier ne s'applique plus.

Logement

Le parti déclare que :

- les coûts du logement au Nouveau-Brunswick augmentent alors que le parc de logements reste faible ; et rien n'indique que cette crise s'améliorera dans un avenir prévisible. Les coûts du logement (loyers, coûts hypothécaires, coûts de construction) augmentent très rapidement alors que les indicateurs d'accessibilité au logement sont en baisse.
- Le logement est essentiel à la sécurité et à la stabilité de tous les Néo-Brunswickois.
- la province dépend presque entièrement du secteur privé pour son offre de nouveaux logements, et la population du Nouveau-Brunswick croît rapidement.
- le gouvernement du Nouveau-Brunswick a réagi avec succès à des déséquilibres similaires de l'offre et de la demande de logements dans le passé.

Les partisans du parti :

- l'adoption de politiques et de principes qui garantissent un accès rapide à des logements abordables et accessibles dans la province du Nouveau-Brunswick, y compris la nomination immédiate d'un petit comité d'experts représentatifs pour identifier les politiques et les actions qui fourniront des solutions immédiates et à long terme.
- la création d'un ministère du logement, chargé d'augmenter le nombre de nouveaux logements publics et de logements subventionnés, de faciliter l'augmentation du nombre de logements accessibles, de maintenir le parc existant de logements publics et de faciliter l'augmentation de l'offre globale de logements, directement et par le biais de partenariats avec les principaux acteurs du secteur du logement, afin de mieux répondre aux besoins de logements abordables des habitants du NB.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 271-290.*

Petites entreprises, commerce et artisanat

La décentralisation de la production, qui confie à des entreprises plus petites plusieurs tâches auparavant assumées par des intérêts productifs plus importants, donne de la vitalité et une nouvelle énergie au secteur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, à côté des artisans traditionnels, apparaissent de nouvelles entreprises caractérisées par de petits intérêts productifs qui travaillent dans des secteurs de production modernes ou dans des activités décentralisées de plus grandes entreprises.

Le travail dans les petites et moyennes entreprises, le travail des artisans et le travail indépendant peuvent représenter une occasion d'humaniser l'expérience du travail, tant par la possibilité d'établir des relations personnelles positives dans des communautés de petite taille que par les possibilités de faire preuve de plus d'initiative et d'ardeur au travail. Toutefois, dans ces secteurs, les cas de traitement injuste, de travail mal rémunéré et surtout incertain ne sont pas rares. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 315.*

Industries, innovation et agriculture

Grâce aux innovations technologiques, le monde s'enrichit de nouvelles professions tandis que d'autres disparaissent. Dans la phase actuelle de transition, il y a un mouvement continu de travailleurs du secteur industriel vers celui des services... En particulier, il y a une augmentation... des emplois à temps partiel, temporaires et "non traditionnels"... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 313.*

Syndicats et droits des travailleurs

Les exigences de la concurrence, de

Biens publics inutilisés

Le parti déclare que :

- de nombreux bâtiments appartenant au gouvernement provincial restent inoccupés pendant des périodes inacceptables. De nombreux bâtiments et terrains provinciaux sont restés inutilisés pendant de longues périodes, souvent plus d'une décennie, avec un minimum d'entretien, ce qui diminue leur valeur. Nombre d'entre eux pourraient être réaffectés en logements abordables.
- le fait de conserver des terrains et des bâtiments inutilisés limite les recettes foncières potentielles pour les municipalités et/ou les gouvernements provinciaux.

Les partisans du parti :

- élaborer un plan clair prévoyant que tout bâtiment ou terrain provincial devenu vacant ou inutilisé soit proposé à d'autres administrations dans un délai de six mois. Si aucun intérêt n'est exprimé, le gouvernement doit procéder à la mise en vente du bâtiment ou du terrain en utilisant des méthodes appropriées dans les 6 mois suivants.

Le sans-abrisme de longue durée

Le parti déclare que :

- On parle de sans-abrisme de longue durée lorsqu'une personne est sans abri pendant un an ou plus. Des personnes souffrent et meurent parfois en vivant dans la rue (sans domicile) dans tout le pays.

Brunswick. Le nombre de sans-abri au Nouveau-Brunswick a doublé au cours des 12 derniers mois.

- Les sans-abri sont à l'origine d'un nombre disproportionné de délits mineurs, d'addictions, de problèmes de santé mentale, de coûts de maintien de l'ordre, de visites aux urgences, de coûts correctionnels et judiciaires, et sont des cibles vulnérables pour les trafiquants de drogue et autres agresseurs. Ce sont aussi des cibles vulnérables pour les trafiquants de drogue et autres agresseurs. Et ce sont des membres de nos communautés, y compris nos familles, nos amis et nos collègues.
- Le fait de réussir à loger les personnes sans domicile réduit considérablement les coûts des soins de santé, les frais de police et les cas de petite délinquance.

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre immédiate de stratégies éprouvées visant à éliminer le sans-abrisme et l'élimination du sans-abrisme de longue durée.

Réduire les obstacles à la construction de nouveaux bâtiments

Le parti déclare que :

- Les exigences en matière de réglementation et de permis pour les logements au Nouveau-Brunswick ont considérablement augmenté au cours des 40 dernières années sans qu'il y ait eu de changements substantiels dans la complexité des logements, ce qui a ajouté des coûts inutiles. L'ajout récent d'exigences de qualification sismique pour la construction de nouveaux logements ajoute entre 500 et 1 000 dollars par unité de logement, ce qui exacerbe la crise de l'accessibilité au logement, comme le montre l'exemple de l'augmentation des coûts des maisons mobiles dans le comté de Charlotte.
- aucun décès au Nouveau-Brunswick depuis la confédération n'a été attribué à l'effondrement de maisons lors de tremblements de terre, ce qui remet en question la nécessité de cette charge réglementaire supplémentaire.
- La réglementation actuelle exempte les maisons de moins de 600 pieds carrés de certaines exigences, et il y a de bonnes raisons d'étendre cette exemption aux maisons unifamiliales de plus grande taille.
- le coût des permis de construire et des inspections réglementaires est devenu un obstacle majeur à l'accessibilité du logement. Les résidents doivent en effet payer deux fois les coûts réglementaires - par le biais de l'impôt foncier et de l'acquisition de permis.

Les partisans du parti :

- en reconnaissant que la résolution de la crise du logement abordable ne se limite pas aux maisons construites par le gouvernement ou aux initiatives sans but lucratif. Une partie essentielle de la solution réside dans la réduction des coûts réglementaires associés à la construction de nouvelles maisons, ce qui rendrait l'acquisition d'un logement modeste abordable pour le travailleur moyen au Nouveau-Brunswick.

Travail, syndicats et emploi

Le travail à domicile

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick est confronté à de graves pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs tels que la santé et les soins de longue durée, l'éducation et les métiers. Le coût élevé de l'éducation postsecondaire est un obstacle important pour de nombreux jeunes.
- les individus établissent souvent une résidence à long terme dans les communautés où ils vivent pendant de longues périodes. S'appuyer uniquement sur l'immigration ne suffit pas à combler le manque de main-d'œuvre.
- Il est donc nécessaire de cultiver une main-d'œuvre locale qualifiée pour répondre aux demandes futures.
- Le Nouveau-Brunswick compte cinq universités, un réseau de collèges communautaires bilingues et de nombreux établissements d'enseignement privés ;

l'innovation technologique et de la complexité des flux financiers doivent être mises en harmonie avec la défense des travailleurs et de leurs droits. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 313.*

Toute forme de matérialisme ou de doctrine économique qui tenterait de réduire le travailleur à un simple instrument de production, à une simple force de travail ayant une valeur exclusivement matérielle, déformerait désespérément l'essence du travail et le dépouillerait de sa qualité humaine la plus noble et la plus fondamentale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 270-271.*

Parmi les droits des travailleurs, l'Église reconnaît :

- le droit à un salaire équitable ;
 - le droit au repos ;
 - le droit à un milieu de travail et à des procédés de fabrication qui ne nuisent ni à la santé physique ni à l'intégrité morale des travailleurs ;
 - le droit à ce que sa personnalité sur le lieu de travail soit sauvegardée sans qu'il soit porté atteinte à sa conscience ou à sa dignité personnelle ;
 - le droit aux subventions appropriées qui sont nécessaires à la subsistance des travailleurs sans emploi et de leur famille ;
 - le droit à une pension et à une assurance vieillesse, maladie et accidents du travail ;
 - le droit à la sécurité sociale liée à la maternité ;
 - le droit de s'assembler et de former des associations.
- Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 301*

L'Église reconnaît le rôle fondamental des syndicats... Ces organisations, tout en poursuivant leur but spécifique en ce qui concerne le bien commun, exercent une influence positive sur l'ordre social et la solidarité, et constituent donc un élément indispensable de la vie sociale. Le travail, en raison de son caractère subjectif ou personnel, est supérieur à tout autre facteur lié à la

Les partisans du parti :

- l'introduction d'une politique offrant des bourses complètes (couvrant les frais de scolarité et les documents de référence) aux étudiants qui s'engagent dans des domaines où il y a une grave pénurie de main-d'œuvre. En contrepartie, les étudiants s'engagent à servir pendant cinq ans dans une communauté désignée, la dette totale de l'étudiant étant réduite de 20 % par an.
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie coordonnée de formation et de reconnaissance des compétences qui réponde aux besoins en compétences de chaque secteur économique, optimise la capacité d'éducation et de formation des établissements d'enseignement supérieur du Nouveau-Brunswick, facilite la reconnaissance des compétences acquises à l'extérieur de la province et offre des perspectives de carrière aux jeunes Néo-Brunswickois.
- charger le ministère de l'éducation postsecondaire, de la formation et du travail de présenter un rapport annuel sur l'état des pénuries de compétences et d'adapter la stratégie en conséquence.

Entreprises, concurrence et consommateurs

Promotion des produits locaux

Le parti déclare que :

- le changement climatique (sécheresses, inondations) affecte de plus en plus les récoltes. Les producteurs ont du mal à trouver des travailleurs saisonniers pour la récolte. Les épiceries du Nouveau-Brunswick vendent de nombreux produits importés d'autres provinces.

Le parti préconise une révision de la politique économique provinciale et l'élaboration d'une stratégie visant à encourager les Néo-Brunswickois à consommer davantage de produits locaux.

.

Agriculture

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick a une longue et riche histoire dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Les acteurs de l'industrie se sont révélés très innovants et le secteur agricole a connu d'immenses transformations au cours des dernières décennies.
- la récente pandémie a mis en lumière l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans la province.
- Le Nouveau-Brunswick dispose d'un excédent de terres agricoles abandonnées qui sont devenues improductives.

Les partisans du parti :

- une évaluation complète des terres agricoles abandonnées et la collaboration avec les parties prenantes pour planifier et gérer activement ces propriétés en fonction des besoins agricoles, notamment en encourageant la valeur ajoutée des produits agricoles du Nouveau-Brunswick afin d'optimiser la croissance de l'industrie.



Une économie au service de tous

Le parti déclare que :

- il s'est engagé à bâtir un Nouveau-Brunswick où les jeunes peuvent s'imaginer un avenir prospère avec de bons emplois et des services publics sur lesquels ils peuvent compter. Pendant trop longtemps, le gouvernement provincial s'est traîné les pieds pour s'attaquer aux plus grands défis auxquels sont confrontées les générations d'aujourd'hui et de demain : le déclin des emplois à temps plein de qualité et l'augmentation du travail précaire, la stagnation des salaires et la diminution de la sécurité de la retraite, l'augmentation des émissions mondiales et le changement climatique.

Le parti défend des idées audacieuses et progressistes qui reflètent l'espoir et l'optimisme du NPD pour l'avenir du Nouveau-Brunswick :

- l'augmentation du salaire minimum à 15 dollars de l'heure pour tous les travailleurs.
- la création de 24 000 places d'accueil avant et après l'école pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.
- l'extension à tous de la couverture des médicaments sur ordonnance grâce à notre plan d'assurance-médicaments universelle.
- l'introduction d'un programme de réduction des émissions de carbone qui fixe un prix pour le carbone et investit les fonds dans des projets d'énergie verte et d'infrastructure, ainsi que dans des remises pour les personnes à revenu faible ou moyen.

productivité ; ce principe s'applique en particulier au capital.

La doctrine sociale de l'Église enseigne que les relations dans le monde du travail doivent être marquées par la coopération : la haine et les tentatives d'éliminer l'autre sont totalement inacceptables. Il en est de même parce que, dans tout système social, le "travail" et le "capital" représentent des éléments indispensables du processus de production.

Aucun chrétien, du fait de son appartenance à une communauté unie et fraternelle, ne doit se sentir autorisé à ne pas travailler et à vivre aux dépens des autres (cf. 2 Th 3, 6-12). Au contraire, tous sont chargés... de mettre un point d'honneur à travailler de leurs propres mains, afin de n'être à la charge de personne (1 Th 4,12), et de pratiquer une solidarité également matérielle en partageant les fruits de leur travail avec ceux qui sont dans le besoin (Ep 4,28). *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 264, 305-307.*

Entreprises, concurrence et consommateurs

*Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain.
- le 10ème commandement*

Le profit individuel d'une entreprise économique, bien que légitime, ne doit jamais devenir le seul objectif. **L'utilité sociale est un objectif encore plus important.** Lorsque le marché libre remplit les fonctions importantes mentionnées ci-dessus, il devient un service pour le bien commun et le développement humain intégral. En revanche, lorsqu'il est axé sur le seul profit, le marché peut dégénérer en une institution inhumaine et aliénante, avec des répercussions incontrôlables.

La liberté dans le secteur économique... doit être réglementée par des normes juridiques appropriées afin d'être mise au service de la liberté intégrale de l'homme... Un important travail éducatif et culturel est nécessaire de toute urgence, y compris l'éducation des consommateurs à l'utilisation responsable de leur pouvoir de choix, la formation d'un sens aigu de la responsabilité chez les producteurs et les personnes dans les médias en particulier, ainsi que l'intervention nécessaire des pouvoirs

- l'élimination des frais de scolarité dans tous les collèges communautaires NBCC/CCNB, et la réduction de 25 % des frais de scolarité des étudiants de premier cycle dans toutes les universités publiques.
- la mise en œuvre de l'équité salariale et la lutte contre la violence fondée sur le sexe.
- construire ainsi un Nouveau-Brunswick où les jeunes voient leurs valeurs reflétées dans les priorités de leur gouvernement.

Logement et réduction de la pauvreté

Le parti déclare que :

- la province doit s'attaquer à l'écart croissant entre les riches et les pauvres au Nouveau-Brunswick. De nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, ont deux ou trois emplois pour survivre.
- il y a eu une forte augmentation du travail précaire à temps partiel, occasionnel, mal rémunéré et déqualifié. Souvent, ces emplois n'offrent aucune garantie en termes d'horaires ou d'équipes, ni d'avantages tels que les congés de maladie payés, la couverture des médicaments sur ordonnance, les plans dentaires ou les pensions de retraite privées.
- Partout au Canada et au Nouveau-Brunswick, les entreprises ont de plus en plus recours à l'externalisation, à la sous-traitance, au franchisage et aux agences temporaires. Les Néo-Brunswickois n'ont donc jamais eu autant de sécurité d'emploi qu'aujourd'hui.
- Les salaires des travailleurs les moins bien payés ne sont pas suffisants pour permettre à ces familles de vivre au-dessus du seuil de pauvreté et de subvenir à leurs besoins ou à ceux de leurs enfants. Beaucoup trop de Néo-Brunswickois sont contraints de vivre dans des logements insalubres, de faire des choix difficiles entre nourrir leurs enfants ou réparer leur voiture, et de sacrifier leur santé parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de prendre des congés de maladie non rémunérés.
- les bas salaires sont néfastes pour l'économie provinciale, car ils dépriment l'activité économique et entraînent une baisse de la productivité du travail, du pouvoir d'achat et des recettes fiscales. D'autres provinces reconnaissent le préjudice causé à l'ensemble de la société lorsque les inégalités de revenus ne sont pas contrôlées. L'Ontario et l'Alberta ont rejoint un mouvement nord-américain en faveur d'un salaire minimum de quinze dollars.

Les partisans du parti :

- augmenter le salaire minimum pour tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick à 15 \$ de l'heure, en échelonnant les augmentations sur quatre ans afin de donner aux employeurs la possibilité de planifier à l'avance.
- la mise en œuvre de changements aux normes d'emploi qui amélioreront les conditions de travail des travailleurs du Nouveau-Brunswick, notamment en s'attaquant au problème du travail précaire. Ces changements vont de pair avec ceux du salaire minimum.

Logement et sans-abrisme

Le parti déclare que :

- Tous les Néo-Brunswickois devraient avoir accès à un logement abordable. Mais la province est confrontée à une crise du logement et ne s'attaque pas de manière adéquate aux problèmes de logement et de sans-abrisme. De nombreuses familles consacrent plus de 30 % de leurs revenus au logement et le nombre de sans-abri ne cesse d'augmenter.
- Il est plus coûteux d'ignorer les problèmes de logement et de sans-abrisme que de s'y attaquer. Il est essentiel de permettre l'accès à des logements abordables afin de pouvoir offrir des aides et des services supplémentaires. À long terme, les investissements dans le logement abordable et la lutte contre le sans-abrisme réduiront la pression sur les services publics tels que les soins de santé et les coûts pour le gouvernement.

Les partisans du parti :

- adopter une stratégie de "logement d'abord" pour mettre fin au sans-abrisme, et étendre les pouvoirs municipaux en matière de logement social.
- donner aux villes les pouvoirs et les ressources dont elles ont besoin pour faire respecter les normes de logement.
- donner la priorité à la gestion publique des logements sociaux et réduire les subventions et les aides accordées aux propriétaires qui fournissent des logements insalubres.
- étudier l'impact de l'introduction d'une législation sur le contrôle des loyers afin que les gens ne soient pas confrontés à des augmentations de loyer injustes.
- revoir le mandat du Bureau du médiateur des loyers dans le but de fournir de meilleurs services aux locataires et aux propriétaires du Nouveau-Brunswick.

Aide au revenu

Le parti déclare que :

- le parti doit faire plus pour lutter contre l'inégalité des revenus. Il doit fournir davantage de revenus aux personnes bénéficiant de l'aide provinciale au revenu.
- Depuis 2009, le pourcentage de Néo-Brunswickois dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté a augmenté de 1,5 %, alors qu'il a diminué de 5,6 % dans les provinces de l'Atlantique et de 4,7 % à l'échelle nationale. En 2015, 100 000 Néo-Brunswickois avaient un revenu inférieur au seuil de pauvreté.
- 36 % des Néo-Brunswickois gagnent moins de 15 \$ de l'heure, la majorité d'entre eux étant des femmes. Le recensement de 2016 a révélé que le Nouveau-Brunswick a les revenus des ménages les plus bas du pays. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Les taux d'aide sociale du Nouveau-Brunswick sont parmi les plus bas du pays et couvrent à peine la moitié du seuil de pauvreté.
- Il est temps de sortir les Néo-Brunswickois de la pauvreté, de corriger l'aide sociale afin d'aider les gens à retourner au travail et de ne pas les maintenir dans le piège de la pauvreté. Cela signifie qu'il faut augmenter l'aide sociale pour qu'elle reflète mieux le coût de la vie.

Les partisans du parti :

publics. Afin d'équilibrer le principe de solidarité avec les droits et obligations de l'individu, l'intervention de l'État dans l'environnement économique ne doit être ni envahissante ni absente, mais proportionnée aux besoins réels de la société. "L'État a le devoir de soutenir les activités économiques en créant des conditions qui assurent des possibilités d'emploi, en stimulant les activités qui en manquent ou en les soutenant dans les moments de crise. L'État a en outre le droit d'intervenir lorsque des monopoles particuliers créent des retards ou des obstacles au développement. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 305-307, 351, 376.*

Le sens de l'histoire se perd de plus en plus, ce qui conduit à une rupture encore plus grande. Une sorte de "déconstructionnisme", où la liberté humaine prétend tout créer à partir de zéro, progresse dans la culture d'aujourd'hui. La seule chose qu'il laisse dans son sillage, c'est la **volonté de consommer sans limites et l'expression d'un individualisme vide.** Pape François, *Fratelli Tutti*, 12

Transports et infrastructures

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent, entre autres, l'engagement à **fournir à tous les services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports.** *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 166*

- l'augmentation immédiate de 10 % de tous les taux d'aide sociale et l'indexation de tous les taux sur le coût de la vie.

- assurer un accès équitable au système d'éducation publique, en incluant des artistes et des ouvrages culturels importants et diversifiés du Nouveau-Brunswick dans le programme d'enseignement.

Travail, syndicats et emploi

Le parti déclare que :

- elle s'engage à défendre les droits des travailleurs et à réformer en profondeur le droit du travail de la province. Outre l'augmentation du salaire minimum à 15 dollars de l'heure, elle préconise également le renforcement des normes d'emploi afin de garantir un traitement équitable à tous les travailleurs.
- Pour que les jeunes restent au Nouveau-Brunswick, ils doivent y voir un avenir brillant, progressiste et vert.

Pour améliorer la vie de tous les travailleurs de la province, et pas seulement de ceux qui sont syndiqués, le parti préconise la mise en œuvre de droits fondamentaux, notamment :

- l'introduction d'un salaire minimum de 15 dollars de l'heure.
- introduire des jours de maladie rémunérés pour tous les employés.
- mettre fin aux pratiques déloyales des employeurs, telles que les horaires fractionnés, les appels non rémunérés et le fait de ne jamais savoir quand le travail est programmé.
- étendre le champ d'application de la législation sur les normes d'emploi aux entrepreneurs dépendants et aux autres personnes exclues de la définition actuelle du salarié.
- introduire des dispositions relatives à l'employeur commun afin de rendre les franchiseurs responsables des conditions de travail des employés des franchisés.
- renforcer la capacité du gouvernement provincial à faire respecter les normes en matière d'emploi.
- interdisant aux employeurs d'exiger des notes de maladie des médecins.
- le renforcement de la capacité du gouvernement provincial à faire respecter les normes en matière d'emploi.

Pour faciliter la représentation des travailleurs par les syndicats, le parti préconise de procéder à un examen approfondi des lois sur la négociation collective et d'apporter à la loi sur les relations industrielles et à la loi sur les relations de travail dans la fonction publique les modifications qui s'imposent depuis longtemps, notamment :

- la désignation commune de l'employeur pour la protection des opérations de franchise.
- l'extension des droits du successeur et des protections pour les entrepreneurs du secteur des services.
- la protection anti-briseurs de grève pour défendre les emplois syndiqués.
- habiliter la Commission des relations du travail à étendre les négociations sectorielles - comme c'est le cas dans le secteur de la construction - à tous les secteurs de l'économie.

Pour renforcer la sécurité sur le lieu de travail, le NPD préconise :

- la révision du mandat de WorkSafeNB, qui doit veiller à ce qu'une culture de la sécurité soit correctement mise en œuvre sur tous les lieux de travail.
- l'amélioration de l'accès aux prestations des travailleurs accidentés en mettant fin au délai d'attente de trois jours.
- investir 225 000 dollars pour embaucher cinq agents supplémentaires chargés des normes d'emploi, qui se concentreront sur l'application des règles et règlements provinciaux.

Entreprises, concurrence et consommateurs

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick a besoin de bons emplois stables pour retenir les jeunes, pour créer une société plus juste et plus durable, et pour développer l'assiette fiscale nécessaire à la fourniture de services publics solides.

Afin d'augmenter les revenus et les salaires et de lutter contre les inégalités, le parti préconise la mise en œuvre progressive d'un salaire minimum de 15 dollars sur quatre ans, ce qui se traduira par une augmentation du revenu disponible pour les particuliers et des recettes fiscales à mesure que les effets multiplicateurs de l'économie se feront sentir et qu'un plus grand nombre de personnes participeront à la vie active.

La stratégie de croissance industrielle et économique du parti repose sur six piliers :

1. Créer une banque publique d'investissement qui favorise une croissance économique généralisée, équitable et diversifiée sur le plan régional, en mettant l'accent sur la réduction de l'écart de capital pour les petites et moyennes entreprises (PME) grâce à la création d'une banque publique d'investissement. L'investissement de 130 millions de dollars sera financé par l'élimination du financement des programmes de développement régional et d'Opportunités NB.
2. Poursuivre une stratégie industrielle qui encourage les investissements dans les emplois à valeur ajoutée, les exportations et les chaînes d'approvisionnement dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.
3. Créer des emplois "verts" basés sur d'importants investissements publics dans l'économie des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations.
4. Investir dans la recherche et le développement, la formation et les infrastructures pour favoriser la croissance de la productivité et préparer notre future économie basée sur la haute technologie et l'innovation.
5. L'investissement dans de meilleurs services publics qui rendront la vie plus abordable pour les Néo-Brunswickois. Ses plans pour un salaire minimum de 15 \$ l'heure, la garde d'enfants, les soins à domicile et la gratuité ou la réduction des frais de scolarité contribueront à former une main-d'œuvre qualifiée et à augmenter nos taux de participation au marché du travail.
6. Élaborer une nouvelle stratégie pour les régions nordiques et rurales qui réponde mieux aux besoins de ces communautés.

Agriculture

Le parti déclare que :

- Les agriculteurs familiaux du Nouveau-Brunswick travaillent dur et méritent d'avoir un gouvernement qui est de leur côté. Le secteur agricole provincial est un moteur économique clé et emploie plus de 13 000 Néo-Brunswickois. Cependant, les fermes familiales du Nouveau-Brunswick font face à des défis complexes lorsqu'elles tentent de réussir sur les marchés d'aujourd'hui.
- En même temps, le Nouveau-Brunswick est confronté à un problème croissant d'insécurité alimentaire auquel le prochain gouvernement provincial devra s'attaquer. Le Nouveau-Brunswick ne produit que 10 % des aliments qu'il consomme. Pourtant, il dispose d'un secteur agricole talentueux et de nombreux travailleurs à la recherche de nouvelles opportunités.

Pour soutenir les agriculteurs et leurs familles, le parti préconise :

- qui met fin à la pratique des grands propriétaires terriens qui achètent des terres agricoles et les louent aux agriculteurs.
- mettre davantage de terres à la disposition des agriculteurs et mettre un terme à la spéculation foncière, notamment en appliquant et en améliorant le programme d'identification des terres agricoles par le report de l'impôt foncier sur les terres agricoles.
- reconnaître et soutenir les agricultrices en augmentant la participation des femmes à la gestion et à la propriété des exploitations et en (co)exploitant leurs propres exploitations.
- la mise en place de programmes agricoles dans les écoles pour permettre aux agriculteurs d'améliorer leurs compétences, et le développement d'une politique d'éducation agricole pour les écoles et les collèges afin d'encourager et de soutenir les nouveaux et les jeunes agriculteurs.
- le retour des subventions pour le transport de chaux.
- l'amélioration de l'accès aux services ruraux, à l'aide à l'agriculture et à d'autres infrastructures rurales.

Pour stimuler la croissance et l'innovation dans notre secteur agricole, le parti préconise :

- tirer parti du Partenariat agricole canadien, un investissement fédéral quinquennal visant à renforcer le secteur agricole et agroalimentaire au Nouveau-Brunswick.
- offrir des incitations à la transformation à valeur ajoutée des produits cultivés au Nouveau-Brunswick afin de créer des emplois et d'accélérer la transformation à valeur ajoutée de l'économie provinciale.
- utiliser la recherche et les statistiques pour prendre des décisions fondées sur des données probantes en matière de politique agricole, renforcer la capacité technique à cultiver des aliments et d'autres cultures dans les conditions pédoclimatiques du Nouveau-Brunswick.
- améliorer les compétences commerciales des nouveaux agriculteurs et des agriculteurs actuels afin de les aider à démarrer, à développer leur entreprise et à obtenir des prix équitables, garantissant ainsi la vitalité et la durabilité de l'exploitation familiale.

Le parti préconise de créer de nouvelles opportunités pour les producteurs d'aliments locaux afin de répondre à une plus grande partie des besoins des Néo-Brunswickois en matière d'alimentation et de fruits et légumes :

- mettre fin au dumping des produits frais américains pendant la saison locale.
- soutenir et promouvoir les marchés locaux tout au long de l'année.
- développer des initiatives pour des programmes alimentaires locaux dans les écoles, les hôpitaux et d'autres programmes provinciaux.
- identifier les possibilités de vente en gros et au détail pour les produits du Nouveau-Brunswick, y compris les contrats institutionnels et les grandes chaînes de magasins, en travaillant avec les agriculteurs et les détaillants pour éliminer les obstacles à l'entrée.
- offrir un soutien aux abattoirs inspectés par le gouvernement fédéral au Nouveau-Brunswick, là où il n'y en a pas.

Pour soutenir les agriculteurs en tant qu'entrepreneurs et propriétaires de petites entreprises, le parti préconise :

- offrir des programmes de mentorat aux jeunes agriculteurs pour qu'ils apprennent les meilleures pratiques agricoles auprès d'agriculteurs expérimentés.
- aider les agriculteurs à se mettre en relation avec d'autres entreprises pour former des partenariats clés avec des transformateurs à valeur ajoutée.
- offrir des sessions d'incubation pour partager des idées et favoriser le soutien mutuel et le développement d'entreprises créatives.
- mieux relier les services tels que les vétérinaires et les ingénieurs à la communauté agricole.
- en aidant à fournir des canaux rationalisés vers le marché en utilisant les dernières avancées techniques.
- aider les agriculteurs à utiliser les meilleures pratiques, telles que l'agriculture régénératrice, afin de créer des sols sains, de régénérer les écosystèmes et de lutter contre le changement climatique.

Une économie au service de tous

Le parti n'a pas fait de déclaration spécifique à ce jour concernant ses politiques en la matière :

- le rôle ou l'objectif de l'économie

Réduction de la pauvreté et logement

Contrôle des loyers

Le parti déclare que :

- elle soutient le plafonnement des loyers afin de protéger des logements sûrs et abordables pour les citoyens du Nouveau-Brunswick. Un plafonnement des loyers pour les locataires existants et pour tout logement datant de plus de 5 ans garantit que les activités sans scrupules ne laissent pas les plus vulnérables sans protection.

Outre l'utilisation raisonnable des plafonds de loyer, le parti préconise :

- faire de la réparation et de l'entretien des logements publics une priorité.
- veiller à ce que le parc actuel de logements sociaux réponde aux besoins de la population provinciale et prendre des mesures pour le redimensionner si nécessaire.
- lier les subventions provinciales aux promoteurs afin qu'ils créent un pourcentage de logements abordables et diversifiés pour répondre à tous les besoins et collaborer avec les municipalités pour les obliger à faire de même.
- l'adoption d'une législation interdisant à un propriétaire ou à un concierge de s'enquérir de la situation familiale ou de tout autre droit prévu par la loi sur les droits de l'homme avant de signer un contrat de location dans des bâtiments non occupés par leur propriétaire.
- l'adoption d'une législation pénalisant les propriétaires qui se livrent à une discrimination fondée sur toute caractéristique protégée par les droits de l'homme dans les bâtiments non occupés par le propriétaire.
- veiller à ce que les certificats d'aide à la location soient considérés comme une source de revenus et, à ce titre, protégés contre la discrimination. Par conséquent, il ne serait pas nécessaire de les divulguer avant de conclure un contrat de location.

Autres initiatives en matière de logement

Le parti préconise : - l'

augmentation du personnel et des agents d'exécution pour enquêter, inspecter et résoudre les problèmes entre propriétaires et locataires, y compris, si nécessaire, l'inspection d'un bien ou d'un logement.

- collaborer avec les municipalités pour déterminer et, si nécessaire, réglementer le nombre de locations de courte durée afin de minimiser l'impact sur la disponibilité des logements.
- travailler avec les Community Colleges et les Trade Schools pour s'assurer que toutes les mesures possibles sont prises pour répondre aux besoins de notre main-d'œuvre, y compris l'expérience de la vie réelle et la formation/certification sur le lieu de travail lorsque cela est possible.
- encourager les municipalités à revoir les exigences en matière de zonage, à prendre des mesures pour réduire l'étalement urbain et à encourager la diversité des logements dans les nouvelles constructions.

Réforme fiscale et coût de la vie

Le parti déclare que :

- Vestcor est chargée de gérer les pensions des fonctionnaires avec l'argent des contribuables. Énergie NB est une société de la Couronne qui agit sans lien de dépendance avec le gouvernement, mais pour laquelle le gouvernement (le contribuable) doit payer. Alcool NB et Cannabis NB sont également des sociétés de la Couronne. Medavie n'est pas une société de la Couronne, mais elle détient de nombreux contrats de gestion et de prestation de services publics.
- la position du parti est double.
 - toute entité responsable de l'utilisation de l'argent des contribuables doit faire l'objet d'une enquête et d'un examen de la part de l'auditeur général.
 - aucune prime ne devrait être versée à la direction/au conseil d'administration si des objectifs prédéterminés ne sont pas atteints.

Travail, syndicats et emploi

Le parti n'a pas fait de déclaration spécifique à ce jour concernant ses politiques en la matière :

- le travail, les syndicats ou l'emploi

Documents de l'entreprise

Le parti affirme que la réduction des impôts et l'investissement dans les petites et moyennes entreprises du Nouveau-Brunswick, plutôt que l'octroi de subventions aux grandes entreprises, continueront à promouvoir l'innovation, la diversité et la concurrence sur le marché, autant d'éléments qui profitent au consommateur.



Une économie au service de tous

Les statuts du parti stipulent que le parti croit en.. :

- 2. le Nouveau-Brunswick et le Canada : il s'efforce de construire et de préserver un Nouveau-Brunswick prospère et uni au sein d'un Canada prospère et uni.
- 5. Libre entreprise : la meilleure façon de créer de la prospérité est d'avoir une économie de libre entreprise.

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que lors de son mandat précédent :

- avant même que la pandémie ne frappe, il a travaillé avec diligence pour empêcher le Nouveau-Brunswick de tomber du haut d'une falaise financière. Elle a amélioré la cote de crédit de la province, qui est passée de négative à stable, ce qui signifie que la province paie moins d'intérêts et que les investisseurs sont plus confiants dans la possibilité de faire des affaires au Nouveau-Brunswick.
- il a également mis en œuvre un certain nombre de changements visant à protéger la sécurité financière de la province, de ses employeurs et de ses travailleurs.
- Il a augmenté les salaires des aides à domicile, annoncé une augmentation annuelle réglementée du salaire minimum et rejeté la modification de l'impôt fédéral qui aurait entraîné une augmentation supplémentaire de 2,5 % du taux d'imposition de nombreuses petites entreprises. Les primes de WorkSafe pour les employeurs ont été réduites et le gouvernement a présenté un budget équilibré.
- il a préconisé non seulement la reprise, mais aussi la réinvention et le renouvellement de l'économie provinciale, car faire des affaires dans un monde post-COVID serait très différent.

Récupération post-COVID

Avant son mandat actuel, le parti prônait la promotion de la relance économique par le biais d'un programme de soutien à l'économie :

- la promotion des compétences en matière d'e-commerce pour être compétitif dans un monde numérique. Le parti a déclaré qu'aider les entreprises à être compétitives dans une économie numérique est absolument essentiel à la réussite à long terme de la province, alors que les missions commerciales internationales n'ont plus lieu et que les voyages sont limités. Il a chargé Opportunités Nouveau-Brunswick de travailler avec les entreprises de la province pour les aider à passer à l'économie numérique afin que les ventes et les exportations puissent se poursuivre. Il s'agirait notamment d'aider les entreprises à apprendre à vendre en ligne, à utiliser des stratégies de marketing et de commerce électronique améliorées et à promouvoir la marque de notre province dans les médias sociaux.
- Productivité et adoption de technologies pour les fabricants : le parti a déclaré que la productivité doit être améliorée pour aider les entreprises du Nouveau-Brunswick à combler l'écart. Opportunités Nouveau-Brunswick a été chargé de concevoir des programmes adaptés, en particulier pour les fabricants qui luttent pour étendre leurs activités. Il pourrait s'agir d'adopter la robotique, l'intelligence artificielle ou simplement d'utiliser plus efficacement les technologies existantes pour augmenter la production et améliorer la compétitivité globale.
- la priorité accordée aux entreprises du Nouveau-Brunswick dans la politique d'approvisionnement, les politiques élaborées pour aider les entreprises du Nouveau-Brunswick à être compétitives dans leur propre province.
- prolongation des rabais pour le tourisme
- la promotion des petits réacteurs modulaires (SMR) pour l'innovation énergétique. Le parti a déclaré que des progrès substantiels avaient déjà été réalisés en matière d'innovation énergétique grâce à son plan d'action en faveur des petits réacteurs nucléaires modulaires (PRM) :
 - la signature d'un protocole d'entente avec les gouvernements de l'Ontario et de la Saskatchewan pour le développement et le déploiement conjoints de petits réacteurs nucléaires modulaires.
 - la réalisation d'une analyse économique par l'intermédiaire de l'Université de Moncton pour permettre l'engagement des parties prenantes, y compris une chaîne d'approvisionnement industrielle et mécanique jusqu'alors inexploitée.
 - travailler avec deux partenaires du secteur privé et établir des liens étroits avec des leaders mondiaux tels que GE Hitachi Nuclear Energy

Réduction de la pauvreté et logement

Avant son mandat actuel, le parti prônait l'expansion du logement par le biais d'un programme d'aide :

- construire de nouveaux logements abordables
- réparer le stock existant
- créer des communautés de logements mixtes

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que

- Avec l'augmentation continue des coûts, les Néo-Brunswickois ressentent de plus en plus de stress financier. Les initiatives décrites dans le budget permettront d'atténuer certaines de ces pressions. Ces initiatives sont les suivantes
- une augmentation de 3,6 % pour les bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre du Programme d'aide transitoire et du Programme de prestations prolongées.
- 29,7 millions de dollars pour augmenter les salaires des aides à la personne dans les foyers de soutien à domicile et de soins spéciaux, les foyers de groupe, les résidences communautaires, les services de soutien familial et les soins auxiliaires.
- 2,2 millions de dollars pour augmenter les indemnités journalières dans les établissements résidentiels pour adultes.

Le parti indique en outre dans son budget 2024-25 qu'il a alloué 1,66 milliard de dollars (1,663 million de dollars) au ministère du Développement social, soit une augmentation par rapport à 1,55 milliard de dollars. Les allocations comprennent :

- 1,075 milliard de dollars pour les personnes âgées et les soins de longue durée, afin d'améliorer le fonctionnement personnel et social et de soutenir la vie autonome par le biais d'une gamme de services communautaires et de développer des initiatives autour du vieillissement et des soins aux personnes âgées, et comprend 275 millions de dollars pour les services de soutien aux personnes handicapées. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 984 millions de dollars dépensés en 2023-24, sur un budget de 1,004 milliard de dollars.
- 182 millions de dollars pour les services de protection de l'enfance et de la jeunesse, afin d'améliorer le fonctionnement personnel et social grâce à la fourniture de services de protection de l'enfance. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 191,4 millions de dollars dépensés en 2023-24.
- 347 millions de dollars pour la sécurité du revenu, soit une augmentation de 307 millions de dollars en 2023-24. Cette allocation est destinée à fournir aux personnes et aux familles dans le besoin des prestations financières et, le cas échéant, des services de programme d'autosuffisance pour améliorer leur potentiel d'emploi, des services de soutien fondés sur le sexe pour améliorer la sécurité, ainsi qu'un logement et un soutien appropriés pour favoriser une qualité de vie plus saine.
- 47,2 millions de dollars pour d'autres prestations, afin de fournir une aide financière aux personnes âgées et aux familles à faible revenu ayant des enfants de moins de 18 ans, ainsi qu'aux ménages à faible revenu, pour les aider à compenser ou à réduire les coûts énergétiques. L'aide est fournie par le biais de programmes tels que la prestation pour les personnes âgées à faible revenu, la prestation fiscale pour enfants et le supplément au revenu gagné, ainsi que le projet pilote pour des personnes âgées en bonne santé. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 52,6 millions de dollars dépensés en 2023-24.

Sécurité alimentaire

Avant son mandat actuel, le parti prônait la promotion de la sécurité alimentaire par le biais de.. :

- l'agriculture tout au long de l'année
- promouvoir le panier de provisions du NB
- développement de la main-d'œuvre

Soutien aux populations vulnérables

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que

- Avec l'augmentation continue des coûts, les Néo-Brunswickois ressentent de plus en plus de stress financier. Les initiatives décrites dans le budget permettront d'atténuer certaines des pressions que subissent les gens. Ces initiatives sont les suivantes
- une augmentation de 3,6 % pour les bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre du Programme d'aide transitoire et du Programme de prestations prolongées.
- 29,7 millions de dollars pour augmenter les salaires des aides à la personne dans les foyers de soutien à domicile et de soins spéciaux, les foyers de groupe, les résidences communautaires, les services de soutien familial et les soins auxiliaires.
- 2,2 millions de dollars pour augmenter les indemnités journalières dans les établissements résidentiels pour adultes.
- apporter des modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* afin de fournir une aide supplémentaire aux personnes âgées à faible revenu, en augmentant de façon permanente le montant de base de la prestation pour personnes âgées à faible revenu, qui passe de 400 \$ à 600 \$, la valeur de la prestation étant indexée annuellement sur l'indice des prix à la consommation.
- la mise en place d'un supplément mensuel pour les bénéficiaires de l'aide sociale et des services d'engagement des jeunes, qui bénéficiera à plus de 33 000 résidents, dont plus de 10 000 enfants.

Logement

Le parti déclare que son budget 2024-25 comprend un investissement accru de 68,9 millions de dollars pour la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, soit une augmentation de 54,1 % par rapport au budget de l'année dernière, et que les investissements dans le logement abordable sont les suivants :

- 130,3 millions de dollars pour la mise en œuvre de programmes de logement, afin d'aider les ménages dans le besoin à obtenir un logement abordable, convenable et adéquat grâce à plusieurs programmes tels que l'aide à la location subventionnée, l'aide à la réparation pour réhabiliter ou améliorer leur logement et l'aide financière aux clients propriétaires existants.
- 59,4 millions de dollars en nouvelles allocations pour les installations de logement, afin d'assurer la construction, la modernisation et la gestion des bâtiments pour les logements publics et les services de développement immobilier pour soutenir diverses initiatives en matière de logement abordable.
- 33,0 millions de dollars de coûts d'investissement supplémentaires pour la construction de nouveaux logements sociaux
- 2,8 millions de dollars pour le bureau des relations avec les locataires et les propriétaires, afin d'aider les locataires et les propriétaires à résoudre les problèmes, à fournir une éducation et des informations concernant les droits et les responsabilités, à assurer le respect de la loi sur la location résidentielle et des baux, et à gérer les dépôts de garantie.
- 22 millions de dollars pour une allocation de location directe aux familles et aux personnes âgées qui ont un besoin impérieux de logement pour des raisons d'accessibilité.
- 5,5 millions de dollars par l'intermédiaire de l'allocation canadienne de logement pour aider 1 200 ménages supplémentaires au Nouveau-Brunswick.
- 3,5 millions de dollars par l'intermédiaire de l'allocation de logement du Canada pour soutenir les survivants de la violence fondée sur le sexe.
- 3 millions de dollars par l'intermédiaire de la Rent Bank pour réduire le risque d'expulsion pour cause d'arriérés de loyer ou de factures de services publics.
- 11 millions de dollars de financement permanent pour répondre à la crise du sans-abrisme.
- 2,5 millions de dollars pour soutenir le développement et la réparation de logements locatifs.
- 2,6 millions de dollars pour soutenir un partenariat avec Habitat for Humanity.
- 20 millions de dollars par l'intermédiaire de la Regional Development Corporation pour aider les petites communautés à construire ou à améliorer les infrastructures existantes.
- 2,5 millions d'euros par l'intermédiaire de la Société de développement régional pour soutenir les travaux préalables à la construction de logements abordables.

Entreprises, concurrence et consommateurs

Agriculture, aquaculture et pêche

Dans son budget 2024-25, le parti propose :

- un montant de 13,9 millions de dollars pour fournir des conseils et des services spécialisés pour la croissance et la compétitivité du secteur agricole, y compris la fourniture de services et de programmes axés sur le maintien de la santé du bétail et des animaux, le développement des cultures et la préservation de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires.
- un montant de 5,6 millions de dollars pour fournir des conseils et des services spécialisés pour la croissance et la compétitivité du secteur de la pêche et de l'aquaculture, y compris la fourniture de services et de programmes axés sur le maintien de pratiques durables et la préservation de la sécurité et de la qualité des aliments.
- un montant de 2,4 millions de dollars pour la mise en œuvre stratégique et la coordination d'initiatives commerciales et de marketing telles que la stratégie en matière de boissons et d'aliments locaux, les exportations de produits de la mer, l'information commerciale et d'autres activités connexes.
- un montant de 1,8 million de dollars pour la mise en œuvre stratégique et la coordination d'initiatives de développement visant à soutenir les nouveaux arrivants et la croissance des entreprises dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche.
- un montant de 23,3 millions de dollars pour l'aide financière aux secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche dans le cadre de divers programmes de financement.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Le parti déclare qu'afin de diriger et de faciliter, par l'entremise d'Opportunités Nouveau-Brunswick, l'exécution de possibilités à forte croissance qui accéléreront la croissance du secteur privé et la création d'emplois par la recherche de possibilités stratégiques et viables ; la promotion de possibilités néo-brunswickoises à l'extérieur de la province ; le développement de marchés stratégiques ; la prestation de services de développement des entreprises ; le développement de secteurs économiques ciblés ; le soutien de la productivité, de la croissance, de la capacité et de la durabilité des entreprises, il propose d'allouer, dans son budget de 2023-24, un total de 46,5 millions de dollars, y compris :

- 16,6 millions de dollars pour l'administration et le développement des entreprises ;
- 25 millions de dollars d'aide financière aux entreprises ; et
- 5 millions de dollars d'investissements stratégiques dans l'amélioration de la productivité visant à renforcer la compétitivité des entreprises du Nouveau-Brunswick.

Points de réflexion : Une économie au service de tous

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Réduction de la pauvreté

1. "Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous", a averti le Christ à ses disciples. Pourquoi le Christ a-t-il dit cela ? Est-il possible que les pauvres soient toujours avec nous pour que nous, qui formons maintenant le corps vivant du Christ sur terre, ayons toujours l'occasion de glorifier Dieu en examinant la signification et les causes de la pauvreté, et en travaillant à son élimination, sans nous attendre à ce que nous puissions jamais, par nous-mêmes et sans l'aide de Dieu, y parvenir ?

2. Comment le Nouveau-Brunswick et le Canada peuvent-ils trouver le meilleur équilibre entre les principes de solidarité - "nous sommes tous dans le même bateau" - et de subsidiarité - "chacun doit faire ce qu'il peut pour subvenir à ses besoins, avant de faire porter le fardeau aux autres" ?
3. Quelle est la définition appropriée de la pauvreté, en particulier dans une société débordant d'objets de consommation et de richesses matérielles ?
4. Une telle définition devrait-elle inclure comme condition la capacité des individus à rechercher l'épanouissement personnel dans la poursuite de la vérité ? En d'autres termes, la capacité de jouir des loisirs et d'en faire usage ?
- 5) Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour garantir aux travailleurs et aux personnes désireuses de travailler un salaire décent leur permettant de vivre dans la dignité et de subvenir aux besoins de leur famille ?
6. faut-il envisager une politique de revenu de base ? Si oui, quelle forme devrait-elle prendre ?
7. ce qui peut ou doit être fait par les provinces, et ce qui doit être laissé au gouvernement fédéral, ou à des organisations privées ou communautaires ?
8. Il a été observé que les niveaux d'endettement des personnes âgées augmentent, en particulier à mesure que les coûts des soins à long terme et dans la dignité augmentent. Que peut-on ou doit-on faire pour réduire la pauvreté et l'endettement des personnes âgées ?

PIB et bien-être

Pendant des décennies, les gouvernements se sont concentrés exclusivement sur le produit intérieur brut - une mesure de la productivité pure d'une économie - comme la meilleure mesure de la santé sociale nationale. Plus récemment, certains ont commencé à plaider en faveur d'un indice plus large du bien-être national, qui inclurait des facteurs tels que la santé physique et émotionnelle de la population, la santé de l'environnement, l'équité en matière de logement, de revenus et d'opportunités, et la sécurité alimentaire, en plus de la production brute.

- 1) Laquelle de ces mesures du bien-être national est la meilleure ?
2. que peut-on ou doit-on faire d'autre pour que l'économie du Nouveau-Brunswick soit au service de tous, et non l'inverse ? Le bien-être spirituel devrait-il être pris en compte ? Si oui, comment pourrait-on l'évaluer ?
- 3) Est-il raisonnable d'exiger une croissance économique continue, comme l'enseignent les écoles de commerce depuis des décennies, ou est-il préférable de rechercher un contentement durable ?

Entreprises et sociétés

Pendant des décennies, les groupes de pression et les écoles de commerce ont enseigné que le seul objectif légitime d'une société commerciale était de gagner de l'argent pour ses actionnaires. Plus récemment, certains milieux d'affaires ont commencé à réclamer un rôle plus large pour les entreprises, un rôle qui inclut le service de ses employés, de ses clients et de la communauté, ainsi que la protection de l'environnement.

- 1) Quelle est l'approche la plus cohérente avec l'enseignement social catholique ?
2. faut-il faire quelque chose pour encourager le développement d'une culture d'entreprise et d'affaires qui vise à servir les personnes, les communautés et les générations futures, en plus de profits équitables ? Si oui, quoi et par qui ?

L'individu et la société : Droits, responsabilités et subsidiarité

Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Au droit d'une personne correspond un devoir chez toutes les autres personnes... Ceux donc qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Droits civils et libertés

Chaque membre de la société bénéficie d'un certain nombre de droits. **Ces droits s'accompagnent de responsabilités.**

En termes catholiques, un "droit" a été défini comme un pouvoir moral subjectif, résidant dans la personne qui le pose, "de faire, de détenir ou d'extraire quelque chose", qui fonctionne en faisant appel à la volonté d'autrui par l'intermédiaire de l'intellect d'autrui. Elle doit être distinguée de la puissance, c'est-à-dire de la force physique ou du pouvoir d'enlever quelque chose à quelqu'un d'autre. - Fr John Hardon, SJ, *Modern Catholic Dictionary (Dictionnaire catholique moderne)*

L'histoire du péché de l'homme commence lorsqu'il ne reconnaît plus le Seigneur comme son Créateur et qu'il veut être lui-même celui qui détermine, en toute indépendance, ce qui est bon et ce qui est mauvais. "Vous serez comme Dieu, vous connaîtrez le bien et le mal" (Gn 3,5) : ce fut la première tentation, et elle se retrouve dans toutes les autres tentations auxquelles l'homme est plus facilement enclin à céder à la suite de la chute originelle. - Pape Saint Jean-Paul II, *Veritatis splendor*

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : l'alimentation, le logement, le travail, l'éducation et l'accès à la culture, les transports, les soins de santé de base, la liberté de communication et d'expression, et la protection de la liberté religieuse. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 164-166.*

Racisme et discrimination

L'unité de la famille humaine n'est pas encore une réalité. Cela



L'individu et la société

Le parti déclare que :

- la lutte contre le changement climatique et la transition vers une économie verte nécessitent un gouvernement activiste, ainsi que la mobilisation de tous les secteurs de la société. Pour que chacun puisse apporter sa contribution, il est essentiel que chaque personne soit respectée et se sente en sécurité dans une société qui la valorise.
- une société verte célèbre et protège l'égalité et la diversité sociales et culturelles.
- Pour y parvenir, nous devons faire la paix les uns avec les autres en reconnaissant la vulnérabilité de certains groupes et communautés. Nous devons rejeter collectivement le racisme, le sexisme, l'homophobie et la méfiance à l'égard de ceux qui sont différents de la majorité.
- nous devons lutter contre l'idée que la démocratie se résume à la règle de la majorité. Elle comprend également le droit de tous à l'égalité dans la société.

Libertés civiles et droits de l'homme

Racisme

Le parti déclare que :

- Les personnes racialisées sont victimes de racisme et d'oppression systémiques au Canada et au Nouveau-Brunswick. Les préjugés et les stéréotypes n'ont pas leur place dans une société juste et verte. Le gouvernement doit agir pour éliminer le racisme ancré dans les systèmes politiques, sociaux et culturels de la province afin de permettre aux minorités racialisées de participer pleinement à la société.

Les partisans du parti :

- inclure dans les programmes scolaires l'étude de l'histoire de l'esclavage, de la ségrégation et de l'oppression systémique au Canada et au Nouveau-Brunswick.
- commander une étude sur l'impact personnel, social et économique du racisme au Nouveau-Brunswick et élaborer un plan stratégique de lutte contre le racisme pour réparer ces dommages et prévenir le racisme à l'avenir.

Égalité entre les hommes et les femmes

Le parti déclare que :

- la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité des femmes et la fragilité des acquis qu'elles ont obtenus au fil des ans.
- le gouvernement a un rôle de premier plan à jouer pour corriger les inégalités systémiques et fournir aux femmes des services qui les aident à accéder à l'emploi, à la justice et aux fonctions électives. La moitié du potentiel de l'humanité ne doit pas être perdue.

Les partisans du parti :

- exiger l'équité salariale dans le secteur privé et soutenir les petites entreprises pour les aider à effectuer des analyses comparatives des emplois.
- le financement de la mise en œuvre du cadre proposé dans le rapport intitulé *Prévenir et contrer la violence sexuelle au Nouveau-Brunswick : Un cadre stratégique d'action*, afin de combler les lacunes dans les services offerts aux survivants et de mieux soutenir les organismes communautaires qui s'occupent des questions liées à la violence sexuelle.
- fournir un financement adéquat pour soutenir les salaires des travailleurs fournissant des services communautaires et des services de garde d'enfants.
- collaborer avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick et ses organisations partenaires afin d'accroître les possibilités d'emploi pour les immigrants et les nouveaux arrivants.

Expression du genre

est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans toutes ses dimensions, matérielles et spirituelles, individuelles et communautaires. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 433*

Conscience et religion

L'Église catholique met l'accent, entre autres droits, sur le droit à la liberté religieuse. L'accent est mis sur la valeur primordiale du droit à la liberté religieuse : "Tous les hommes doivent être à l'abri de toute contrainte de la part d'individus ou de groupes sociaux et de tout pouvoir humain, de telle sorte que nul ne soit contraint d'agir d'une manière contraire à ses propres convictions, que ce soit en privé ou en public, seul ou en association avec d'autres, dans de justes limites". Le respect de ce droit est un signe révélateur du "progrès authentique de l'homme dans tout régime, dans toute société, tout système ou tout milieu". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 320-321.*

Avec la légalisation de l'euthanasie, de la mort médicalement assistée et de l'avortement, il est essentiel que les prestataires de soins de santé dont les convictions morales les plus profondes leur disent que ces procédures sont mauvaises ne soient pas forcés d'y participer. Selon l'enseignement catholique, les travailleurs doivent être protégés contre toute atteinte à leur conscience ou à leur dignité personnelle.

C'est un grave devoir de conscience que d'éviter de coopérer, même formellement, à des pratiques contraires à la loi de Dieu.

Liberté d'expression : vérité, presse et médias

L'information est l'un des principaux instruments de la participation démocratique. **Il est impensable de participer sans comprendre la situation de la communauté politique, les faits et les solutions proposées aux problèmes.**

Il est nécessaire de garantir un réel pluralisme dans la diffusion de l'information, en veillant à ce que les formes et les instruments d'information et de communication soient multiples. Une attention particulière doit être accordée au phénomène du contrôle des médias d'information par un petit nombre de personnes ou de groupes. Les médias doivent être utilisés pour construire et soutenir la communauté humaine dans ses différents secteurs : économique, politique, culturel, éducatif et religieux. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité. La question essentielle est de savoir si le système d'information actuel contribue à l'amélioration de la personne humaine, c'est-

Le parti déclare que :

- Il est illégal et injuste d'exercer une discrimination fondée sur l'identité sexuelle et le genre. Pourtant, malgré les progrès accomplis, les communautés lesbiennes, gays, transgenres et bispirituelles continueront de subir des discriminations.

Les partisans du parti :

- garantir le droit effectif de toute personne à déterminer son identité sexuelle et son genre.
- l'interdiction de la pratique de la thérapie de conversion sur les mineurs.
- veiller à ce que, dans le cas des élèves qui ont changé de nom conformément à la loi sur le changement de nom, seul le nom adopté figure dans le dossier de l'élève et soit utilisé par les enseignants et le personnel du système scolaire.

Discours et liberté de la presse

Le parti date cela :

- la pierre angulaire de toute démocratie est un média indépendant des intérêts particuliers et politiques, reflétant toute la diversité de la société néo-brunswickoise. Sans cela, le potentiel démocratique de la province ne peut être pleinement réalisé.

Fonctions et responsabilités

Le parti déclare que :

- pour contrer le cynisme et le détachement des individus de la vie politique de notre province, les gens doivent être considérés comme des citoyens au sein de communautés contribuant au bien commun, et non comme des consommateurs égoïstes dans une société de consommation.
- la sécurité locale, nationale et mondiale doit reposer sur la coopération, des structures et des relations économiques et sociales équitables, la sécurité écologique et la protection rigoureuse des droits de l'homme.



Libertés civiles et droits de l'homme

Parmi ses valeurs, le parti affirme que

- il s'engage à respecter l'égalité des sexes et est ouvert à tous les Néo-Brunswickois qui acceptent les principes libéraux, quels que soient leur race, leurs croyances, leur statut social, leur âge, leur sexe ou leur orientation sexuelle.
- Grâce à son engagement envers l'égalité des chances et à sa croyance en la dignité inhérente de toutes les personnes, le Parti libéral du Nouveau-Brunswick s'efforcera de mettre de l'avant des politiques et des programmes progressistes et novateurs visant à éliminer les inégalités sociales, qu'elles soient fondées sur des facteurs économiques ou régionaux, l'âge, le sexe et l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou les capacités physiques ou mentales.
- il s'efforcera d'encourager et de renforcer le multiculturalisme au Nouveau-Brunswick.
- il défend la pleine égalité linguistique et culturelle des francophones et des anglophones, ainsi que l'égalité des deux communautés linguistiques. Ces principes seront reflétés à la fois dans l'élaboration des politiques et dans les pratiques internes.

Droits de l'homme

Le parti déclare que :

- les personnes transgenres ont les mêmes droits humains que toute autre personne.
- Les droits de l'homme au Canada sont définis et protégés par notre constitution et nos tribunaux.
- le gouvernement provincial actuel du Nouveau-Brunswick a creusé des fossés entre les résidents du Nouveau-Brunswick sur les questions des droits de l'homme pour les personnes transgenres, ce qui a entraîné des craintes, des conflits et des menaces de violence.

Les partisans du parti :

- le respect gouvernemental des droits de la personne de chaque personne au Nouveau-Brunswick, y compris aucune atteinte intentionnelle ou délibérée aux droits de la personne de tout Néo-Brunswickois, sauf dans les cas prévus par la Charte des droits et libertés, la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick ou d'autres lois applicables.
- ne pas utiliser la clause dérogatoire pour soutenir une législation qui restreint les droits de l'homme au Nouveau-Brunswick.

à-dire s'il rend les gens plus mûrs spirituellement, plus conscients de la dignité de leur humanité, plus responsables ou plus ouverts aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles.

Un autre aspect très important est que les nouvelles technologies doivent respecter les différences culturelles légitimes. Dans le monde des médias, les difficultés intrinsèques de la communication sont souvent exacerbées par l'idéologie, le désir de profit et de contrôle politique, la rivalité et les conflits entre groupes, et d'autres maux sociaux. Les valeurs et principes moraux s'appliquent également aux médias.... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 414-416*

Équité entre les sexes

Le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie de la société. Le premier pas indispensable dans cette direction est la possibilité concrète d'accéder à la formation professionnelle. La persistance de nombreuses formes de discrimination attentatoires à la dignité et à la vocation des femmes est due à une longue série de conditionnements qui pénalisent les femmes, qui se sont vues reléguées en marge de la société et même réduites à la servitude... Il est urgent de reconnaître effectivement les droits des femmes sur le lieu de travail, en particulier sous les aspects de la rémunération, de l'assurance et de la sécurité sociale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 295*

Propriété

La propriété privée et les autres formes de propriété privée des biens "assurent à la personne une sphère hautement nécessaire à l'exercice de son autonomie personnelle et familiale et doivent être considérées comme un prolongement de la liberté humaine... stimulant l'exercice de la responsabilité, elles constituent l'une des conditions de la liberté civile". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 171*

La doctrine sociale de l'Église exige que la propriété des biens soit également accessible à tous, afin que tous puissent devenir, au moins dans une certaine mesure, propriétaires. Le monde existe pour tous, car nous sommes tous nés avec la même dignité. Les différences de couleur, de religion, de talent, de lieu de naissance ou de résidence, et tant d'autres, ne peuvent être utilisées pour justifier les privilèges de certains au détriment des droits de tous. En tant que communauté, nous avons l'obligation de veiller à ce que chaque personne vive dans la dignité et dispose d'opportunités suffisantes pour son développement intégral. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 176*

- la modification de la politique 713 conformément aux orientations et aux recommandations du rapport du défenseur des enfants et de la jeunesse sur la politique 713.

Équité entre les sexes

Le parti déclare que :

- des taux d'inflation importants ont entraîné une hausse du coût de la vie, ce qui s'est traduit par un recours accru aux banques alimentaires, une pénurie de logements abordables, une surcharge des services de santé mentale et un nombre record de sans-abri.
- les ressources sont insuffisantes pour répondre aux besoins spécifiques des femmes (y compris les femmes autochtones et multiculturelles) dans des domaines tels que les soins de santé, la violence, la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées et les soins de longue durée, le logement, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'aide financière, l'égalité salariale, les transports, l'apprentissage de la langue et les possibilités de leadership.
- les programmes et services existants du gouvernement, des entreprises et des organisations à but non lucratif sont soit inconnus, soit mal coordonnés, soit insuffisamment axés sur les femmes, et il existe des lacunes dans les services dans des domaines spécifiques. La Direction générale de l'égalité des femmes et le Conseil des femmes actuels ne disposent pas des ressources nécessaires pour traiter ces questions de manière efficace.
- L'intégration des réseaux d'inclusion sociale dans les 12 commissions régionales de services offre la possibilité de travailler efficacement au sein des structures existantes, en fournissant des services accessibles au niveau régional selon un modèle en étoile.

Les partisans du parti :

- la création d'un ministère de l'Égalité des femmes doté d'une infrastructure et de ressources équivalentes à celles des autres ministères du gouvernement provincial, chargé d'évaluer et de répondre aux besoins des femmes et de fournir des services cohérents axés sur les femmes dans l'ensemble de la province par le biais de "guichets uniques" dans les 12 commissions de services régionaux. Le ministère serait financé par l'affectation de budgets existants de ministères comme ONB (Opportunités Nouveau-Brunswick) et EPFT (Éducation postsecondaire, Formation et Travail), spécifiquement pour les services aux femmes.

Équité salariale pour les femmes

Le parti déclare que :

- les femmes, y compris les femmes autochtones et multiculturelles, assument souvent d'importantes responsabilités en matière de soins parallèlement à leur emploi, sans recevoir de salaire correspondant. Les services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation, dominés par les femmes, ont été mis en évidence pour leurs insuffisances, en particulier lors de la pandémie de COVID-19.
- La pénurie de travailleurs dans les services de soins essentiels et dans de nombreuses entreprises du secteur privé au Nouveau-Brunswick a accentué la nécessité de combler les lacunes en matière de services.
- des obstacles spécifiques aux femmes, tels que les longues listes d'attente pour la garde d'enfants, limitent leur participation sur le lieu de travail. Les modèles d'autres pays, comme les Pays-Bas, démontrent l'efficacité de la flexibilité du lieu de travail et des aides apportées aux femmes, qui permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale sans compromettre la pénurie de main-d'œuvre.
- 65 % des femmes du Nouveau-Brunswick travaillent dans le secteur privé, mais la loi actuelle sur l'équité salariale (2009) se limite au secteur des services publics et aux sociétés de la Couronne. La loi sur l'équité salariale s'applique au secteur privé en Ontario, au Québec et au gouvernement fédéral.
- Le secteur des soins, un important secteur d'emploi pour les femmes au Nouveau-Brunswick, est l'un des secteurs les moins bien rémunérés et les plus sous-évalués. Les femmes constituent la majorité des 11 000 personnes employées par environ 700 agences de soins communautaires dans les zones rurales et urbaines du Nouveau-Brunswick. Le secteur dessert les populations vulnérables, notamment les personnes âgées, les enfants et les personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie mentale, et englobe les soins à domicile, les garderies et les maisons de soins infirmiers spécialisés, les résidences communautaires, les services d'aide à la famille, à l'emploi et au soutien (PESS) et les maisons de transition. Le secteur est confronté à des problèmes de recrutement et de fidélisation, et l'absence d'un plan à long terme d'équité salariale et d'amélioration des conditions de travail exacerbe la crise, affectant la qualité et la disponibilité des soins.

Les partisans du parti :

- évaluer ces lieux de travail et lancer des plans pour combler les lacunes, en garantissant la qualité des soins et de l'éducation.
- l'extension de la loi de 2009 sur l'équité salariale au secteur privé, y compris au secteur à but non lucratif, en veillant à ce que cette extension implique une évaluation des emplois fondée sur les compétences, les responsabilités, les efforts et les conditions de travail, avec la création d'un bureau indépendant de l'équité salariale chargé de mettre en œuvre et de contrôler la loi, en fournissant des outils, des formations et des informations aux employeurs et aux employés.

Les femmes dans le gouvernement

Le parti déclare que :

- Le recensement de 2021 a révélé que la population du Nouveau-Brunswick était composée de 50,8 % de femmes et de 49,2 % d'hommes, mais la représentation des femmes au sein du gouvernement à différents niveaux ne reflète pas ces chiffres. Le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes s'est dit préoccupé par la sous-représentation des femmes en politique et dans la vie publique au Canada et dans ses provinces.

Ne pas partager nos richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Les richesses que nous possédons ne sont pas les nôtres, mais aussi les leurs... Les autres droits relatifs aux biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée ou de tout autre type de propriété, ne doivent en aucun cas entraver [ce droit], mais doivent au contraire en faciliter activement la mise en œuvre. *Fratelli tutti, -188-120*

Droits de l'homme

L'Église reconnaît également un certain nombre de droits de l'homme, notamment -
le droit à la vie, dont fait partie intégrante le droit de l'enfant de se développer dans le sein de sa mère dès le moment de la conception
- le droit de vivre dans une famille unie et dans un environnement moral propice à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant
- le droit de développer son intelligence et sa liberté dans la recherche et la connaissance de la vérité
- le droit de participer au travail qui permet d'utiliser judicieusement les ressources matérielles de la terre, et de tirer de ce travail les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux des personnes à sa charge
- et le droit de fonder librement une famille, d'avoir et d'élever des enfants en exerçant sa sexualité de façon responsable.

L'Église insiste également sur les droits à un logement adéquat, à l'eau potable, à une alimentation sûre et nutritive, à l'éducation et à l'accès à la culture, aux transports et aux soins de santé de base. - 151-166 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Responsabilités individuelles

"Dans la société humaine, au droit d'un homme correspond un devoir chez toutes les autres personnes : le devoir de reconnaître et de respecter le droit en question. "C'est pourquoi ceux qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. -156 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Subsidiarité

La subsidiarité est le principe selon lequel chaque élément de la société doit servir son propre objectif et aider les autres à servir le leur, l'objectif principal étant d'encourager et de permettre le développement humain authentique de l'individu.

- seulement 29 % des membres des agences, conseils et commissions nommés par les provinces sont des femmes, alors que d'autres pays ont réussi à mettre en place des quotas ou la parité dans ces nominations. Des méthodes telles que l'approche "zippering" du Pays de Galles et la représentation proportionnelle de la Nouvelle-Zélande ont permis d'accroître efficacement la participation des femmes au gouvernement.
- le gouvernement fédéral du Canada a démontré la faisabilité de la parité hommes-femmes au sein de son cabinet.

Le parti préconise :

- explorer et adopter des méthodes pour atteindre la pleine parité des sexes à l'Assemblée législative, au Cabinet et dans les nominations aux organismes, conseils et commissions de la province, ce qui comprend l'évaluation et l'élimination des obstacles existants à la participation des femmes, en tenant compte de la composition de la population du Nouveau-Brunswick.
- veiller à ce qu'un plan global visant à réaliser l'équité salariale dans l'ensemble du secteur des soins de proximité comprenne un investissement public dans les salaires du secteur jusqu'à ce que l'équité salariale soit réalisée, l'élaboration de grilles salariales intégrant l'équité salariale et l'indexation annuelle de ces grilles, et la réalisation d'exercices d'équité salariale pour toutes les fonctions du secteur qui n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation.

Responsabilités : Participation et subsidiarité

Autonomisation locale

Le parti déclare que :

- les collectivités locales sont déjà engagées dans l'aménagement du territoire, avec des plans en place ou en cours d'élaboration.
- les effets du changement climatique exigent des changements dans nos habitudes de consommation, nos plans de développement et nos infrastructures. La perte de nature qui en découle a un impact direct sur les communautés et leurs citoyens.
- les conséquences du changement climatique, telles que l'érosion, les incendies de forêt, les vagues de chaleur ou de froid, les problèmes de qualité de l'air et les impacts économiques, ainsi que les solutions potentielles, peuvent varier considérablement d'une communauté ou d'une région à l'autre.

Les partisans du parti :

- adopter une approche collaborative avec les communautés indigènes, les municipalités, les commissions de services régionaux et les organisations à but non lucratif concernées pour concevoir des solutions locales et régionales aux effets du changement climatique et de la perte de la nature, avec un financement pluriannuel et un soutien technique aux gouvernements locaux et aux organisations à but non lucratif pour des projets liés à l'environnement et au changement climatique.



Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Racisme

Le parti déclare qu'il s'engage à mettre fin à toutes les formes de racisme et de pratiques discriminatoires, y compris :

- par le biais des systèmes éducatifs et judiciaires provinciaux, en s'efforçant de reconnaître et de mettre fin au racisme anti-Noir, à l'islamophobie, à l'antisémitisme, au racisme anti-Indigène et à toutes les autres formes de racisme systémique.
- déclarer le Nouveau-Brunswick province sanctuaire, où les gens peuvent accéder aux services de base sans crainte, quel que soit leur statut d'immigration, comme une chose décente et humaine à faire.
- étendre la surveillance de la police provinciale et des établissements pénitentiaires en mettant l'accent sur l'évolution vers un système qui réduit la récidive grâce à la réadaptation, plutôt qu'au profilage et à la punition.

LGBTQ+

Le parti se déclare solidaire des membres de la communauté LGBTQ+ et s'engage à faire progresser les droits et les priorités des personnes LGBTQ+ et à travailler ensemble à la construction d'une province plus juste et plus inclusive.

Les partisans du parti :

L'une des conséquences de ce principe est que chaque individu, et les petits groupes de personnes, devraient être autorisés à prendre eux-mêmes toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable, plutôt que de les confier à des groupes plus importants ou à des autorités plus grandes, et que l'on attend d'eux qu'ils le fassent. L'une des prémisses de ce principe est que nous sommes tous responsables de notre propre salut, dans les limites des dons et des défis dont Dieu nous a dotés. Il s'agit de l'un des enseignements sociaux fondamentaux de l'Église, car il contribue à garantir que chaque individu est en mesure de trouver son propre chemin vers Dieu.

Familles, individus et société civile

On ne peut promouvoir la dignité de la personne sans se préoccuper de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de cet ensemble d'expressions économiques, sociales, culturelles, sportives, récréatives, professionnelles et politiques auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui leur permettent d'atteindre une croissance sociale effective. C'est le domaine de la société civile... Ce réseau de relations renforce le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, rendant possible la reconnaissance de formes supérieures d'activité sociale.

La communauté politique est établie pour être au service de la société civile, dont elle est issue... Cette vision est remise en cause par les idéologies politiques de nature individualiste et celles de caractère totalitaire, qui tendent à absorber la société civile dans la sphère de l'État. La communauté politique et la société civile ne sont pas égales dans la hiérarchie des finalités. La communauté politique est essentiellement au service de la société civile et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent.

L'État doit fournir un cadre juridique adéquat pour que les sujets sociaux puissent exercer librement leurs différentes activités et il doit être prêt à intervenir, lorsque cela est nécessaire et dans le respect du principe de subsidiarité, pour que le jeu des associations libres et de la vie démocratique soit orienté vers le bien commun. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185, 417, 418.*

Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et sociétés autochtones

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratiation et d'assistance, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et leur propre travail pour le donner à la communauté, de

- améliorer le programme d'éducation sexuelle dans les écoles publiques, en mettant l'accent sur l'enseignement d'une meilleure compréhension et d'un plus grand respect de la diversité des genres et des sexualités.
- s'engager à faire progresser les soins de santé trans-inclusifs et à améliorer l'accessibilité aux services et aux médicaments.
- faciliter la modification des marqueurs d'identité de genre sur les documents officiels du gouvernement.
- la suppression de l'obligation pour les établissements d'enseignement d'avoir des salles de bain mixtes.

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Les responsabilités, la participation ou la subsidiarité



Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Libertés civiles
- Droits de l'homme
- Responsabilités, participation ou subsidiarité



Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Les statuts du parti stipulent que le parti croit en.. :

- 4) L'individu : il respecte les droits de l'individu, mais il est conscient des responsabilités que ces droits exigent. C'est en acceptant leur responsabilité et en agissant de leur propre initiative que les individus atteindront leur plein potentiel.

Équité entre les sexes

Le budget 2024-25 du parti indique que, pour promouvoir l'égalité des sexes et réduire la discrimination systémique en fournissant des conseils et un soutien au ministre responsable de l'égalité des femmes ainsi qu'aux départements du gouvernement, et pour coordonner la mise en œuvre des actions et initiatives du gouvernement dans les domaines de la sécurité personnelle, sociale et économique des femmes... :

- en 2023-24, le parti a prévu un budget de 6,4 millions de dollars.
- en 2023-24, le parti a dépensé 9,3 millions de dollars, soit 45 % de plus que prévu.
- pour 2024-25, le parti a prévu un budget de 10,4 millions de dollars, soit une nouvelle augmentation de 12 %.
- pour 2024-25, le parti a prévu un budget supplémentaire de 485 000 \$ pour le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick, un organisme indépendant qui conseille le ministre sur des questions importantes pour les femmes et leur égalité réelle ; pour attirer l'attention du gouvernement et du public sur des questions d'intérêt et de préoccupation pour les femmes et leur égalité réelle ; pour être stratégique et fournir des conseils sur les questions émergentes et futures ; et pour inclure et engager des femmes d'identités, d'expériences et de communautés diverses, des groupes de femmes et la société en général.

Le parti n'a publié aucune autre déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Libertés civiles
- Droits de l'homme
- Responsabilités, participation ou subsidiarité

même c'est une injustice et en même temps un grave mal et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que des organisations plus petites et subordonnées peuvent faire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185*

Points à méditer : Droits et responsabilités ; subsidiarité

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Droits et responsabilités civiques et individuels

Il est clair que la nation et les provinces doivent à leurs citoyens un grand respect pour chacun des nombreux droits de l'homme. Mais les droits s'accompagnent de responsabilités. En fait, un droit n'est rien d'autre que l'envers d'une obligation (responsabilité). Et si les citoyens individuels ont des droits, la communauté civile dans son ensemble a également des droits, ce qui signifie que les citoyens individuels ont certaines obligations fondamentales envers la communauté civile dans son ensemble (la nation).

Dans cette optique, nous pouvons poser la question suivante :

1. Quelles sont les responsabilités des individus à l'égard de leur communauté, de leur province, de la nation et du monde ? A titre d'exemple :
 - a) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à adopter des modes de vie durables, par exemple en économisant l'énergie, en évitant les déchets et en veillant à minimiser tout impact négatif sur les générations futures ?
 - b) Que devraient attendre les citoyens de leurs gouvernements pour encourager des modes de consommation durables et faire en sorte que ces modes de vie soient abordables ?
 - c) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à :
 - i) participer à la société, par exemple en votant en connaissance de cause, en s'engageant de manière continue auprès des candidats et des représentants élus, et en suivant l'actualité de manière responsable ?
 - ii) donner un coup de main à leurs voisins, par exemple en faisant du bénévolat chez eux ou au sein de la communauté, en plus de payer des impôts ?
2. Nos gouvernements peuvent-ils faire quelque chose pour permettre ou encourager les citoyens à contribuer au service volontaire ? Par exemple, en offrant des crédits d'impôt aux pompiers volontaires, à ceux qui travaillent avec les sans-abri ou visitent les malades, ou à d'autres volontaires civiques ?
3. Dans quelles conditions, le cas échéant, est-il moralement juste d'exiger des prestataires de soins de santé qu'ils participent à des pratiques moralement contestables telles que l'avortement ou l'aide à la mort, lorsque cela est contraire à leur conception de la morale ou à leurs croyances religieuses ?

Outre les droits de l'homme et les droits civils, de nombreux partis parlent de ce que les habitants du Nouveau-Brunswick et d'autres pays "méritent".

- a) Comment les partis déterminent-ils ce que les citoyens méritent ou ne méritent pas ? Appliquent-ils des critères prévisibles et objectifs pour procéder à ces déterminations, ou ces déterminations peuvent-elles parfois sembler arbitraires et injustes, ou, dans le contexte des élections, opportunistes ? Quels sont les critères à appliquer ?
- b) Au fur et à mesure que la liste des droits politiques définis s'allonge, comment concilier les conflits entre eux ?

Relations intergouvernementales et société civile

1. Les pouvoirs du gouvernement fédéral doivent-ils être étendus ou réduits ?
2. Les pouvoirs du gouvernement provincial doivent-ils être étendus ou réduits ?
3. L'intervention de l'État est-elle trop importante ou insuffisante au Canada ? Les gouvernements fédéral et provinciaux remplissent-ils leurs obligations en vertu du principe de subsidiarité à l'égard des gouvernements locaux et des groupes communautaires en leur laissant toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable ?
4. Ou bien faut-il redistribuer les pouvoirs de l'État pour que les individus, les groupes d'intérêt public et les organisations de services aient la possibilité de mettre leur vie et leurs talents au service des autres et du bien commun ?

Solidarité

Avec les personnes marginalisées | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigrants et nouveaux arrivants

L'autre est aussi important que soi. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

La solidarité se trouve dans l'engagement à faire le bien de son prochain. **Le bien de l'un est le bien de tous**, et l'autre est aussi important que soi-même. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. - 193, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Solidarité avec les personnes marginalisées et vulnérables

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; il leur suffira de revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François - *Fratelli tutti*, 109

Tant de frères et sœurs dans le besoin attendent de l'aide, tant d'opprimés attendent la justice, tant de chômeurs attendent un emploi, tant de peuples attendent le respect. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, des personnes meurent de faim ? Condamnés à l'analphabétisme ? Privés des soins médicaux les plus élémentaires ? Sans toit au-dessus de leur tête ? Le scénario de la pauvreté peut s'étendre à l'infini si, en plus de ses formes traditionnelles, nous pensons à ses nouveaux modèles. Ces nouveaux modèles touchent souvent des secteurs et des groupes financièrement aisés qui sont néanmoins menacés par le désespoir de l'absence de sens



Solidarité

Le parti déclare que :

- la lutte contre le changement climatique et la transition vers une économie verte nécessitent un gouvernement activiste, ainsi que la mobilisation de tous les secteurs de la société. Pour que chacun puisse apporter sa contribution, il est essentiel que chaque personne soit respectée et se sente en sécurité dans une société qui la valorise.
- une société verte célèbre et protège l'égalité et la diversité sociales et culturelles.
- Pour y parvenir, nous devons faire la paix les uns avec les autres en reconnaissant la vulnérabilité de certains groupes et communautés. Nous devons rejeter collectivement le racisme, le sexisme, l'homophobie et la méfiance à l'égard de ceux qui sont différents de la majorité.
- nous devons lutter contre l'idée que la démocratie se résume à la règle de la majorité. Elle comprend également le droit de tous à l'égalité dans la société.

Avec les personnes handicapées

Le parti déclare que :

- Selon les données de 2017, 26,7 % de la population du Nouveau-Brunswick âgée de 15 ans et plus présente un ou plusieurs handicaps, ce qui représente le deuxième taux le plus élevé parmi toutes les provinces et tous les territoires.
- Des progrès significatifs ont été accomplis en matière de sensibilisation aux personnes handicapées, mais il reste encore beaucoup à faire pour obtenir des services fiables, cohérents et inclusifs dans les secteurs public et privé.
- chaque personne doit se voir accorder à la fois le droit et la possibilité de réaliser pleinement son potentiel en tant qu'individu autonome, habilité à exercer un contrôle sur sa propre situation et à assumer la responsabilité d'une citoyenneté active au sein de communautés solidaires.

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre des recommandations du rapport de juillet 2020 du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées.
- en légiférant pour améliorer les codes de construction et en adoptant des règles de conception universelle pour l'accessibilité de tous les équipements et bâtiments publics.
- abolir la politique injuste qui refuse l'accès aux services de santé mentale aux personnes atteintes d'autisme et de déficience intellectuelle.
- en retirant les personnes handicapées des catégories et des politiques actuelles d'aide sociale et en mettant en œuvre un projet pilote de revenu minimum vital garanti afin de leur fournir un revenu adéquat.
- veiller à ce que les personnes handicapées aient accès à un logement abordable comprenant tous les équipements nécessaires.
- améliorer l'accès des personnes handicapées à des services de transport abordables dans les communautés.

Peuples autochtones

Le parti déclare que :

- le gouvernement provincial ne doit plus retarder l'identification et la correction des préjugés à l'égard des Premières nations dans nos systèmes, y compris les systèmes de santé, de garde d'enfants, d'éducation et de justice.

Les partisans du parti :

- établir une relation de nation à nation avec les Premières nations conformément à la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et mettre en œuvre sans délai les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation et celles de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- ordonner une enquête publique sur les systèmes de justice et de police du Nouveau-Brunswick afin de faire la lumière sur les préjugés systémiques à l'égard des peuples autochtones et de les corriger.
- soutenir la formation des professeurs de langues indigènes et les programmes d'immersion des élèves indigènes dans les langues abénaquises et veiller à ce que les programmes scolaires favorisent une meilleure compréhension par tous les élèves de l'histoire et de la signification des langues et des cultures indigènes.

à leur vie, par la toxicomanie, par la peur de l'abandon dans la vieillesse ou la maladie, par la marginalisation ou la discrimination sociale...
Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, 5

Handicaps, santé mentale et toxicomanie

Les personnes handicapées sont des sujets humains à part entière, avec des droits et des devoirs : "Malgré les limitations et les souffrances qui affectent leur corps et leurs facultés, elles mettent en évidence la dignité et la grandeur de l'homme. Les personnes handicapées doivent être aidées à participer à toutes les dimensions de la vie familiale et sociale, à tous les niveaux qui leur sont accessibles et selon leurs possibilités... Elles aussi ont besoin d'aimer et d'être aimées, elles ont besoin de tendresse, de proximité et d'intimité selon leurs capacités. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 148*

Peuples autochtones et réconciliation

La relation des peuples autochtones avec leurs terres et leurs ressources mérite une attention particulière, car elle est une expression fondamentale de leur identité. Ces peuples offrent l'exemple d'une vie vécue en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à bien connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une ressource irremplaçable pour toute l'humanité, risque de se perdre en même temps que l'environnement dont ils sont originaires.
Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 471

L'Église catholique canadienne soutient le travail de la Commission de vérité et de réconciliation. Nous sommes appelés à promouvoir des communautés autochtones prospères au Canada, enracinées dans leurs cultures et traditions uniques.

Communautés nordiques et rurales

Veiller au bien commun, c'est exploiter les nouvelles possibilités de redistribution des richesses au profit des populations défavorisées qui, jusqu'à présent, ont été

- chaque personne doit se voir accorder à la fois le droit et la possibilité de réaliser pleinement son potentiel en tant qu'individu autonome, habilité à exercer un contrôle sur sa propre situation et à assumer la responsabilité d'une citoyenneté active au sein de communautés solidaires.

Communautés rurales

Autonomie locale

Le parti déclare que :

- Les communautés du Nouveau-Brunswick doivent être en charge de leur propre destin dans la mesure du possible. Les communautés résilientes et durables ont besoin d'économies qui répondent aux besoins locaux et qui sont contrôlées localement, minimisant ainsi la dépendance à l'égard des forces extérieures.
- L'autonomie et la résilience reposent sur des actifs publics placés entre les mains des communautés locales et mis à leur service.
- L'autonomie locale fait partie intégrante du passage à une société qui respecte les limites écologiques et sociales de la production humaine.
- Les Néo-Brunswickois doivent avoir la possibilité de participer de manière significative aux décisions qui affectent leur vie, grâce à des processus, des structures et des institutions démocratiques réactifs et décentralisés.

Afin de ramener le système de santé provincial à l'échelle humaine, le parti préconise de rapprocher la prise de décision concernant la prestation des services publics des communautés qui les utilisent, et de réinvestir dans ces services pour répondre aux besoins et aux attentes du public. Il s'agit notamment de :

- la création de centres de santé communautaires dans toute la province, afin d'offrir les services de divers professionnels, notamment des médecins de famille, des spécialistes de la santé mentale, des infirmières praticiennes, des diététiciens, des techniciens respiratoires et des sages-femmes.
- le maintien des services d'urgence et des lits de soins aigus dans les hôpitaux ruraux.

Francophones et anglophones ; dualité culturelle

Le parti déclare que :

- le gouvernement provincial a un rôle important à jouer pour combler les écarts qui existent entre les régions francophones et anglophones, en soutenant la dualité dans les domaines de la santé et de l'éducation

Les services de traduction et d'interprétation, l'éducation de la population sur les questions relatives à nos langues officielles et la promotion des cultures des diverses communautés sont autant d'éléments qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Les partisans du parti :

- la création d'un comité législatif permanent sur les langues officielles et la révision de la loi sur les langues officielles dans le cadre d'un processus ouvert et transparent.
- veiller à ce que les personnes âgées aient accès aux soins de longue durée dans la langue de leur choix.
- l'augmentation du budget du commissaire aux langues officielles pour favoriser la promotion des deux langues officielles dans la province.
- obtenir une certaine autorité en matière d'immigration pour répondre aux besoins du Nouveau-Brunswick et adopter une structure de gestion qui respecte le principe de dualité en matière d'immigration francophone.
- offrir des programmes de formation linguistique gratuits dans les deux langues officielles dans les collèges communautaires et les bibliothèques publiques.
- maintenir l'Institut de Memramcook en tant qu'atout provincial, communautaire, culturel et historique qu'il est, et fournir un financement pour assurer son rôle continu dans la communauté locale et pour tous les Acadiens.

Personnes racialisées

Le parti déclare que :

- Les personnes racialisées sont victimes de racisme et d'oppression systémiques au Canada et au Nouveau-Brunswick. Les préjugés et les stéréotypes n'ont pas leur place dans une société juste et verte. Le gouvernement doit agir pour éliminer le racisme ancré dans les systèmes politiques, sociaux et culturels de la province afin de permettre aux minorités racialisées de participer pleinement à la société.

Les partisans du parti :

- inclure dans les programmes scolaires l'étude de l'histoire de l'esclavage, de la ségrégation et de l'oppression systémique au Canada et au Nouveau-Brunswick.
- commander une étude sur l'impact personnel, social et économique du racisme au Nouveau-Brunswick et élaborer un plan stratégique de lutte contre le racisme pour réparer ces dommages et prévenir le racisme à l'avenir.

Immigrants et nouveaux arrivants

Les partisans du parti :

- collaborer avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick et ses organisations partenaires afin d'accroître les possibilités d'emploi pour les immigrants et les nouveaux arrivants.
- l'augmentation du budget du commissaire aux langues officielles pour favoriser la promotion des deux langues officielles dans la province.

exclus ou mises à l'écart du progrès social et économique. Trop souvent, les services sociaux et le développement des infrastructures sont négligés dans les zones rurales. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 299, 300, 363.*

Le travail agricole mérite une attention particulière, compte tenu des nombreux problèmes à résoudre dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée et de son importance croissante pour la sauvegarde de l'environnement naturel. Des changements radicaux et urgents sont donc nécessaires pour redonner à l'agriculture - et aux populations rurales - leur juste valeur en tant que base d'une économie saine... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 363, 299.*

Immigrants et nouveaux arrivants

L'idéal serait d'éviter les migrations inutiles, ce qui suppose de créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires à une vie digne et à un développement intégral. Cependant, tant que des progrès substantiels n'auront pas été réalisés dans ce sens, nous sommes tenus de respecter le droit de tout individu à trouver un endroit qui réponde à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille, et où il puisse s'épanouir. Notre réponse à l'arrivée des personnes migrantes peut se résumer en quatre mots : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. - Pape François, *Fratelli tutti*, 129

Dans le monde moderne, où les inégalités entre pays riches et pays pauvres restent importantes et où les progrès des communications réduisent rapidement les distances, l'immigration de personnes à la recherche d'une vie meilleure est en augmentation. Ces personnes viennent de régions moins privilégiées de la planète et leur arrivée dans les pays développés est souvent perçue comme une menace pour les niveaux élevés de bien-être atteints grâce à des décennies de croissance économique. Dans la plupart des cas, cependant, les immigrants répondent à un besoin de main-d'œuvre qui, autrement, resterait inoccupé... Les institutions des pays d'accueil doivent veiller attentivement à empêcher que ne se répande la tentation d'exploiter les travailleurs étrangers, en leur

- obtenir une certaine autorité en matière d'immigration pour répondre aux besoins du Nouveau-Brunswick et adopter une structure de gestion qui respecte le principe de dualité en matière d'immigration francophone.



Solidarité

Le parti affirme, en tant que principe constitutionnel, que :

- par son engagement en faveur de l'égalité des chances et sa croyance en la dignité inhérente à toute personne, il s'efforcera de promouvoir des politiques et des programmes progressistes et novateurs destinés à surmonter les inégalités sociales, qu'elles soient fondées sur des facteurs économiques ou régionaux, l'âge, le sexe et l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou les aptitudes physiques ou mentales.

Avec les marginaux

Accessibilité

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick a le deuxième taux d'invalidité le plus élevé du Canada.
- La législation sur l'accessibilité contribuerait à réduire les obstacles et à assurer l'équité pour les personnes handicapées.
- À cette fin, il réconise de veiller à la mise en œuvre rapide d'une législation efficace comparable à celle des autres provinces.

Subventions aux foyers de soins spéciaux

Le parti déclare que :

- il reconnaît les difficultés financières auxquelles sont confrontés les résidents des foyers de soins spéciaux en raison de l'insuffisance des subventions destinées à aider à payer les articles personnels, les vêtements et certains médicaments non couverts par le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick, qui n'a pas été augmenté depuis 2005. Il reconnaît également l'importance cruciale de veiller à ce que les résidents des foyers de soins spéciaux aient accès aux ressources nécessaires.
- Elle réconise donc une évaluation immédiate, une augmentation équitable des subventions et la mise en place d'un mécanisme d'examen continu pour contrôler l'impact de ces subventions accrues sur le bien-être des résidents.

Soutien à la santé mentale et aux toxicomanies

Le parti déclare que :

- La santé mentale et les dépendances représentent des défis importants pour le bien-être des personnes au Nouveau-Brunswick et devraient faire partie intégrante des soins primaires.
- le plan d'action interministériel actuel pour la santé mentale et les toxicomanies doit être revu et amélioré pour répondre à l'évolution des besoins de la province.

Les partisans du parti :

- l'établissement immédiat d'un plan d'action au cours de la première année de son mandat, afin de faire de la santé mentale et de la toxicomanie un domaine d'action prioritaire et d'examiner les plans et études antérieurs, en recherchant les domaines à améliorer pour renforcer l'efficacité du plan d'action interministériel.
- en désignant les soins de santé mentale et de toxicomanie comme une composante organisationnelle distincte au sein des autorités sanitaires, ce qui garantit des ressources dédiées et une attention spécialisée.
- l'intégration de thérapeutes agréés dans les structures de soins de santé primaires, afin de faciliter un accès plus rapide à des soins spécialisés pour les personnes confrontées à des problèmes de santé mentale et de toxicomanie.
- explorer des solutions innovantes telles que l'externalisation avec des soins et des technologies virtuels ou la passation de contrats avec des prestataires privés à titre provisoire, afin d'accroître la capacité et l'accessibilité des services de santé mentale et de toxicomanie tout en reconnaissant la rareté des ressources en matière de santé mentale dans la province.
- garantir un engagement significatif et durable de la communauté et des ressources dans la fourniture de soins et de services de santé mentale et de toxicomanie.

Tribunaux de la santé mentale

Le parti déclare que :

- le Tribunal de la santé mentale offre une alternative aux délinquants souffrant de problèmes de santé mentale. Il est largement salué par les défenseurs de la santé mentale parce qu'il met l'accent sur le traitement communautaire plutôt que sur l'incarcération ou d'autres sanctions, et a été élaboré sur la base des meilleures pratiques en vigueur dans

refusant les mêmes droits que ceux dont jouissent les nationaux, droits qui doivent être garantis à tous sans discrimination. - 297, 298, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 297, 298

Nous sommes appelés à accueillir les immigrants et les réfugiés avec générosité et bonne volonté, comme s'ils étaient Jésus-Christ lui-même. *Matthieu, chapitre 25*

Lorsqu'un étranger séjournera avec toi dans ton pays, tu ne lui feras pas de tort. L'étranger qui séjourne chez vous sera pour vous comme l'indigène, et vous l'aimerez comme vous-même ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte : Je suis le Seigneur ton Dieu. Lévit. 19:33-34

d'autres juridictions et sur la base de recherches. D'autres provinces, dont la Nouvelle-Écosse, ont reconnu les avantages d'un tribunal de la santé mentale et se sont engagées à en élargir l'accès.

- Au cours d'un précédent mandat, le parti a rétabli le tribunal de la santé mentale dans le cadre du système judiciaire provincial à Saint John, et prévoit d'étendre les services du tribunal de la santé mentale à l'ensemble de la province. Il est nécessaire d'étendre le programme du tribunal de la santé mentale à d'autres régions de la province afin que davantage de délinquants ayant des problèmes de santé mentale puissent bénéficier de ce service inestimable pour répondre à leurs besoins en matière de santé mentale.

Les partisans du parti :

- l'extension complète du programme des tribunaux de la santé mentale à l'ensemble de la province, y compris la fourniture des ressources et du financement appropriés, les partenariats stratégiques et la mise en œuvre de pratiques fondées sur des données probantes afin de garantir l'efficacité du programme dans le traitement des problèmes de santé mentale au sein du système judiciaire.

Peuples autochtones

Soins de santé

Le parti déclare que :

- Les disparités historiques et continues dans les résultats des soins de santé pour les peuples indigènes nécessitent un engagement à une consultation significative pour aborder les problèmes systémiques auxquels sont confrontés les peuples indigènes dans la province.

- Les communautés des Premières nations ont depuis longtemps fait de la santé mentale et des toxicomanies une priorité en matière de soins de santé. Compte tenu de la crise qui sévit depuis longtemps dans ce secteur, il est urgent de donner la priorité à la mise en œuvre de recommandations spécifiques visant à améliorer la santé physique et mentale des communautés indigènes.

- Les responsables des soins de santé des Premières nations du Nouveau-Brunswick travaillent actuellement à l'élaboration de plans visant à améliorer l'état de santé des membres de leur communauté.

Les partisans du parti :

- l'établissement par les chefs des Premières nations d'un forum bilatéral et d'un processus continu pour parvenir à un dialogue durable et significatif dans le but d'obtenir des résultats en matière de soins de santé culturellement sûrs et équitables pour les populations indigènes de la province.

- l'engagement de la province à travailler en partenariat avec les communautés et les organisations indigènes pour créer et mettre en œuvre des programmes de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie qui respectent les normes de service et de pratique des Premières nations en matière de soins et de sécurité culturelle.

Rapprochement

Le parti déclare que :

- Les relations entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les peuples autochtones sont conflictuelles depuis de nombreuses années.

- Les peuples autochtones constituent l'une des populations les plus jeunes et les plus dynamiques du Nouveau-Brunswick.

- plusieurs défis importants au Nouveau-Brunswick ne peuvent être résolus que par l'amélioration des relations entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les peuples autochtones.

- Les traités de paix et d'amitié, chaînes d'alliance signées entre la Couronne et les Mi'gmaq, les Penobscot, les Wolastoqiyik, les Abénaquis et les Peskotomuhkati, établissent une relation et un partenariat de gouvernement à gouvernement, et ces traités reconnaissent le partenariat entre les Premières nations du Nouveau-Brunswick et les gouvernements provincial et fédéral. Cependant, les politiques actuelles du gouvernement provincial n'ont pas permis de mettre pleinement en œuvre les traités de paix et d'amitié.

Les partisans du parti :

- comme première étape dans l'établissement de nouvelles relations pour soutenir une collaboration plus efficace et des solutions pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, les peuples autochtones et les gouvernements des Premières nations, en examinant toutes les réclamations et actions en justice civiles en cours entre la province du Nouveau-Brunswick et les peuples autochtones, et en faisant des efforts de bonne foi pour résoudre ces réclamations et actions par un accord de règlement ou, le cas échéant, en se retirant de la procédure contentieuse.

- l'engagement de la province à être un véritable partenaire des Mi'gmaq, des Wolastoqiyik et des Peskotomuhkati, notamment en mettant l'accent sur la mise en œuvre des traités de paix et d'amitié afin de favoriser le progrès économique et social du Nouveau-Brunswick.

Ressources naturelles

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick possède des ressources naturelles existantes et potentielles. Il existe une obligation légale de consulter les Premières nations de la province sur les développements ayant un impact sur les droits ancestraux ou issus de traités.

- les Premières nations du Nouveau-Brunswick n'ont jamais cédé de terres lors de la signature des traités de paix et d'amitié.

- l'implication des Premières nations en tant que partenaires dans les négociations sur les projets d'exploitation des ressources naturelles sur leurs terres traditionnelles est essentielle pour évaluer les risques et les avantages potentiels.

Les partisans du parti :

- collaborer avec les Premières nations du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir leur accord pour des projets de développement sur leurs terres.
- travailler avec les Premières nations pour établir un modèle de partage des revenus bénéficiant à tous les Néo-Brunswickois, y compris les nations Mi'gmaq, Wolastoqiyik et Peskotomuhkati.

Communautés rurales

Le parti déclare que :

- Le Nouveau-Brunswick a une longue et riche histoire dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Les acteurs de l'industrie se sont révélés très innovants et le secteur agricole a connu d'immenses transformations au cours des dernières décennies.
- la récente pandémie a mis en lumière l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans la province.
- Le Nouveau-Brunswick dispose d'un excédent de terres agricoles abandonnées qui sont devenues improductives.

Les partisans du parti :

- une évaluation complète des terres agricoles abandonnées et la collaboration avec les parties prenantes pour planifier et gérer activement ces propriétés en fonction des besoins agricoles, notamment en encourageant la valeur ajoutée des produits agricoles du Nouveau-Brunswick afin d'optimiser la croissance de l'industrie.

Couverture cellulaire

Le parti déclare que :

- de nombreux citoyens du Nouveau-Brunswick ne disposent pas d'une couverture cellulaire acceptable, alors que la dépendance croissante à l'égard de l'utilisation du cellulaire pour les tâches quotidiennes rend la couverture essentielle. L'utilisation du cellulaire est un outil essentiel pour le développement économique, un domaine dans lequel le Nouveau-Brunswick ne peut pas se permettre d'être à la traîne ;
- une mauvaise couverture cellulaire pose des risques pour la sécurité des citoyens du Nouveau-Brunswick. Pourtant, le Nouveau-Brunswick a toujours été un leader dans le secteur des technologies de l'information.

Les partisans du parti :

- l'élaboration d'un plan clair, assorti d'un calendrier, en vue de parvenir à une couverture cellulaire provinciale complète, renforçant ainsi la position du Nouveau-Brunswick en tant que chef de file dans ce domaine.

Transport rural

Le parti déclare que :

- de nombreuses personnes âgées dans les communautés rurales du Nouveau-Brunswick n'ont pas accès au transport automobile. La capacité des personnes âgées à participer à des activités sociales, éducatives et culturelles dépend souvent de l'accès à d'autres modes de transport que les véhicules personnels.
- des besoins similaires en matière de transport sont également présents au sein de la population plus jeune.

Les partisans du parti :

- l'élaboration d'une stratégie provinciale globale en matière de transport qui réponde aux besoins des personnes âgées et des jeunes dans les zones rurales.

Évaluation des besoins

Le parti déclare que :

- De nombreux habitants des zones rurales du Nouveau-Brunswick estiment que les défis de leur vie quotidienne, notamment les transports, l'accès aux soins de santé, les services d'urgence et les services de police, ne sont pas suffisamment pris en compte.
- certaines zones rurales, en particulier les communautés insulaires isolées, sont confrontées à des défis uniques.

Les partisans du parti :

- l'exploration active des possibilités d'aider les communautés rurales et de défendre efficacement leurs besoins spécifiques, en garantissant un accès équitable aux services essentiels et au soutien.

Immigrants et nouveaux arrivants

Une politique d'immigration soucieuse du logement

Le parti déclare que le Nouveau-Brunswick est confronté à des défis importants liés à la disponibilité et à l'accessibilité des logements. Dans le même temps, la province doit élaborer une politique d'immigration qui réponde aux préoccupations en matière de logement tout en tirant parti des avantages économiques et sociaux de l'immigration.

Le parti préconise une politique d'immigration soucieuse du logement, qui comporte des éléments visant à soutenir les personnes âgées souffrant de problèmes de santé ou de déficiences nécessitant des soins internes, et qui encourage les immigrants qualifiés à construire leur propre maison, notamment :

- Les aides familiaux immigrés : Donner la priorité aux aides familiaux immigrés pour les postes à domicile auprès des personnes âgées souffrant de problèmes de santé ou de déficiences. De tels arrangements éliminent le besoin de logements supplémentaires, garantissant que les immigrés contribuent à répondre aux besoins sociaux sans grever l'offre de logements.
- Recherche d'immigrants qualifiés engagés dans la construction de maisons : Pour remédier à la pénurie de logements, s'inspirer des critères d'immigration de la catégorie des entrepreneurs en ciblant les immigrants qualifiés qui s'engagent à construire leur propre maison. - Parrainage préférentiel de l'immigration : Les immigrants qualifiés qui démontrent leur capacité à construire leur propre maison dans l'année qui suit leur arrivée au Nouveau-Brunswick se verront attribuer un poids préférentiel. Le gouvernement provincial fournira des systèmes de soutien tels que des informations sur les financements disponibles, les programmes de la SCHL et des conseils sur les réglementations en matière de construction.



Avec les marginaux

Peuples autochtones

Le parti déclare que :

- Les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick continuent de souffrir d'inégalités et d'injustices profondes. Il s'engage à favoriser une réconciliation significative et à rendre la province plus égalitaire, plus juste et plus inclusive.
- En travaillant en partenariat avec les peuples indigènes, nous défendons la protection de l'environnement, la défense des personnes vulnérables et la réduction des inégalités.
- il reconnaît et rappelle que le Nouveau-Brunswick est situé sur le territoire traditionnel des nations Wolastoqey (Maliseet), Mi'kmaq et Peskotomuhkati (Passamaquoddy).
- il s'efforcera, dans la mesure du possible, de faciliter les projets de santé et de bien-être demandés par les communautés des Premières nations pour répondre à leurs besoins.
- il encouragera et soutiendra l'esprit d'entreprise des Premières nations afin que leurs communautés deviennent plus indépendantes et autonomes.
- il préconise de veiller à ce que le "principe de Jordan", selon lequel les Premières nations ne sont pas désavantagées par les querelles de compétences entre les gouvernements fédéral et provinciaux, soit respecté et que les Premières nations du Nouveau-Brunswick obtiennent l'aide dont elles ont besoin.
- Pour parvenir à une approche juste et équitable de l'utilisation des terres appelées "terres de la Couronne", la province doit être guidée par les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle préconise l'élaboration d'une législation et d'une politique en tenant compte de ces faits et en consultant de manière significative les communautés des Premières nations du Nouveau-Brunswick.
- en guise de bonne foi, il préconise de redonner officiellement au fleuve Saint-Jean son nom d'origine, le fleuve Wolastoq, comme l'a recommandé le Grand Conseil de Wolastoq, ce qui constituerait un acte important en faveur de la réconciliation.

Communautés nordiques et rurales

Ce parti déclare que, dans le cadre de sa stratégie globale visant à générer une croissance économique, il s'engage à se concentrer sur les priorités des communautés du Nord, notamment :

Investir dans les infrastructures

Le parti déclare que les routes et autoroutes sont d'importants corridors commerciaux qui relient les communautés rurales et du nord de la province. Les gouvernements précédents successifs ont négligé d'investir de manière adéquate dans les priorités d'infrastructure du Nord. En conséquence, les habitants du Nord sont exclus du partage de la prospérité de la province. Pendant trop longtemps, la région nord-est du Nouveau-Brunswick n'a pas reçu sa juste part des fonds destinés à la construction des routes. Il y a de sérieux problèmes pour acheminer les marchandises vers et depuis les industries de la péninsule - y compris les pêcheries, le bois d'œuvre, les bleuets et la mousse de tourbe. Les coûts de camionnage sont plus élevés qu'ils ne devraient l'être parce que l'infrastructure routière est inadéquate.

Les partisans du parti :

- donner la priorité à l'achèvement d'une route à accès limité entre Janeville et Bertrand en allouant des fonds pour la construction d'une route à partir du budget d'investissement annuel existant pour achever la partie du projet d'une valeur de 82 millions de dollars. Les maires de la péninsule l'ont demandé en 2015.

- améliorer la route des ressources, de St Quentin à Bathurst, en la faisant passer d'un enduit superficiel à une route pavée.

Développement industriel

Les partisans du parti :

- par l'intermédiaire de sa Banque publique d'investissement, en investissant dans la création d'une usine de galvanisation située dans le nord du Nouveau-Brunswick pour desservir les nombreuses petites et moyennes usines de fabrication de fer et de tôle. Actuellement, la galvanisation implique un transport coûteux vers et depuis Montréal. Une usine de revêtement de zinc détenue et exploitée localement ajouterait un ingrédient clé manquant à l'infrastructure industrielle actuelle du Nord.
- dans le cadre de sa politique forestière et de développement rural, en renforçant la capacité de l'Office de commercialisation des propriétaires de bois à remédier au déséquilibre des négociations entre les grandes entreprises forestières et les propriétaires de bois privés dans le Nord et dans d'autres communautés rurales, et en rouvrant la loi sur les forêts pour garantir un accès équitable aux terres de la Couronne, ainsi qu'en mettant en œuvre des pratiques d'exploitation forestière durable et en éliminant les coupes à blanc et les pulvérisations de glyphosate.
- un accent renouvelé sur le soutien à l'industrie secondaire et aux services en investissant dans les industries traditionnelles du Nord, à savoir l'agriculture, la pêche et la sylviculture.
- des améliorations significatives du tourisme et de l'investissement dans les arts.

Soutien aux communautés rurales

Le parti affirme que de nombreux Néo-Brunswickois des régions rurales se sentent désespérés par le fait que le gouvernement provincial leur a tourné le dos. Il est temps de donner aux communautés rurales le soutien qu'elles méritent afin qu'elles puissent à nouveau prospérer.

À cette fin, le parti préconise :

- la création d'un office de commercialisation des myrtilles afin de garantir un prix équitable pour les myrtilles et les canneberges.
- l'adoption d'une législation permettant à l'Office de commercialisation des propriétaires de bois de redresser le déséquilibre des négociations entre les grandes entreprises forestières et les propriétaires de bois privés, et la réouverture de la loi sur les forêts.
- déclarer un moratoire sur les fermetures d'écoles rurales jusqu'à ce qu'une politique plus inclusive puisse être développée en consultation avec les communautés rurales.
- soutenir les exportations à valeur ajoutée de nos industries primaires de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche avec l'aide de la banque publique d'investissement qu'elle propose.
- l'obligation pour toutes les institutions publiques, y compris les hôpitaux, les écoles et les centres correctionnels, d'adopter une politique alimentaire "Achetez au Nouveau-Brunswick".

Immigrants et nouveaux arrivants

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique concernant ses politiques en matière de :

- Immigrants et nouveaux arrivants



Solidarité avec les personnes marginalisées | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigrés et nouveaux arrivants

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Cheminer avec les marginaux
- Peuples autochtones
- Communautés nordiques et rurales
- Immigrés ou nouveaux arrivants



Solidarité

Les statuts du parti stipulent que le parti croit en.. :

- 8. Politiques sociales qui favorisent la responsabilité individuelle : les programmes sociaux provinciaux devraient assurer une vie digne et significative aux personnes qui ont besoin d'aide, mais aussi reconnaître l'importance de fournir le soutien et les ressources nécessaires à un environnement dans lequel les Néo-Brunswickois peuvent travailler ensemble, être autonomes et assumer la responsabilité de leur propre vie.

Avec les marginaux

Le parti indique dans son budget 2024-25 qu'il a alloué 1,66 milliard de dollars (1,663 million de dollars) au ministère du Développement social, soit une augmentation par rapport à 1,55 milliard de dollars. Les allocations comprennent :

- 1,075 milliard de dollars pour les personnes âgées et les soins de longue durée, afin d'améliorer le fonctionnement personnel et social et de soutenir la vie autonome par le biais d'une gamme de services communautaires et de développer des initiatives autour du vieillissement et des soins aux personnes âgées, et comprend 275 millions de dollars pour les services de soutien aux personnes handicapées. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 984 millions de dollars dépensés en 2023-24, sur un budget de 1,004 milliard de dollars.
- 182 millions de dollars pour les services de protection de l'enfance et de la jeunesse, afin d'améliorer le fonctionnement personnel et social grâce à la fourniture de services de protection de l'enfance. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 191,4 millions de dollars dépensés en 2023-24.
- 347 millions de dollars pour la sécurité du revenu, soit une augmentation de 307 millions de dollars en 2023-24. Cette allocation est destinée à fournir aux personnes et aux familles dans le besoin des prestations financières et, le cas échéant, des services de programme d'autosuffisance pour améliorer leur potentiel d'emploi, des services de soutien fondés sur le sexe pour améliorer la sécurité, ainsi qu'un logement et un soutien appropriés pour favoriser une qualité de vie plus saine.
- 47,2 millions de dollars pour d'autres prestations, afin de fournir une aide financière aux personnes âgées et aux familles à faible revenu ayant des enfants de moins de 18 ans, ainsi qu'aux ménages à faible revenu, pour les aider à compenser ou à réduire les coûts énergétiques. L'aide est fournie par le biais de programmes tels que la prestation pour les personnes âgées à faible revenu, la prestation fiscale pour enfants et le supplément au revenu gagné, ainsi que le projet pilote pour des personnes âgées en bonne santé. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 52,6 millions de dollars dépensés en 2023-24.

Peuples autochtones

Dans son budget 2024-25, le parti a alloué 6,9 millions de dollars au département des affaires indigènes, soit une réduction de 6 % par rapport aux 7,42 millions de dollars, pour la supervision de l'approche pangouvernementale des relations indigènes, avec la responsabilité de la coordination de toutes les initiatives de la province avec les Premières Nations, servant de principal point de contact et représentant les intérêts de la province dans les initiatives et les négociations multilatérales. Le département dirige le processus de consultation avec les peuples indigènes et fournit des recherches, des analyses et des conseils politiques au gouvernement sur les questions indigènes.

Communautés rurales

Dans son budget 2024-25, le parti déclare avoir alloué 80,9 millions de dollars (une augmentation de 50,8 millions de dollars en 2023) à la Société de développement régional du Nouveau-Brunswick afin de fournir des fonds pour le développement, la diversification et la croissance de l'économie, des communautés et de l'infrastructure de la province. Les fonds sont fournis dans le cadre du Fonds pour l'économie rurale, du Fonds de développement total, du Fonds de développement communautaire, du Fonds de préconstruction et du Fonds d'infrastructure pour le logement dans les petites collectivités, du Fonds de développement des Premières nations et du Fonds d'investissement communautaire, et comprennent ce qui suit.

Immigrants et nouveaux arrivants

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que

- Au cours des cinq dernières années, la population du Nouveau-Brunswick a augmenté de manière significative - plus que les 37 années précédentes combinées. Le budget prévoit un investissement de 3,4 millions de dollars pour aider les nouveaux arrivants à s'orienter dans les différentes filières d'immigration et leur fournir un soutien, notamment sous forme de cours de langue et d'aide à l'établissement, par l'intermédiaire d'organismes sans but lucratif.
- un soutien supplémentaire sera fourni pour réduire les obstacles à la certification des travailleurs formés à l'étranger dans les professions réglementées, alors qu'ils font la transition pour travailler dans leur domaine d'expertise au Nouveau-Brunswick.
- pour soutenir l'immigration économique de travailleurs qualifiés, il propose d'allouer 14,0 millions de dollars (augmentation de 26 % par rapport au budget 2023-24) pour l'immigration, afin de soutenir la croissance démographique et économique en faisant progresser les activités d'immigration, d'établissement et de rétention ; d'administrer les voies d'immigration provinciales et d'aider les candidats et les employeurs à avoir accès aux programmes d'immigration les plus adaptés à leur situation ; de fournir des conseils et

un soutien aux ministères sur l'élaboration des politiques, la coordination interministérielle et les relations intergouvernementales ; de promouvoir, mettre en œuvre et surveiller les activités de recrutement à l'étranger afin d'attirer et d'intégrer les immigrants. Fournir un soutien financier au secteur de l'établissement et aux organisations ethnoculturelles pour favoriser l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants.

Avant son mandat actuel, le parti préconisait en outre, afin de promouvoir la croissance de la population provinciale :
- augmenter le flux de nouveaux arrivants francophones - 33 % d'ici 2024

Points à méditer : Solidarité

Il est toujours important, comme l'a dit l'archevêque Donald Bolen de Regina, "d'écouter les voix de ceux qui souffrent, d'être guidés par elles dans la manière dont nous réagissons et d'être prêts à s'engager avec eux pour aller de l'avant". (Catholic Register 18 juillet 2021)

- 1) Qu'est-ce que cela signifie - pour le gouvernement, les organisations sociales et les Canadiens - d'écouter et d'être guidé par la voix d'une personne qui souffre ?
2. qui, au Canada et dans le monde, souffre aujourd'hui ?
3. comment ces voix peuvent-elles être entendues afin qu'une réponse saine, positive et aimante puisse être déterminée ?

Droits et réconciliation des peuples autochtones

1. Comment le gouvernement provincial et l'Église peuvent-ils travailler ensemble pour faciliter une véritable réconciliation avec les peuples indigènes, afin que tous les Canadiens puissent bénéficier de relations de droit rétablies ?

Santé mentale et toxicomanie

Plusieurs partis ont proposé de décriminaliser le commerce et la possession de drogues, afin de se concentrer sur le traitement de la toxicomanie en tant que problème de santé.

- 1) Est-il possible, en décriminalisant la vente et la possession de drogues, de soulager un système de justice pénale surchargé et d'aider un plus grand nombre d'individus à guérir et à se rétablir d'une dépendance ? Dans l'affirmative, à quoi pourrait ressembler une approche utile ?
- 2) Est-il possible, par la révision de la législation pénale, l'éducation et des initiatives ciblées en matière de soins de santé, de donner aux individus une plus grande liberté pour "développer leurs potentialités, prendre conscience de leur dignité et se préparer à affronter leur destin unique et individuel" ? (citant St. Jean-Paul II, *Sur la centième année (Centesimus Annus)* #39
3. existe-t-il un moyen de garantir que ces mesures s'accompagnent de mécanismes efficaces pour s'attaquer aux causes profondes de la toxicomanie et l'éliminer, par exemple par le biais d'initiatives éducatives à tous les niveaux de la société ?
4. dans quelle mesure ces mesures peuvent-elles ou doivent-elles être adaptées aux besoins, aux désirs et aux faiblesses des personnes prises dans des cycles d'abus ?

Réfugiés et nouveaux arrivants

- 1) Que fait-on et que devrait-on faire de plus, le cas échéant, pour s'assurer que les réfugiés et les nouveaux arrivants sont en sécurité et en bonne santé et qu'ils peuvent s'épanouir au Nouveau-Brunswick ?
2. il semble évident que de nombreux immigrants sont attirés par une ou plusieurs caractéristiques de la vie et de la culture canadiennes. Dans quelle mesure est-il possible et approprié d'exposer les immigrants à la culture canadienne et d'attendre d'eux qu'ils l'adoptent ?
- 3) Si cela est possible et approprié dans une certaine mesure, comment la vie et la culture canadiennes doivent-elles être définies, et par qui ?

Communautés nordiques et rurales

- 1) Que fait-on et que faudrait-il faire pour assurer une vie rurale saine et dynamique au Nouveau-Brunswick ?
2. parmi ces mesures, lesquelles devraient être prises au niveau fédéral ? Par les provinces ? Par les entreprises, les habitants et les associations civiles des zones rurales ?
3. les régions nordiques sont également un sujet de préoccupation. Quelles sont les circonstances particulières auxquelles sont confrontés les habitants du Nord et comment évaluer au mieux leurs besoins ?

Le bon gouvernement : Démocratie, justice et paix

Rôle et objectif du gouvernement | Taxes, services, gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique

Une démocratie authentique est le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Le rôle du gouvernement

Il est impossible de comprendre le rôle et l'objectif du gouvernement et des autres institutions sociales sans d'abord apprécier l'objectif de la vie.

Si, comme le croit l'Église, le but de la vie est que chaque âme cherche et trouve la vérité qui est Dieu, qu'elle cherche à se rapprocher de Dieu et qu'elle veuille à ce que toutes les autres âmes soient encouragées et rendues capables de trouver leur propre chemin vers Dieu, il s'ensuit que le rôle approprié du gouvernement est de fournir, avec le soutien de l'Église et des autres institutions morales, éducatives et économiques, un cadre juridique et économique dans lequel le bien commun peut s'épanouir, afin que le peuple puisse accomplir sa mission, c'est-à-dire afin que le peuple puisse utiliser la liberté que Dieu lui a donnée pour rechercher la vérité et ainsi retourner à Lui.

Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise.

La doctrine sociale de l'Église considère le relativisme éthique, qui soutient qu'il n'existe



Rôle et objectif du gouvernement

Le parti déclare que : - Le Nouveau-Brunswick est une province composée de diverses communautés - Premières Nations, Acadiens, Anglophones, Néo-Canadiens - unies dans le désir de voir ses enfants et petits-enfants prospérer face aux changements mondiaux.
- elle est convaincue que l'avenir est ancré dans des communautés résilientes et autonomes, un sens renouvelé de la citoyenneté, l'égalité des chances pour tous les citoyens et une économie écologiquement durable.

Dans la recherche d'une telle société, le parti est guidé par les principes fondamentaux suivants :

- vivre avec les moyens écologiques de la province.

- l'autonomie locale.

- la démocratie participative :

- la pierre angulaire de toute démocratie est un média indépendant de tout intérêt particulier et politique, reflétant toute la diversité de la société néo-brunswickoise. Sans cela, le potentiel démocratique de notre province ne pourra pas se réaliser pleinement.
- Les Néo-Brunswickois doivent avoir la possibilité de participer de manière significative aux décisions qui affectent leur vie, grâce à des processus, des structures et des institutions démocratiques réactifs et décentralisés.
- la participation enthousiaste aux élections dépend d'un système électoral dans lequel chaque vote compte et aboutit à une Assemblée législative qui reflète la diversité des points de vue politiques de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick.

- la justice sociale et l'égalité.

- l'autodétermination et la citoyenneté :

- chaque personne doit se voir accorder à la fois le droit et la possibilité de réaliser pleinement son potentiel en tant qu'individu autonome, habilité à exercer un contrôle sur sa propre situation et à assumer la responsabilité d'une citoyenneté active au sein de communautés solidaires.
- pour contrer le cynisme et le détachement des individus de la vie politique de notre province, les gens doivent être considérés comme des citoyens au sein de communautés contribuant au bien commun, et non comme des consommateurs égoïstes dans une société de consommation.

- la non-violence :

- le parti déclare son engagement à œuvrer pour une culture de la paix et de la coopération entre les individus, au sein des communautés et dans les relations entre les gouvernements et les citoyens.
- elle s'engage à réduire la vulnérabilité des femmes et des enfants à la violence en créant des communautés bienveillantes et protectrices.
- il recherche un système judiciaire axé sur la réhabilitation et la réconciliation plutôt que sur la rétribution et la vengeance.
- elle estime que la sécurité locale, nationale et mondiale doit reposer sur la coopération, des structures et des relations économiques et sociales équitables, la sécurité écologique et une protection vigoureuse des droits de l'homme.

Ces principes sont la base d'un avenir juste, équitable et durable pour nos enfants et notre province, et le fondement philosophique sur lequel les politiques et les programmes du Parti Vert NB sont construits.

Impôts, services, gestion et réforme

Impôts

Le parti déclare que :

- afin de financer de manière adéquate les services publics, elle préconise un système fiscal qui garantisse que chacun - particuliers et entreprises - contribue à sa juste valeur.

pas de critères objectifs ou universels pour établir les fondements d'une hiérarchie correcte des valeurs, comme l'une des plus grandes menaces pour les démocraties modernes. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 407*

Les responsabilités de l'État sont les suivantes - veiller à ce que tous les individus soient en mesure de réaliser pleinement leur potentiel, en maintenant un cadre capable de fournir tous les biens matériels, moraux et spirituels nécessaires au bien commun
- harmoniser les différents intérêts des secteurs de la société avec les exigences de la justice, y compris en particulier la conciliation de la propriété privée des biens avec le bien commun
- ordonner la société non seulement en fonction des désirs de la majorité, mais aussi du bien effectif de tous les membres de la communauté, y compris les minorités.
Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 168.

Gérance de l'office

L'administration publique, à tous les niveaux - national, régional, communautaire - doit être orientée vers le service des citoyens, en tant que gestionnaire des ressources du peuple, qu'elle doit administrer en vue du bien commun.

Les recettes fiscales et les dépenses publiques revêtent une importance économique cruciale pour toute communauté civile et politique. L'objectif à atteindre est celui d'un financement public capable de devenir un instrument de développement et de solidarité. Un financement public juste, efficace et efficient aura des effets très positifs sur l'économie, car il encouragera la croissance de l'emploi et soutiendra les activités commerciales et non lucratives, et contribuera à accroître la crédibilité de l'État en tant que garant des systèmes d'assurance et de protection sociales qui visent avant tout à protéger les membres les plus faibles de la société.

Les dépenses publiques sont orientées vers le bien commun lorsque certains principes

Les partisans du parti :

- abolir le financement gouvernemental (subventions, prêts, crédits d'impôt, etc.) aux entreprises qui utilisent les paradis fiscaux pour éviter de payer des impôts au Nouveau-Brunswick.
- la suppression des exonérations de l'impôt foncier pour les industries lourdes.
- une enquête publique sur le système fiscal provincial, y compris les impôts fonciers, les comptes off-shore, l'imposition des gros héritages, les droits de succession ainsi que la politique fiscale en matière d'extraction des ressources naturelles.

Réforme

Le parti déclare que :

- Les citoyens attendent et ont besoin d'une démocratie qui fonctionne bien, en particulier en temps de crise. Cela signifie qu'il ne faut laisser personne de côté. Cela signifie que l'opinion de chacun compte et est valorisée, mais aussi qu'il faut plus de transparence.
- le système provincial de gouvernement doit être plus à l'écoute des citoyens.

Les partisans du parti :

- le remplacement des districts de services locaux (DSL) par des municipalités locales dirigées par des conseils élus.
- permettant aux municipalités de jouer un rôle plus important dans le développement économique, l'immigration et le tourisme.
- la mise en œuvre d'un système de vote à la représentation proportionnelle afin de garantir que la législature reflète plus fidèlement le vote populaire. Après deux élections, les citoyens seraient invités à décider par référendum s'ils souhaitent conserver le système de vote ou non.
- l'abaissement de l'âge légal du droit de vote à 16 ans et l'intégration de cours d'instruction civique et de citoyenneté dès la 9e année.
- renforcer la loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée afin d'accroître la transparence.
- rétablir la liberté de la presse en interdisant la propriété croisée d'entreprises médiatiques et non médiatiques, et en interdisant les monopoles médiatiques.
- exiger que toute proposition de dépense non incluse dans le budget fasse l'objet d'un vote au sein de la législature.
- le renforcement de la protection des dénonciateurs au sein de la fonction publique.



Rôle et objectif du gouvernement

En tant que principe de sa constitution, le parti déclare que :

- Il estime que tous les citoyens ont le droit d'avoir leur mot à dire dans les décisions qui affectent leur vie, y compris la possibilité de participer à la création, à l'élaboration et au débat sur les politiques et la législation, et il sera fier d'être le véhicule par lequel les membres et les citoyens peuvent exprimer leurs opinions et façonner la politique publique au Nouveau-Brunswick.
- par son engagement en faveur de l'égalité des chances et sa croyance en la dignité inhérente à toute personne, il s'efforcera de promouvoir des politiques et des programmes progressistes et novateurs destinés à surmonter les inégalités sociales, qu'elles soient fondées sur des facteurs économiques ou régionaux, l'âge, le sexe et l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou les aptitudes physiques ou mentales.
- il défend la pleine égalité linguistique et culturelle des francophones et des anglophones, ainsi que l'égalité des deux communautés linguistiques. Ces principes seront reflétés à la fois dans l'élaboration des politiques et dans les pratiques internes.
- il s'efforcera d'encourager et de renforcer le multiculturalisme au Nouveau-Brunswick.
- elle estime que des programmes sociaux efficaces et inclusifs contribuent au développement d'une économie dynamique. De même, il reconnaît qu'une économie forte est nécessaire pour offrir de tels programmes. Il cherchera donc des moyens novateurs et progressifs pour assurer le développement continu de programmes sociaux pertinents et adaptés, ainsi que l'expansion des possibilités d'emploi pour tous les Néo-Brunswickois.
- elle exige les normes les plus élevées en matière de conduite morale et éthique de la part de tous ceux qui briguent et exercent une fonction politique sous sa bannière.

Réforme démocratique

Financement de la campagne

Afin de maintenir l'intégrité vitale du processus électoral, le parti préconise de mettre à jour les lois sur le financement des campagnes électorales du Nouveau-Brunswick pour empêcher les partis politiques provinciaux de collecter des fonds en dehors des frontières de la province, en veillant à ce que le financement politique soit transparent et d'origine locale.

fondamentaux sont respectés : le paiement des impôts dans le cadre du devoir de solidarité ; une application raisonnable et équitable des impôts ; la précision et l'intégrité dans l'administration et la distribution des ressources publiques.

Dans la redistribution des ressources, les dépenses publiques doivent respecter les principes de solidarité, d'égalité et de valorisation des talents. Elle doit également accorder une plus grande attention aux familles, en leur consacrant un montant adéquat de ressources. Dans le système démocratique, l'autorité politique est responsable devant le peuple. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 355, 408, 412.*

Réforme démocratique

Les organes représentatifs doivent être soumis à un contrôle social efficace. Ce contrôle peut s'exercer avant tout dans le cadre d'élections libres qui permettent la sélection et le changement des représentants. L'obligation pour les élus de rendre compte de leur travail - qui est garantie par le respect des conditions électorales - est un élément constitutif de la représentation démocratique.

Parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est l'une des plus graves. S'il n'y a pas de vérité ultime pour guider et orienter l'action politique, les idées et les convictions peuvent facilement être manipulées pour des raisons de pouvoir. Une démocratie sans valeurs se transforme facilement en totalitarisme. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 406-412.*

Coopération et respect entre les parties

Les partis politiques ont pour mission de favoriser une large participation et de rendre les responsabilités publiques accessibles à tous. Les partis politiques sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile, en les orientant vers le bien commun... Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la

Assemblée des citoyens sur la réforme électorale

Le parti déclare que :

- La légitimité sociale d'une réforme électorale exige une participation importante des citoyens à la conception du système.
- une assemblée de citoyens est une méthode respectée de démocratie participative.

Les partisans du parti :

- donner la priorité à la convocation d'une assemblée citoyenne représentative sur la réforme électorale avec un nombre minimum garanti de participants autochtones, l'assemblée devant être dirigée par une organisation non partisane, indépendante de l'orientation et de l'ingérence du gouvernement, chargée de recommander un système électoral pour le Nouveau-Brunswick au niveau provincial et de proposer un processus et un calendrier de mise en œuvre, avec la prise en compte éventuelle de réformes au niveau municipal.
- collaborer avec d'autres partis au sein de l'assemblée législative afin de garantir la mise en œuvre des réformes dans les délais impartis et, si une approche progressive est adoptée, s'efforcer de maintenir l'élan au-delà de la première étape.

Rétablissement des plébiscites

Le parti déclare que :

- le gouvernement actuel a supprimé le droit au plébiscite de la loi sur la gouvernance locale, ce qui a eu un impact sur l'engagement et la prise de décision des communautés. Le rétablissement du droit des communautés à organiser des plébiscites sur des questions importantes telles que les grands projets d'infrastructure, les changements de zonage, les augmentations d'impôts et les mandats des commissions de services régionaux est crucial pour la participation démocratique locale.

Les partisans du parti :

- le rétablissement du plébiscite dans la loi sur la gouvernance locale, afin de revigorer les processus démocratiques locaux, d'accroître la transparence et de renforcer la participation des communautés, notamment en mettant en œuvre des critères clairs, un processus transparent, la sensibilisation et l'éducation du public, et en veillant à ce que les gouvernements locaux tiennent compte des résultats du plébiscite.

Processus électoral modernisé

Le parti déclare :

- Ces dernières années, la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques a diminué, ce qui pose des défis importants aux dirigeants provinciaux. Les gouvernements à différents niveaux se sont efforcés d'encourager les citoyens à exercer leur droit de vote, ce qui a entraîné une diminution de la légitimité. Pour préserver nos valeurs démocratiques, il est essentiel de renforcer la participation des citoyens au processus électoral et de restaurer la confiance du public dans les institutions.
- En outre, une éducation précoce sur ces questions devrait être intégrée dans le parcours éducatif des individus.
- les progrès technologiques ont rendu le vote plus accessible, éliminant les obstacles physiques et favorisant la participation des citoyens au processus électoral.
- permettre aux jeunes adultes de s'inscrire sur les listes électorales serait bénéfique.

Les partisans du parti :

- abaisser l'âge du vote à 16 ans au Nouveau-Brunswick, encourager l'engagement civique des jeunes adultes et permettre aux 16-18 ans de contribuer activement à la démocratie, promouvoir l'inclusivité et la diversité démocratique, et reconnaître la capacité des jeunes à façonner leur propre avenir et à contribuer à la société.

Impôts fonciers

Réforme de l'impôt foncier

Le parti déclare que :

- il reconnaît les préoccupations et les défis posés par l'augmentation des impôts fonciers pour les propriétaires et les entreprises, reconnaît la nécessité d'une approche équilibrée des impôts fonciers qui garantisse la responsabilité fiscale sans causer de contraintes financières excessives aux propriétaires, et reconnaît la nécessité d'un système d'impôts fonciers juste et équitable qui favorise la stabilité économique des municipalités et tienne compte de la nature complexe des impôts fonciers et de la nécessité d'un examen minutieux.

Les partisans du parti :

- réforme de l'impôt foncier avec les dispositions clés suivantes : (1) évaluation équitable, (2) exonérations et allègements, (3) réforme de la propriété commerciale et industrielle, et (4) engagement public, suivi et ajustement.
- la création d'un petit comité représentatif d'experts chargé d'étudier les options et de proposer un régime d'imposition foncière plus équitable pour l'avenir, et que le rapport du comité comprenne un résumé qui présente les principaux points dans un langage clair et facile à comprendre
- travailler en collaboration avec les municipalités, les parties prenantes, les organisations communautaires et les experts en politique fiscale, afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre de cette réforme globale de l'impôt foncier.

dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun en tant que finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 407, 413.*

Paix et relations internationales

En raison des nouveaux liens d'interdépendance entre les opérateurs mondiaux, les mesures défensives traditionnelles des États semblent vouées à l'échec.

La centralité de la personne humaine et la tendance naturelle des personnes et des peuples à établir des relations entre eux sont les éléments fondamentaux pour construire une véritable communauté internationale, dont l'ordonnement doit viser à garantir le bien commun universel effectif... L'unité de la famille humaine n'est pas encore devenue une réalité. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans ses différentes dimensions, matérielle et spirituelle, individuelle et communautaire. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. La coexistence entre les nations se fonde sur les mêmes valeurs qui doivent guider les relations entre les êtres humains : la vérité, la justice, la solidarité active et la liberté.... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 433*

La protection de l'environnement au niveau mondial

La responsabilité en matière d'environnement doit également trouver une expression adéquate sur le plan juridique. Il est important que la communauté internationale élabore des règles uniformes qui permettent aux États d'exercer un contrôle plus efficace sur les diverses activités qui ont des effets négatifs sur l'environnement et de protéger les écosystèmes en prévenant les risques d'accidents... Elles doivent être accompagnées

Remboursement de la taxe foncière pour les personnes âgées

Le parti déclare que :

- De nombreuses personnes âgées vivant avec un revenu fixe se débattent sous le poids de la montée en flèche des prix des denrées alimentaires, des coûts de l'énergie et des services publics, des médicaments sur ordonnance et autres, et les augmentations des pensions ne suivent pas. Le revenu médian des personnes âgées vivant uniquement de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti est d'environ 20 000 \$ chacune.
- Le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible permet souvent d'obtenir une meilleure qualité de vie et de meilleurs résultats en matière de santé. Il est plus rentable pour la province d'aider les personnes âgées à rester chez elles le plus longtemps possible, plutôt que de recourir aux soins de longue durée ou à l'hospitalisation.

Les partisans du parti :

- l'introduction d'une politique selon laquelle les personnes âgées en dessous d'un certain seuil de revenu, lorsque le propriétaire enregistré atteint l'âge de 65 ans, verraient leurs impôts fonciers gelés aussi longtemps qu'elles continueraient à résider dans ladite résidence, y compris l'examen d'un modèle selon lequel les personnes âgées pourraient recevoir un remboursement annuel allant jusqu'à 30 % de leur impôt foncier en fonction de leur revenu, diminuant au fur et à mesure que le revenu se rapproche du niveau du seuil.
- lorsque les personnes âgées quittent la maison, ou lors de la vente ou du transfert de la propriété, le gel de l'impôt foncier ne s'applique plus.

Réforme de l'impôt foncier entre les municipalités et les provinces

Le parti déclare que :

- la principale source de financement des municipalités provient des impôts fonciers, et les augmentations des impôts fonciers contribuent à la hausse du coût de la vie.
- Le système de subventions de péréquation vise à remédier aux disparités de capacité entre les municipalités, mais les recettes de l'impôt foncier telles qu'elles sont calculées et partagées sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants des municipalités.
- le gouvernement provincial a mis en œuvre une réforme des structures municipales attendue depuis longtemps et la création de commissions de services régionaux sans assurer un financement adéquat.
- les principales sources de financement actuelles des municipalités sont insuffisantes pour faire face à leurs responsabilités croissantes.

Les partisans du parti :

- la prise en charge par le gouvernement provincial des coûts liés au fonctionnement des commissions de services régionaux.
- la création d'un groupe de travail composé de parties prenantes chargé d'identifier et de proposer de nouvelles sources de financement pour les municipalités, notamment en envisageant une meilleure répartition de la TVH, des taxes sur le cannabis, des recettes provenant des amendes de police et des taxes sur l'essence et le carburant, ce qui permettrait de réduire la charge pesant sur les propriétaires fonciers.

Taxe foncière sur les maisons héritées

Le parti déclare que :

- De nombreuses propriétés résidentielles sont léguées aux enfants ou aux membres de la famille. Les biens résidentiels qui ne sont pas occupés par leur propriétaire à la suite du décès des parents sont soumis à l'impôt sur le revenu. à la double imposition. La double imposition fait peser une charge financière excessive sur les personnes qui tentent de vendre un bien résidentiel hérité ;
- en même temps, que ce soit les enfants ou d'autres membres de la famille, peuvent être confrontés à des difficultés pour vendre ces biens hérités, car il faut souvent beaucoup de temps pour trouver un acheteur.
- en 2020, l'Assemblée législative a adopté à l'unanimité une motion qui n'a pas été mise en œuvre par le gouvernement actuel.

Les partisans du parti :

- l'élimination de la double imposition des propriétés résidentielles héritées pendant une période de deux ans à compter de la date du décès du testateur, à condition que l'enfant ou le membre de la famille n'occupe pas, ne loue pas ou ne prenne pas en crédit-bail la propriété

Gestion des biens

Le parti déclare que :

- de nombreux bâtiments appartenant au gouvernement provincial restent inoccupés pendant des périodes inacceptables. De nombreux bâtiments et terrains provinciaux sont restés inutilisés pendant de longues périodes, souvent plus d'une décennie, avec un minimum d'entretien, ce qui diminue leur valeur. Nombre d'entre eux pourraient être réaffectés en logements abordables.
- le fait de conserver des terrains et des bâtiments inutilisés limite les recettes foncières potentielles pour les municipalités et/ou les gouvernements provinciaux.

Les partisans du parti :

- élaborer un plan clair prévoyant que tout bâtiment ou terrain provincial devenu vacant ou inutilisé soit proposé à d'autres administrations dans un délai de six mois. Si aucun intérêt n'est exprimé, le gouvernement doit procéder à la mise en vente du bâtiment ou du terrain en utilisant des méthodes appropriées dans les 6 mois suivants.

d'un sens croissant de la responsabilité ainsi que d'un changement effectif de mentalité et de style de vie. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 467, 468*

Maintien de la paix et embargos

Les États ne disposent pas toujours des moyens adéquats pour assurer efficacement leur propre défense. D'où la nécessité et l'importance des organisations internationales et régionales, qui devraient être en mesure de collaborer pour résoudre les conflits et promouvoir la paix, en rétablissant des relations de confiance mutuelle qui rendent impensable le recours à la guerre.

L'objectif des sanctions doit être clairement défini et les mesures adoptées doivent de temps à autre être évaluées objectivement par les organes compétents de la communauté internationale quant à leur efficacité et à leur impact réel sur la population civile. Le véritable objectif de ces mesures ouvre la voie à la négociation et au dialogue. Les sanctions ne doivent jamais être utilisées comme un moyen de punir directement une population entière. Les sanctions économiques en particulier sont un instrument à utiliser avec beaucoup de discernement et doivent être soumises à des critères juridiques et éthiques stricts. Un embargo économique doit être limité dans le temps et ne peut être justifié lorsque les effets qui en résultent sont indiscriminés. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 499, 507.*

Personnes déplacées et aide humanitaire

Une catégorie particulière de victimes de la guerre est constituée par les réfugiés, contraints par les combats à fuir les lieux où ils vivent habituellement et à chercher refuge dans des pays étrangers. L'Église est proche d'eux non seulement par sa présence pastorale et son soutien matériel, mais aussi par son engagement à défendre leur dignité humaine : La préoccupation pour les réfugiés doit nous conduire à réaffirmer et à mettre en évidence

Relations intergouvernementales

Autonomisation locale

Le parti déclare que :

- les collectivités locales sont déjà engagées dans l'aménagement du territoire, avec des plans en place ou en cours d'élaboration.
- les effets du changement climatique exigent des changements dans nos habitudes de consommation, nos plans de développement et nos infrastructures. La perte de nature qui en découle a un impact direct sur les communautés et leurs citoyens.
- les conséquences du changement climatique, telles que l'érosion, les incendies de forêt, les vagues de chaleur ou de froid, les problèmes de qualité de l'air et les impacts économiques, ainsi que les solutions potentielles, peuvent varier considérablement d'une communauté ou d'une région à l'autre.

Les partisans du parti :

- adopter une approche collaborative avec les communautés indigènes, les municipalités, les commissions de services régionaux et les organisations à but non lucratif concernées pour concevoir des solutions locales et régionales aux effets du changement climatique et de la perte de la nature, avec un financement pluriannuel et un soutien technique aux gouvernements locaux et aux organisations à but non lucratif pour des projets liés à l'environnement et au changement climatique.

Réforme du financement des municipalités

Le parti déclare que :

- la principale source de financement des municipalités provient des impôts fonciers, et les augmentations des impôts fonciers contribuent à la hausse du coût de la vie.
- Le système de subventions de péréquation vise à remédier aux disparités de capacité entre les municipalités, mais les recettes de l'impôt foncier telles qu'elles sont calculées et partagées sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants des municipalités.
- le gouvernement provincial a mis en œuvre une réforme des structures municipales attendue depuis longtemps et la création de commissions de services régionaux sans assurer un financement adéquat.
- les principales sources de financement actuelles des municipalités sont insuffisantes pour faire face à leurs responsabilités croissantes.

Les partisans du parti :

- la prise en charge par le gouvernement provincial des coûts liés au fonctionnement des commissions de services régionaux.
- la création d'un groupe de travail composé de parties prenantes chargé d'identifier et de proposer de nouvelles sources de financement pour les municipalités, notamment en envisageant une meilleure répartition de la TVH, des taxes sur le cannabis, des recettes provenant des amendes de police et des taxes sur l'essence et le carburant, ce qui permettrait de réduire la charge pesant sur les propriétaires fonciers.

Tribunaux et sécurité publique

Tribunaux de la santé mentale

Le parti déclare que :

- le Tribunal de la santé mentale offre une alternative aux délinquants souffrant de problèmes de santé mentale. Il est largement salué par les défenseurs de la santé mentale pour l'accent qu'il met sur le traitement communautaire par opposition à l'incarcération ou à d'autres sanctions, et a été développé sur la base des meilleures pratiques dans d'autres juridictions et en s'appuyant sur la recherche. D'autres provinces, dont la Nouvelle-Écosse, ont reconnu les avantages d'un tribunal de la santé mentale et se sont engagées à en élargir l'accès.
- Au cours d'un précédent mandat, le parti a rétabli le tribunal de la santé mentale dans le cadre du système judiciaire provincial à Saint John, et prévoit d'étendre les services du tribunal de la santé mentale à l'ensemble de la province. Il est nécessaire d'étendre le programme du tribunal de la santé mentale à d'autres régions de la province afin que davantage de délinquants ayant des problèmes de santé mentale puissent bénéficier de ce service inestimable pour répondre à leurs besoins en matière de santé mentale.

Les partisans du parti :

- l'extension complète du programme des tribunaux de la santé mentale à l'ensemble de la province, y compris la fourniture des ressources et du financement appropriés, les partenariats stratégiques et la mise en œuvre de pratiques fondées sur des données probantes afin de garantir l'efficacité du programme dans le traitement des problèmes de santé mentale au sein du système judiciaire.

les droits de l'homme universellement reconnus, et à demander que la reconnaissance effective de ces droits soit garantie aux réfugiés.

Il est donc essentiel de rechercher les causes sous-jacentes aux conflits belliqueux, en particulier ceux qui sont liés à des situations structurelles d'injustice, de pauvreté et d'exploitation, qui nécessitent une intervention afin de les éliminer. C'est pourquoi le développement est un autre nom de la paix. De même qu'il existe une responsabilité collective pour éviter la guerre, il existe également une responsabilité collective pour promouvoir le développement. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 158, 498, 515.*

Finances

En présence de nouveaux espaces de concurrence, la notion même de marché national est reléguée au second plan. Si la création de ce que l'on appelle le "marché mondial des capitaux" a apporté des avantages... elle a aussi augmenté le risque de crises financières. Le secteur financier, qui a vu le volume des transactions financières dépasser largement celui des transactions réelles, risque de se développer selon une mentalité qui n'a que lui comme point de référence, sans être relié aux fondements réels de l'économie.

Plus le système économique-financier mondial atteint des niveaux élevés de complexité organisationnelle et fonctionnelle, plus la priorité doit être donnée à la tâche de réguler ces processus, en les orientant vers l'objectif de la réalisation du bien commun de la famille humaine. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 368-371*

Commerce

L'Église a maintes fois attiré l'attention sur les aberrations du système du commerce international qui, souvent, en raison de politiques protectionnistes, discrimine les produits provenant des pays les plus pauvres et



New Brunswick NDP
NPD Nouveau-Brunswick

Rôle et objectif du gouvernement

Le parti n'a pas publié de déclaration spécifique sur ses politiques concernant le rôle ou l'objectif du gouvernement.

Impôts, services, gestion et réforme

Le parti déclare que :

- De nombreux Néo-Brunswickois soutiennent les investissements dans de nouveaux programmes sociaux, y compris les mesures visant à garantir que tout le monde vit dans une société plus équitable, mais seulement s'ils estiment que le système fiscal est juste. Aujourd'hui, il ne l'est pas.
- Il est temps de mettre en place un impôt provincial sur le revenu plus progressif et de revoir en profondeur le système d'impôt foncier provincial.

Le parti préconise la création d'une commission des impôts fonciers chargée d'examiner la manière dont les impôts fonciers sont perçus, notamment en consultant le public et les autres parties prenantes, et en s'engageant à poser les questions difficiles :

- quelle est la part raisonnable et équitable des recettes provinciales provenant de la taxe d'habitation ?
- quelle est la part raisonnable et équitable que l'industrie doit payer sur les biens immobiliers commerciaux ? Est-il juste que les propriétés commerciales et les immeubles d'habitation paient le double ?
- les augmentations des évaluations doivent-elles être liées aux conditions du marché immobilier, comme c'est le cas actuellement, ou existe-t-il une meilleure solution ?
- comment la province peut-elle s'assurer que le processus d'évaluation est exempt d'ingérence politique ?
- quelle est la manière la plus juste ou la plus équitable de distribuer les recettes de l'impôt foncier aux municipalités ?

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le parti préconise de modifier le système fiscal actuel comme suit :

- en revenant sur la décision de réduire les impôts pour les 1 % de personnes ayant les revenus les plus élevés.
- adoptant un taux d'imposition des sociétés de 16 %, identique à celui de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.
- le rétablissement de l'impôt sur le capital des grandes entreprises.
- l'augmentation de 2 % de la taxe sur le capital des sociétés financières ("taxe sur les banques").
- la révision des taux de redevances et la mise à jour des politiques industrielles afin de garantir à la population du Nouveau-Brunswick un rendement équitable des ressources naturelles de la province.
- mettre fin au programme de rachat d'énergie par Énergie NB, qui subventionne effectivement les grands utilisateurs industriels pour l'utilisation de leur propre électricité.
- mettre fin au traitement fiscal spécial accordé à l'industrie pour les propriétés forestières, les terres agricoles, les sites pétroliers et d'autres installations.
- la révision de la politique provinciale en matière de droits de coupe et la mise en œuvre d'une nouvelle structure de redevances.

Tribunaux et sécurité publique

Le parti déclare qu'il s'engage à :

- l'élargissement des possibilités de développement professionnel pour les officiers de police et les juges afin de les sensibiliser aux réalités de l'agression sexuelle et de mettre en œuvre des mécanismes formalisés d'intervention d'urgence qui soutiennent les survivants, sur la base de la législation introduite en Alberta.
- mettre fin à toutes les formes de racisme et de pratiques discriminatoires, notamment en renforçant la surveillance de la police provinciale et des établissements pénitentiaires, en mettant l'accent sur la mise en place d'un système qui réduit la récidive par la réadaptation - plutôt que par le profilage et la punition.



Rôle et objectif du gouvernement

Le parti déclare que :

entrave la croissance de l'activité industrielle et le transfert de technologie vers ces pays.

La détérioration continue des échanges de matières premières et l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres ont incité l'Église à souligner l'importance des critères éthiques qui devraient constituer la base des relations économiques internationales : la recherche du bien commun et la destination universelle des biens, l'équité dans les relations commerciales et l'attention portée aux droits et aux besoins des pauvres dans les politiques relatives au commerce et à la coopération internationale.

Les déséquilibres économiques et sociaux dans le monde du travail doivent être traités en rétablissant une juste hiérarchie des valeurs et en plaçant la dignité humaine des travailleurs au-dessus de tout. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 321, 364.*

Désarmement

L'Église propose l'objectif d'un désarmement général, équilibré et contrôlé. L'augmentation considérable des armements représente une grave menace pour la stabilité et la paix. Le principe de suffisance, en vertu duquel chaque État ne peut posséder que les moyens nécessaires à sa légitime défense, doit être appliqué tant par les États qui achètent des armes que par ceux qui les produisent et les fournissent. Tout stockage excessif ou commerce aveugle d'armes ne peut être moralement justifié.

La doctrine de la dissuasion suscite de fortes réserves morales. La course aux armements ne garantit pas la paix. Le principe de la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi que les mesures de désarmement nucléaire et l'interdiction des essais nucléaires, sont des objectifs intimement liés qui doivent être atteints le plus tôt possible au moyen de contrôles efficaces au niveau international. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 508-509.*

Ventes d'armes

- il cherche à inciter les Néo-Brunswickois à faire à nouveau confiance à leur gouvernement, en donnant la priorité aux besoins de la population plutôt qu'aux programmes politiques, en introduisant et en promouvant des politiques saines, en prenant des décisions de bon sens et en travaillant collectivement à l'amélioration du Nouveau-Brunswick pour les générations futures.

À cette fin, le parti a établi cinq valeurs fondamentales qui définissent qui il est, ce qu'il croit et comment il agira :

- 1. la responsabilité fiscale : pour que le Nouveau-Brunswick prospère, les membres du gouvernement doivent toujours traiter les dépenses de l'argent des contribuables comme s'il s'agissait de leurs propres dépenses. La dette et les déficits d'aujourd'hui deviennent des impôts pour les générations futures. On ne peut pas dépenser pour atteindre la prospérité, et on ne peut pas non plus réduire les dépenses pour y parvenir. Les décisions en matière de dépenses doivent tenir compte des objectifs et des impacts à court et à long terme, ainsi que des bénéficiaires.
- 2) Démocratie : le parti aspire à gouverner la province pour les habitants de la province. Il estime que le gouvernement est employé par les citoyens. Son rôle est d'être la voix du peuple au sein du corps législatif, et non la voix du corps législatif pour le peuple. Il s'engage à écouter les différentes voix et opinions, à recueillir des informations, à compiler des données et à déterminer des orientations et des actions à partir de là.
- 3. l'équité et l'égalité des chances : le parti croit que chaque Néo-Brunswickois devrait avoir des chances égales de réussite et que tous les citoyens de notre province devraient être traités de la même façon. La province doit s'efforcer de maximiser les possibilités et l'accès pour tous.
- 4. Leadership : le parti estime que le leadership consiste à donner l'exemple. Il ne demandera jamais aux Néo-Brunswickois de faire des sacrifices, qu'il ne ferait pas lui-même ou qu'il ne s'accorderait pas des avantages qu'il ne transmettrait pas aux gens ordinaires.
- 5. Travailler en collaboration : le parti reconnaît qu'il faut un effort de collaboration pour que la province réussisse. Il est prêt à travailler avec d'autres pour promouvoir les meilleurs intérêts du Nouveau-Brunswick.

Réforme

Réforme électorale

Le parti préconise une procédure de révocation des députés provinciaux :

- Dix-huit mois après une élection ou une élection partielle et jusqu'à six mois avant la prochaine élection générale, un électeur éligible du Nouveau-Brunswick résidant et inscrit sur les listes électorales au moment de la dernière élection peut demander la révocation de son député en adressant au directeur général des élections une pétition pour la révocation de l'élu.
- si la demande est approuvée, une pétition sera émise pour recueillir des signatures en faveur de la révocation. Le pétitionnaire disposera alors de 60 jours pour recueillir les signatures de 55 % des électeurs éligibles de la circonscription. Le candidat peut faire appel à des bénévoles (solliciteurs) qui doivent également être des résidents de la circonscription pour recueillir les signatures. Il peut nommer un agent financier et demander le droit de faire de la publicité ou de parrainer une initiative de révocation.
- une fois les signatures recueillies, elles seront soumises au bureau du directeur général des élections, qui les validera et s'assurera que le seuil a été atteint.
- si la pétition est acceptée, un vote de rappel sera organisé dans la circonscription pour déterminer si le fonctionnaire élu doit être rappelé. Si le vote aboutit à une majorité simple, le fonctionnaire cesse d'exercer ses fonctions et une élection partielle est organisée.

Initiative citoyenne

Le parti préconise un processus d'initiative citoyenne par lequel :

- tout électeur inscrit auprès d'Élections NB peut demander qu'une pétition soit lancée afin de recueillir des appuis en faveur d'une proposition législative (sous la forme d'un avant-projet de loi). Une proposition législative peut porter sur toute question relevant de la compétence de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.
- Pour lancer une pétition d'initiative, l'électeur doit soumettre au directeur général des élections un formulaire de demande dûment rempli, accompagné d'une taxe de traitement de 100 dollars et d'une copie de la loi proposée sous forme de projet de loi.
- si la demande satisfait aux exigences législatives, le directeur général des élections approuve la pétition d'initiative en principe, et la pétition est délivrée au demandeur (appelé "promoteur") 60 jours plus tard. Le promoteur dispose alors de 90 jours pour recueillir les signatures de 20 % des électeurs inscrits dans chaque circonscription électorale. Des bénévoles peuvent aider le promoteur à collecter les signatures.
- Une fois les feuilles de pétition soumises, le directeur général des élections dispose de 45 jours pour vérifier qu'un nombre suffisant de signatures valides a été recueilli. Si le processus de vérification montre qu'un nombre suffisant de signatures a été recueilli et que le promoteur a satisfait aux exigences de financement, le directeur général des élections envoie une copie de la pétition et du projet de loi à un comité permanent de l'assemblée législative.
- le Comité permanent d'initiative législative doit se réunir dans les 30 jours suivant la réception de la pétition d'initiative et dispose de 90 jours pour examiner la proposition de loi. Le comité doit soit déposer un rapport recommandant l'introduction du projet de loi, soit renvoyer la pétition d'initiative et le projet de loi au directeur général des élections pour un vote d'initiative.
- suppose qu'une pétition d'initiative a atteint le seuil de signatures et les exigences de financement et qu'elle a été renvoyée au directeur général des élections pour un vote d'initiative par le comité permanent restreint. Le vote doit se dérouler selon un calendrier fixe, conformément à la loi sur les révocations et les initiatives. Aucun vote n'aura lieu si aucune initiative n'a été soumise au directeur général des élections.

La guerre est un fléau et n'est jamais un moyen approprié de résoudre les problèmes qui surgissent entre les nations. Des mesures appropriées sont nécessaires pour contrôler la production, la vente, l'importation et l'exportation d'armes légères et de petit calibre, des armements qui facilitent la survenue de nombreuses flambées de violence. La vente et le trafic de ces armes constituent une menace sérieuse pour la paix : ces armes tuent et sont utilisées pour la plupart dans des conflits internes et régionaux ; leur disponibilité immédiate augmente à la fois le risque de nouveaux conflits et l'intensité de ceux qui sont déjà en cours. La position des États qui appliquent des contrôles sévères sur les transferts internationaux d'armes lourdes alors qu'ils ne restreignent jamais, ou très rarement, la vente et le trafic d'armes légères et de petit calibre est une contradiction inacceptable. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 497-511.*

Défense et sécurité nationales

Les exigences de la légitime défense justifient l'existence dans les États de forces armées dont l'activité doit être au service de la paix. Ceux qui défendent la sécurité et la liberté d'un pays, dans un tel esprit, apportent une authentique contribution à la paix.

Tous ceux qui servent dans les forces armées sont concrètement appelés à défendre le bien, la vérité et la justice dans le monde. Nombreux sont ceux qui, dans de telles circonstances, ont sacrifié leur vie pour ces valeurs et pour défendre des vies innocentes. À cet égard, le nombre croissant de militaires servant dans des forces multinationales pour des missions humanitaires ou de maintien de la paix promues par les Nations unies est très significatif.

Une guerre d'agression est intrinsèquement immorale. Dans le cas tragique où une telle guerre éclate, les dirigeants de l'État attaqué ont le droit et le devoir d'organiser la défense, même en utilisant la force des armes. Si cette responsabilité justifie la possession de moyens suffisants pour exercer ce droit à la défense, les États ont encore l'obligation de tout mettre en oeuvre pour que les conditions de la paix

- si plus de 50 % du nombre total des électeurs inscrits dans la province votent en faveur d'une initiative, et si plus de 50 % du nombre total des électeurs inscrits dans au moins 2/3 des circonscriptions électorales de la province votent en faveur d'une initiative, le directeur général des élections doit déclarer que le vote d'initiative a été couronné de succès. Le gouvernement doit présenter le projet de loi dans les meilleurs délais.

- après le dépôt d'un projet de loi au parlement, les exigences de la loi sur le rappel et l'initiative ont été satisfaites, et toute lecture, amendement ou adoption ultérieurs du projet de loi se dérouleront comme pour n'importe quel autre projet de loi, sans garantie d'adoption.



Rôle et objectif du gouvernement

Les statuts du parti stipulent que le parti croit en.. :

- 1. la volonté du peuple : le gouvernement est le prolongement de la volonté du peuple ; il doit donc répondre devant le peuple des responsabilités qu'il accepte. Il consultera les Néo-Brunswickois sur les questions de politique publique avant de mettre en oeuvre des solutions.
- 2. le Nouveau-Brunswick et le Canada : il s'efforce de construire et de préserver un Nouveau-Brunswick prospère et uni au sein d'un Canada prospère et uni.
- 3. l'égalité des deux communautés linguistiques : elle estime que la diversité de nos deux communautés linguistiques est une force unique de la province. Elle croit au bilinguisme officiel, et qu'il faut protéger et promouvoir les cultures et le patrimoine, tout en traitant chaque communauté avec équité et justice.
- 4) L'individu : il respecte les droits de l'individu, mais est conscient des responsabilités que ces droits exigent. C'est en acceptant leur responsabilité et en agissant de leur propre initiative que les individus atteindront leur plein potentiel.
- 5. Libre entreprise : la meilleure façon de créer de la prospérité est d'avoir une économie de libre entreprise.
- 6. Vivre selon nos moyens : en tant que gestionnaire des comptes publics, le gouvernement doit atteindre ses objectifs fiscaux et économiques ; une économie diversifiée qui maximisera l'emploi dans toutes les régions et un plan fiscal qui protégera les programmes essentiels tout en minimisant les impôts.
- 7. Accès à l'éducation et aux soins de santé : la force du Nouveau-Brunswick provient de la capacité de la province à éduquer ses citoyens et à encourager un mode de vie sain afin qu'ils puissent réaliser leur potentiel, ainsi que de notre capacité à fournir des soins aux Néo-Brunswickois lorsqu'ils en ont besoin.
- 8. Politiques sociales qui favorisent la responsabilité individuelle : les programmes sociaux provinciaux devraient assurer une vie digne et significative aux personnes qui ont besoin d'aide, mais aussi reconnaître l'importance de fournir le soutien et les ressources nécessaires à un environnement dans lequel les Néo-Brunswickois peuvent travailler ensemble, être autonomes et assumer la responsabilité de leur propre vie.
- 9. Protection de l'environnement : la province doit veiller à ce que la croissance économique et l'exploitation des ressources se fassent dans le respect de l'environnement et que les décisions prises reflètent le rôle commun du gouvernement, des entreprises et des particuliers en tant que gardiens de l'environnement pour les générations actuelles et futures.
- 10. Un parti ouvert et accessible : c'est un parti pour tous les Néo-Brunswickois. Il accueille leurs réflexions, leurs efforts et leur soutien aux objectifs et aux principes du parti.

Avant son mandat actuel, le parti a également déclaré ce qui suit :

- Servir le Nouveau-Brunswick est un honneur sans pareil. Chaque jour, elle est continuellement impressionnée par la résilience et la persévérance de la population du Nouveau-Brunswick.
- il y a longtemps que nous avons dit que le Nouveau-Brunswick doit faire de la politique différemment. Cela signifie qu'il faut faire passer les priorités des Néo-Brunswickois avant les intérêts politiques personnels. La province doit penser à long terme et élaborer des politiques qui dépasseront le mandat d'un seul gouvernement, afin d'assurer le succès de la province pour les années à venir.

Impôts, services, gestion et réforme

Responsabilité fiscale

Le parti déclare qu'avant son mandat actuel :

- elle a amélioré la cote de crédit de la province, qui est passée de négative à stable, ce qui signifie que la province paie moins d'intérêts et que les investisseurs sont plus confiants dans la possibilité de faire des affaires au Nouveau-Brunswick.
- il a réduit les cotisations de WorkSafe pour les employeurs et a présenté un budget équilibré.

Dette provinciale

Dans son budget 2024-25, le parti indique que la dette provinciale s'élève à environ 12,4 milliards de dollars :

existent, non seulement sur leur propre territoire mais dans le monde entier.
Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 500-502

Justice pénale et sécurité publique

Afin de protéger le bien commun, l'autorité publique légitime doit exercer le droit et le devoir d'infliger des peines en fonction de la gravité des crimes commis. L'État a la double responsabilité de décourager les comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme et aux normes fondamentales de la vie civile, et de réparer, par le système pénal, le désordre créé par l'activité criminelle... La peine ne sert pas seulement à défendre l'ordre public et à garantir la sécurité des personnes ; elle devient aussi un instrument de correction du délinquant. L'objectif est double. D'une part, favoriser la réinsertion du condamné dans la société ; d'autre part, promouvoir une justice qui réconcilie, une justice capable de rétablir l'harmonie dans les relations sociales perturbées par l'acte criminel commis.
Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 402

- en 2023-24, il a affecté des paiements de 627 millions de dollars au service de la dette provinciale, mais n'a eu besoin que de 542,2 millions de dollars à cette fin.
- en 2024-25, il a affecté des paiements de 608 millions de dollars au service de la dette provinciale.

Excédents budgétaires

Selon le budget 2024-25 du parti,

- en 2023-24, le parti prévoyait un excédent de 40,3 millions de dollars et a finalement réalisé un excédent réel de 247,7 millions de dollars.
- pour 2024-25, elle prévoit un excédent de 40,9 millions de dollars

Recettes

Dans son budget 2024-25, le parti indique qu'il prévoit des recettes de 6,499 milliards de dollars (soit une augmentation de 6,5 % par rapport aux 6,131 milliards de dollars de 2023-24), y compris :

- 2,44 milliards de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.
- 2,38 milliards de dollars au titre de la taxe de vente harmonisée (TVH).
- 690 millions de dollars (0,69 milliard de dollars d'impôt sur le revenu des sociétés.
- 500 millions de dollars d'impôts fonciers.
- 200 millions de dollars de taxes sur l'essence et les carburants.

Assemblée législative

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que

- pour l'exercice budgétaire 2023-24, il a dépensé 33,0 millions de dollars pour le fonctionnement de l'Assemblée législative.
- pour l'exercice budgétaire 2024-25, il a alloué 47,3 millions de dollars pour le fonctionnement de l'Assemblée législative.
- les allocations pour 2024-25 comprennent une augmentation d'environ 3 % pour les salaires et les indemnités des membres.
- les allocations pour 2024-25 comprennent une augmentation d'environ 12,73 \$ pour Élections NB, pour la supervision et l'administration de toutes les élections, plébiscites et référendums provinciaux, municipaux, des communautés rurales, des conseils d'éducation de district et des régies régionales de la santé qui ont lieu dans la province.

Cabinet du Premier ministre

Dans son budget 2024-25, le parti indique qu'il a alloué 1,7 million de dollars pour fournir un soutien administratif au fonctionnement du bureau du premier ministre.

Relations intergouvernementales

Le budget 2024-25 du parti propose l'allocation de.. :

- 2,0 millions de dollars pour les services généraux, y compris les ressources humaines, les technologies de l'information, l'évaluation des performances et l'amélioration continue pour le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.
- 184 000 dollars pour financer des programmes destinés à l'infrastructure communautaire.
- 20,9 millions de dollars pour le développement de services et de programmes communautaires dans les zones rurales non constituées, afin d'assurer une application cohérente des procédures et de garantir des relations communautaires uniformes dans toute la province.
- 73,4 millions de dollars aux gouvernements locaux pour le financement communautaire dans le cadre de la *loi sur le financement communautaire*.
- 3,0 millions de dollars pour assurer la direction, l'orientation, le soutien et la liaison avec les gouvernements locaux, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux du Nouveau-Brunswick (SPCAB) et les zones d'amélioration des affaires (ZAA).
- 5,8 millions de dollars pour assurer le leadership et le soutien des gouvernements locaux, des districts ruraux et des commissions de services régionaux suite à la mise en œuvre de la réforme de la gouvernance locale. Le leadership et le soutien professionnel continuent d'être fournis dans les domaines des finances, des budgets, des ressources humaines, de la planification et de la gestion de projet afin d'assurer une transition sans heurts pour les nouvelles entités qui poursuivent leur chemin pour devenir des communautés dynamiques et durables travaillant ensemble pour améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois. En outre, il est responsable de la mise en œuvre des phases futures de la réforme.

Transports et infrastructures

Le budget 2024-25 du parti propose l'allocation de :

- 396,5 millions de dollars pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure, y compris :
- 187,4 millions de dollars pour l'entretien courant et hivernal des routes.
- 153,2 dollars pour l'entretien des bâtiments provinciaux.
- 31,5 millions de dollars pour la construction de ponts et d'autoroutes, dont 28,1 millions de dollars pour la Société de voirie du Nouveau-Brunswick.

Tribunaux et sécurité publique

Des communautés sûres

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que

- La croissance démographique s'accompagne d'une augmentation des demandes de services de sécurité publique, a déclaré M. Steeves. Pour faire face à ces pressions, 6,6 millions de dollars seront investis pour répondre aux demandes accrues de tests et d'inspections des conducteurs et de services d'application de la loi, et pour faire face à l'augmentation de la charge de travail des tribunaux et de la population carcérale, ainsi que 5,3 millions de dollars pour contribuer à rendre les communautés plus sûres.

- Les investissements supplémentaires dans le système judiciaire de la province sont destinés à améliorer l'accès, à réduire les temps d'attente et à assurer une responsabilisation plus rapide.

Points à méditer : Le bon gouvernement

Pensez à discuter des points suivants avec vos candidats locaux, vos représentants élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Le rôle et l'objectif du gouvernement

Les catholiques ont des idées bien précises sur le but de la vie et, à partir de ce but, sur les rôles appropriés de la société civile, du gouvernement et des autres institutions sociales.

- 1) Ces idées sont-elles partagées par la plupart des Canadiens ? Si ce n'est pas le cas, dans quelle mesure pouvons-nous ou devrions-nous partager nos idées avec d'autres Canadiens ?
2. Existe-t-il des valeurs communes à la plupart des Canadiens ? Si oui, quelles sont-elles et comment influencent-elles le rôle du gouvernement et des autres institutions sociales ? Par exemple, qu'est-ce que nous nous devons les uns aux autres, et qu'est-ce que la réponse signifie pour le gouvernement, les organisations caritatives, les écoles, etc.
3. Est-il important pour une société de partager des valeurs communes ? Comment promouvoir des valeurs communes au sein d'une société ?

Le gouvernement du Canada a récemment publié un cadre pour la qualité de vie (<https://www160.statcan.gc.ca/infosheet-infofiche-eng.htm>) et a demandé à ses ministres que "dans l'ensemble de notre travail, nous restons déterminés à faire en sorte que les politiques publiques soient informées et élaborées dans une optique intersectionnelle, notamment en appliquant des cadres tels que l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et les indicateurs de la qualité de vie dans la prise de décision".

1. Dans quelle mesure le cadre de la qualité de vie est-il cohérent avec les principes et les valeurs de l'enseignement social catholique ?
2. Dans quelle mesure un cadre de qualité de vie s'applique-t-il, ou devrait-il s'appliquer, à la gouvernance provinciale comme à la gouvernance fédérale ?

Vérité, respect et bonne gouvernance

Chacune des lettres de mandat utilisées par le gouvernement fédéral pour donner des instructions à ses ministres au moment où le gouvernement actuel a pris ses fonctions expliquait que : "Les Canadiens attendent de nous que nous travaillions dur, que nous parlions vrai et que nous nous engagions à promouvoir leurs intérêts et leurs aspirations. Lorsque nous commettons des erreurs - comme nous le ferons tous - les Canadiens attendent de nous que nous les reconnaissons et, surtout, que nous en tirions les leçons.

1. Cette norme a-t-elle été appliquée au gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick ?
- 2) Dans la mesure où ce n'est pas le cas, que peuvent ou doivent faire les électeurs du Nouveau-Brunswick pour encourager leurs gouvernements à l'appliquer ?

Il est regrettable et presque universel que nos partis politiques, lorsqu'ils élaborent leurs programmes et leurs déclarations de politique générale, se concentrent au moins autant sur ce qui ne va pas chez les autres partis que sur ce qui va bien chez eux.

3. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens et électeurs, encourager les partis à rechercher un terrain d'entente, à parler de l'autre de manière positive et constructive et à exprimer leurs suggestions d'amélioration dans le respect et la collaboration ?
4. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la poursuite de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

Réforme démocratique

Le Canada et nombre de ses provinces ont longtemps débattu des avantages et des inconvénients du scrutin uninominal à un tour par rapport au scrutin proportionnel.

1. De tels systèmes devraient-ils être envisagés au Nouveau-Brunswick ? Si oui, quelle forme devraient-ils prendre ? La population du Nouveau-Brunswick est-elle sur ou sous-représentée par le nombre d'élus qui la servent ?
2. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la recherche de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

Il arrive très souvent que les membres des partis et les candidats - y compris en particulier les membres de base et les membres de leur personnel - soient de très bonnes personnes, qui sacrifient beaucoup pour contribuer à l'avènement d'un monde meilleur. Et il semble trop rare que nous les remercions ou que nous ayons autre chose que des critiques à formuler.

Que pouvons-nous faire, en tant qu'individus, pour remercier et soutenir ces personnes désintéressées ?

Contrats ; Partenariats public-privé

Les contrats et la coopération entre le gouvernement et les entreprises ou d'autres entités privées peuvent contribuer à la réalisation de grands projets communs. D'un autre côté, s'ils ne sont pas surveillés, ils peuvent devenir des instruments d'abus.

1. Dans quelle mesure les partenariats public-privé devraient-ils être autorisés, pour la recherche, le développement d'infrastructures ou d'autres objectifs ?
2. Quel(s) type(s) d'entité(s) faut-il prendre en considération lorsque l'on envisage de tels partenariats ? Sociétés locales ou étrangères ? Organisations à but non lucratif ou caritatives ?
3. Comment ces partenariats devraient-ils être contrôlés ou réglementés, afin de garantir le maintien de relations sans lien de dépendance et le respect des principes de subsidiarité ?

Responsabilité fiscale

Le tableau ci-dessous est tiré du rapport *The Growing Debt Burden from Canadians : 2024 edition* (©2024 Fraser Institute ; <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/growing-debt-burden-for-canadians-2024.pdf>). Le rapport montre les dettes provinciales et fédérales après l'année fiscale 2023/24, et suggère qu'entre la dette provinciale et la dette fédérale, les contribuables du Nouveau-Brunswick seraient responsables d'une dette d'un peu plus de 49 000 \$ par habitant de la province, à rembourser à un moment donné selon les instructions du gouvernement.

1. Qu'est-ce que ces chiffres révèlent aux citoyens du Nouveau-Brunswick ?
2. Les électeurs ou les contribuables doivent-ils s'inquiéter ? Si oui, que peuvent-ils ou doivent-ils faire ?
3. Les générations futures d'électeurs, de contribuables ou de citoyens doivent-elles s'inquiéter ? Dans l'affirmative, que peuvent-elles ou doivent-elles faire ?

Table 4: Combined Federal and Provincial Net Debt, 2023/24

	PROVINCIAL NET DEBT (\$ BILLIONS)	FEDERAL PORTION OF NET DEBT (\$ BILLIONS)	COMBINED NET DEBT (\$ BILLIONS)	NET DEBT AS A PERCENTAGE OF GDP (%)	NET DEBT PER PERSON (\$)
BC	74.7	180.6	255.2	63.4	47,042
AB	40.8	154.5	195.3	42.9	42,293
SK	15.0	41.3	56.3	49.6	46,715
MB	33.1	48.4	81.4	92.0	57,182
ON	416.1	514.8	930.9	86.6	60,609
QC	217.9	299.7	517.6	93.1	59,088
NB	12.6	27.5	40.1	87.8	49,003
NS	19.5	34.5	54.0	96.8	52,246
PEI	2.7	5.7	8.4	86.9	48,262
NL	17.1	18.3	35.4	86.2	67,471

Note: The combined federal and provincial net debt is a total of provincial net debt and the federal portion. The federal net debt is allocated to each of the provinces based on a 5-year average (2018-2022) of their population as a share of Canada's total population.

Sources: Figure 1; Statistics Canada (2023a, 2022a, 2022b); Gu (2023); calculations by authors.

Institut Fraser, 2024